

PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS



Plan de conservation des milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts

Réalisé par : Institut des territoires

Chargée de projet : Isabelle Marcoux, géographe, DESS A.A. et médiatrice accréditée

Cartographie et rédaction : Isabelle Marcoux, géographe, DESS A.A. et médiatrice accréditée

Équipe de projet (Institut des territoires) :

- Nicolas Bergeron, Biographe, M.Sc. et technicien de la faune
- Marie-Claude Bonneville, Professionnelle en ressources renouvelables et en changements climatiques, M.Sc., D.A.A.
- Céline Bonnot, Biographe et architecte paysagiste
- André Goulet, Aménagiste des territoires naturels, ingénieur forestier et médiateur accrédité, Ing.f., M.Sc.
- Isabelle Marcoux, Géographe, B.Sc. *honor*, DESS A.A. et médiatrice accréditée

Comité de projet (Ville de Sainte-Agathe-des-Monts) :

- Éric Henry, Directeur du service de Planification du territoire et du développement durable
- Sophie-Anne Paris, Cheffe de division de la planification du territoire et du développement durable
- Rachel Pommier, Conseillère en transition écologique
- Maxime Pronovost, Technicien à la transition écologique
- Marjolaine Rodier-Sylvestre, Directrice du service de Transition écologique

Dossier : 24-023-STAGAT

Pour : Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Déposé le 17 juin 2025

Référence à citer : Institut des territoires, 2025. Plan de conservation des milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts, 122 p.

Le projet est rendu possible grâce à la participation financière de :



Fondation de la faune du Québec

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	6
1.1. Mise en contexte	7
1.2. Engagement municipal.....	7
1.3. Arrimage avec d'autres stratégies.....	8
1.4. Consultation des parties prenantes.....	9
2. Contexte territorial	10
2.1. Localisation et informations générales	11
2.2. Affectations du territoire.....	11
2.3. Utilisation du territoire	11
2.4. Zones de contraintes	11
2.5. Réseau récréatif	11
2.6. Classification écologique du territoire.....	12
2.7. Cadre écologique de référence	12
2.8. Aires protégées existantes	13
2.9. Contexte régional relatif à la conservation	13
3. Portrait des milieux naturels	20
3.1. Milieux boisés	21
3.2. Milieux humides	27
3.3. Milieux hydriques.....	27
3.4. Milieux d'intérêt.....	34
3.5. Paysages	36
4. Diagnostic	39
4.1. Forces, faiblesses, opportunités et menaces	40
4.2. Analyse et spatialisation des enjeux	41
4.3. Analyse et spatialisation des enjeux socio-économiques	43
5. Niveau d'intérêt pour la conservation	44
5.1. Analyse multicritère des milieux forestiers	45
5.2. Résultats de la priorisation des milieux forestiers, humides et hydriques	49
6. Stratégie de conservation	51
6.1. Vision de conservation.....	52
6.2. Concept de conservation.....	53
6.3. Plan d'action	54
7. Références	63
8. Annexes.....	67
Consultation publique	67
Sondage des grands propriétaires fonciers	70
9. Limitations	121

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Stratégies avec lesquelles arrimer le plan de conservation	8
Tableau 2 : Paysages d'intérêt.....	37

Tableau 3 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces ayant un potentiel d'influencer le succès ou l'échec de la conservation des milieux naturels à Sainte-Agathe-des-Monts.....	40
Tableau 4 : Exemples de conséquences associées à la perte ou l'altération de fonctions écologiques	42
Tableau 5 : Enjeux relatifs aux milieux naturels	42
Tableau 6 : Enjeux socio-économiques relatifs aux services écosystémiques	43
Tableau 7 : Fonctions écologiques, services écosystémiques et indicateurs retenus	45
Tableau 8 : Usages par types d'aires protégées	71
Tableau 9 : Statistiques sur les types écologiques.....	81

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cibles municipales en matière de préservation de la biodiversité.....	7
Figure 2 : Consultation publique du 17 janvier 2025.....	9
Figure 3 : Affectations du territoire	14
Figure 4 : Pentes du territoire	15
Figure 5 : Sentiers récréatifs	16
Figure 6 : Classification écologique – niveau 8 (Districts écologiques).....	17
Figure 7 : Cadre écologique de référence du Québec – Niveau 5 (Ensembles topographiques).....	18
Figure 8 : Aires protégées existantes	19
Figure 9 : Types de couvert forestier.....	23
Figure 10 : Espèce dominante des peuplements écoforestiers	24
Figure 11 : Âge des peuplements écoforestiers	25
Figure 12 : Forêts d'intérieur.....	26
Figure 13 : Milieux humides	28
Figure 14 : Niveau d'intérêt pour la conservation des milieux humides selon le PRMHH de la MRC des Laurentides	29
Figure 15 : Unités géographiques d'analyse du PRMHH de la MRC des Laurentides	30
Figure 16 : Hydrographie, zones inondables et plaines inondables	31
Figure 17 : Recharge potentielle des eaux souterraines.....	32
Figure 18 : Indice DRASTIC (vulnérabilité des eaux souterraines)	33
Figure 19 : Occurrences d'espèces en situation précaire	35
Figure 20 : Compétitions de ski alpin au mont Sainte-Agathe, 1962	37
Figure 21 : Pente de ski de la ferme Baumgarten, en arrière de l'hôtel Manor House	37
Figure 22 : Paysage d'intérêt	38
Figure 23 : Définitions de fonctions écologiques et services écosystémiques [49, 50, 51]	41
Figure 24 : Fonctions écologiques et services écosystémiques retenus	41
Figure 25 : Milieux forestiers d'intérêt pour la conservation	48
Figure 26 : Milieux naturels d'intérêt pour la conservation	50
Figure 27 : Concept de conservation du territoire	53
Figure 28 : Milieux naturels fréquentés et aimés par les participants	67
Figure 29 : Participants indiquant leurs priorités selon les fonctions et services rendus par les milieux naturels	68
Figure 30 : Résultat de l'atelier sur la vision	68
Figure 31 : Résultat de l'atelier sur les coups de cœur paysagers	69
Figure 32 : Domanialité (tenure publique ou privée)	72
Figure 33 : Classification écologique du Québec – niveau 1 à 4.....	73
Figure 34 : Classification écologique du Québec – niveau 5 à 7.....	74

Figure 35 : Cadre écologique de référence du Québec – niveaux 1 à 3	75
Figure 36 : Cadre écologique de référence du Québec – niveau 4 (Districts écologiques)	76
Figure 37 : Noyaux et corridors de conservation identifiés par Éco-corridors Laurentiens	77
Figure 38 : Milieux naturels d'intérêt selon l'Atlas des milieux naturels d'intérêt pour la conservation	78
Figure 39 : Type écologique selon la végétation potentielle	79
Figure 40 : Types écologiques rares	80
Figure 41 : Carbone forestier aérien total	83
Figure 42 : Fiches	84
Figure 43 : Espèces exotiques envahissantes	85
Figure 44 : Perturbations naturelles	86
Figure 45 : Récoltes et interventions forestières	87
Figure 46 : Contraintes d'aménagement forestier relatives au risque d'érosion	88
Figure 47 : Potentiel acéricole, PFNL et champignons	89
Figure 48 : Volume marchant brut des peuplements écoforestiers	90
Figure 49 : Aires de protection de la source d'eau potable	91
Figure 50 : Habitats potentiels pour des espèces floristiques en situation précaire	92
Figure 51 : Fiche « Paysages de lacs »	93
Figure 52 : Fiche « Place Lagny et le quai municipal »	94
Figure 53 : Fiche « Plage Tessier »	95
Figure 54 : Fiche « Parc Sainte-Lucie »	96
Figure 55 : Fiche « Plage Major »	97
Figure 56 : Fiche « Mont Sainte-Agathe »	98
Figure 57 : Fiche « Parc régional et son aire protégée »	99
Figure 58 : Fiche « Mont Catherine »	100
Figure 59 : Fiche « Sentiers patrimoniaux et leurs accès »	101
Figure 60 : Fiche « Sentiers non officiels »	102
Figure 61 : Fiche « Paysages de sentiers (valeur moyenne) »	103
Figure 62 : Fiche « Milieux humides »	104
Figure 63 : Fiche « Autres attraits paysagers »	105
Figure 64 : Spatialisation de l'enjeu de perte ou de fragmentation potentielle des milieux naturels	107
Figure 65 : Spatialisation de l'enjeu de dégradation potentielle des milieux naturels dû aux activités humaines	108
Figure 66 : Spatialisation de l'enjeu de dégradation potentielle des milieux naturels associée aux changements globaux	109
Figure 67 : Spatialisation des services socio-culturels et ontogéniques	110
Figure 68 : Spatialisation des services de régulation	111
Figure 69 : Spatialisation des services d'approvisionnement	112
Figure 70 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique de filtration de l'eau	113
Figure 71 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique de prévention de l'érosion et rétention du sol	114
Figure 72 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique d'habitat pour la biodiversité	115
Figure 73 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique de régulation de l'eau	116
Figure 74 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique de séquestration et de stockage du carbone	117
Figure 75 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir les services écosystémiques socioculturels et ontogéniques	118
Figure 76 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir les services écosystémiques de régulation	119
Figure 77 : Capacité théorique des milieux forestiers à remplir les services écosystémiques d'approvisionnement	120

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AMCE	Autre mesure de conservation efficace
COP15	15e Conférence des Parties (à la Convention sur la diversité biologique)
DEL	Diode électroluminescente
EMVS	Espèce menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée
FCMQ	La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
FFOM	Forces, faiblesse, opportunités et menaces
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
LiDAR	Light Detection and Ranging
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MTO	Ministère du Tourisme
OGAT	Orientations gouvernementales en aménagement du territoire
PFNL	Produit forestier non ligneux
PPMV	Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts
PRMHH	Plan régional des milieux humides et hydriques
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
SIH	Système d'information hydrogéologique
SNAP	Société pour la nature et les parcs du Canada
SOPAIR	Société de plein-air des Pays-d'en-Haut
UGA	Unité géographique d'analyse
VIN	Vieu inéquien
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

1. INTRODUCTION



1.1. Mise en contexte

Le **Plan de conservation des milieux naturels** est un outil de planification par lequel la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts approfondit sa connaissance des atouts écologiques du territoire et détermine les actions à entreprendre pour protéger et mettre en valeur les milieux naturels.

À travers cette démarche, et en collaborant avec une multitude d'acteurs dont les propriétaires privés et les organismes de conservation, la Ville souhaite contribuer à atteindre l'objectif de **protéger 30 % du territoire québécois d'ici 2030**.

Le plan de conservation des milieux naturels comprend les sections suivantes :

- L'analyse du contexte territorial ;
- Le portrait des milieux naturels et des paysages ;
- Le diagnostic
- La détermination du niveau d'intérêt pour la conservation des différents milieux naturels ;
- La stratégie de conservation.

Voici quelques indications pour faciliter la lecture du document :

- Le document est rédigé sous une forme synthèse, c'est-à-dire que les informations sont majoritairement présentées en points de forme plutôt que dans des textes.
- Certaines données, cartes et informations méthodologiques se retrouvent en annexe afin d'alléger le contenu.
- Les chiffres se trouvant en exposant (par exemple ²) réfèrent à des notes en bas de page.
- Les chiffres se trouvant entre deux crochets (par exemple [2]) correspondent à une référence bibliographique.

1.2. Engagement municipal

En février 2024, la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts s'est engagée à contribuer à l'atteinte des cibles établies lors de la 15^e Conférence des parties (COP15), dont celle de protéger 30 % du territoire d'ici 2030. Cette cible serait difficilement atteignable à Sainte-Agathe-des-Monts d'ici 2030 puisqu'on évalue à moins de 4 % de territoires protégés actuellement. Mais ce plan de conservation permettra de progresser vers cette cible. Elle s'est également engagée à soutenir mise en œuvre du Plan Nature 2030. Pour remplir ces engagements, la Ville s'est fixé 8 cibles :

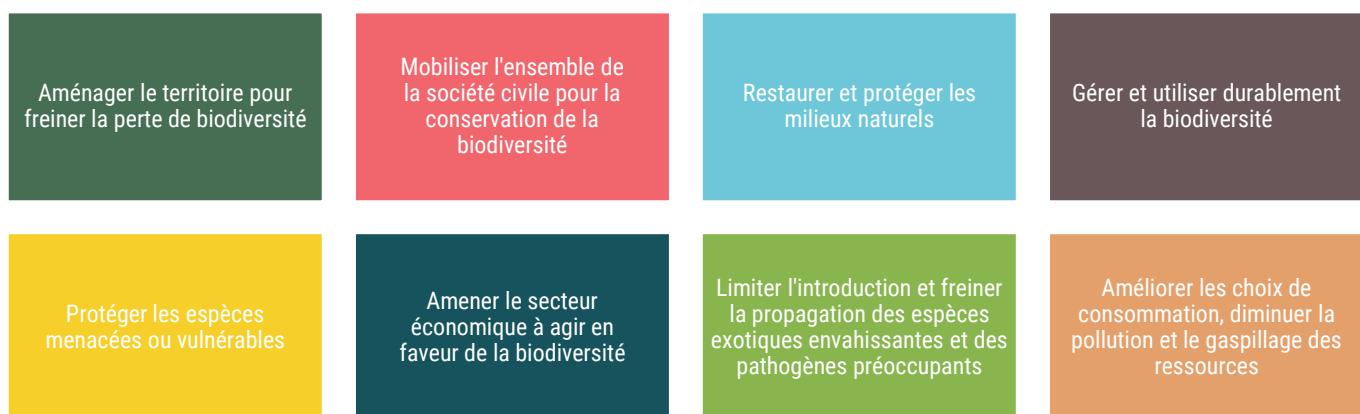


FIGURE 1 : CIBLES MUNICIPALES EN MATIÈRE DE PRÉSÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ

1.3. Arrimage avec d'autres stratégies

Le plan de conservation des milieux naturels est une planification qu'il est nécessaire d'arrimer avec d'autres stratégies ou planifications territoriales afin d'en assurer la cohérence et la complémentarité. Le Tableau 1 présente ces stratégies et précise le type d'arrimage réalisé.

TABLEAU 1 : STRATÉGIES AVEC LESQUELLES ARRIMER LE PLAN DE CONSERVATION

Stratégie ou document de planification	Territoire couvert	Type d'arrimage au plan de conservation	Source
Plan directeur des sentiers de Sainte-Agathe-des-Monts (2023)	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 3 (Portrait) : utilisation des données pour présenter le portrait des sentiers ■ Chapitre 4 et 5 (Diagnostic et Niveau d'intérêt) : utilisation des données pour évaluer les services socio-culturels rendus par les milieux naturels ■ Chapitre 6 (Stratégie) : arrimage de choix de conservation et du plan d'action avec le Plan directeur des sentiers 	[1, 2]
Planification stratégique de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (2023)	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 6 (Stratégie) : arrimage de la stratégie avec la planification stratégique de la Ville 	[3]
Plan d'action relatif à la navigation sur le lac des Sables (2023)	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 6 (Stratégie) : arrimage de la stratégie avec le plan d'action 	[4]
Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts (2008)	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 3 (Portrait) : comparaison de certaines données du portrait actuel avec le portrait établi lors du PPMV 	[5]
Plan de mobilité active (2023)	Périmètre urbain de Sainte-Agathe-des-Monts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 6 (Stratégie) : arrimage de choix de conservation en fonction du Plan de mobilité active 	[6]
Plan de protection de la source d'eau potable (2021)	Aires de protection de la source d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 4 (Diagnostic) : utilisation des données pour évaluer les services d'approvisionnement ■ Chapitre 5 (Niveau d'intérêt) : utilisation des aires pour l'établissement des niveau d'intérêt 	[7]
Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC des Laurentides (2022)	MRC des Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 3 (Portrait) : utilisation des données du PRMHH pour établir le portrait des milieux humides et hydriques ■ Chapitre 5 (Niveau d'intérêt) : utilisation des niveaux d'intérêt déterminé pour les milieux humides 	[8, 9]
Stratégie régionale des aires protégées (en cours)	MRC des Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 6 (Stratégie) : arrimage potentiel de la stratégie avec les actions de la stratégie régionale (non disponible au moment de réaliser le plan de conservation) 	[10]
Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Laurentides	MRC des Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 3 (Portrait) : présentation des affectations du territoire ■ Chapitre 4 (Diagnostic) : utilisation des données pour évaluer les menaces potentielles 	[11]
Atlas des milieux naturels d'intérêt pour la conservation dans la province naturelle des Laurentides méridionales (2024)	Province naturelle des Laurentides méridionales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 3 (Portrait) : présentation des données de la priorisation réalisée à l'échelle des Laurentides méridionales ■ Chapitre 5 (Niveau d'intérêt) : utilisation des priorités à l'échelle de la région écologique dans les analyses multicritères 	[12]
Corridors et noyaux de conservation pour relier le Parc national d'Oka au Parc du Mont-Tremblant	Région des Laurentides (centre et sud)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 5 (Niveau d'intérêt) : utilisation des corridors et noyaux dans les analyses multicritères 	[13]
Plan nature (2024)	Québec	<ul style="list-style-type: none"> ■ Chapitre 6 (Stratégie) : arrimage de la stratégie avec les actions au niveau provincial 	[14]

1.4. Consultation des parties prenantes

L'implication de la population dans un plan de conservation est une étape importante puisqu'elle permet d'atteindre les **objectifs** suivant :

- Documenter la valeur sociale des milieux naturels (sentiment d'appartenance, etc.) ;
- Bonifier l'analyse des paysages d'intérêt ;
- Favoriser la mobilisation des propriétaires fonciers dans une démarche de conservation.

Deux processus consultatifs ont été mis en place, soit une consultation publique, ainsi qu'un sondage aux grands propriétaires fonciers. Les résultats sont présentés en annexe.



FIGURE 2 : CONSULTATION PUBLIQUE DU 17 JANVIER 2025

2. CONTEXTE



2.1. Localisation et informations générales

- Territoire d'étude : ensemble de la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts.
- Municipalité située dans la région des Laurentides, dans la MRC des Laurentides.
- **Superficie totale** de 140,80 km² [15, 16] (Figure 32) :
 - 99,9 % du territoire de tenure privée ;
 - 0,1 % du territoire de tenure publique.
- Population de 11 726 habitants en 2024 [17].

2.2. Affectations du territoire

- Forte proportion du territoire en affectation « Villégiature et communautaire » (32 %), « Rurale » (30 %) et « Villégiature » (16 %).
- Proportion de 3 % en affectation « Conservation » (Figure 3) [11]..

2.3. Utilisation du territoire

- Le territoire est composé à **79 % de milieux forestiers, à 11 % de milieux humides et hydriques et à 10 % de milieux anthropisés** (secteurs développés, routes, carrières, etc.) [18].
- Dans le Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts produit en 2008, on évaluait à 80 % de milieux boisés et 12 % de milieux humides et hydriques [5]. Puisque la méthodologie n'est pas la même, la comparaison des données doit être faite avec prudence. Néanmoins, ces données portent à croire que la ville a subi relativement peu de perte de milieux naturels depuis 2008.

2.4. Zones de contraintes

- Présence d'une **zone inondable** le long de la rivière du Nord (Figure 16 en annexe) [19].
- Présence d'une **zone à risque de glissement de terrain** dans le nord de Sainte-Agathe-des-Monts (Figure 4) [20].
- Majorité du territoire constituée de pentes nulles à modérées [21] (Figure 4). Une proportion de 20 % de la municipalité est en **pentes fortes** (pente de 30 % ou plus).

2.5. Réseau récréatif

- Près de 300 km de **sentiers non motorisés** dans la municipalité, dont moins de la moitié sont des sentiers officiels. Les sentiers officiels sont concentrés autour de 2 attraits touristiques, soit le Parc régional de Sainte-Agathe-des-Monts et le Tyroparc (Figure 5 en Annexe [22, 23, 2]).
- Par ailleurs, plusieurs portions de sentiers existants constituent des sentiers patrimoniaux, c'est-à-dire des tracés de sentier qui sont présents sur le territoire depuis de nombreuses années.
- Le territoire est également traversé par le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord qui est un sentier multifonctionnel en été (vélo, marche) et un sentier de motoneige en hiver.
- En comptant la portion sur le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord, le territoire comprend 32 km de sentiers de motoneige [24].

2.6. Classification écologique du territoire

La classification écologique est une cartographie et une description des unités écologiques selon un système qui comprend plusieurs niveaux, à la manière de poupées russes. Elle permet de distinguer les divers écosystèmes en fonction des caractéristiques de la végétation et du milieu physique. En Annexe, la Figure 33 présente la classification écologique pour les niveaux 1 à 4, alors que la Figure 34 présente celle des niveaux 5 à 7. La Figure 6 présente le niveau 8 de la classification écologique, c'est-à-dire les 3 districts écologiques présents à Sainte-Agathe-des-Monts [25]. Notons que le 9^e niveau n'est pas présenté, puisqu'il correspond aux étages de végétation (différences de végétation attribuables à l'altitude) et qu'il n'y en a pas sur le territoire.

- Zone de végétation (niveau 1) : Tempérée nordique.
- Sous-zone de végétation (niveau 2) : Forêt décidue.
- Domaine bioclimatique (niveau 3) : Érablière à bouleau jaune.
- Sous-domaine bioclimatique (niveau 4) : Érablière à bouleau jaune de l'Est.
- Région écologique (niveau 5) : Bas Saint-Maurice (3c).
- Sous-région écologique (niveau 6) : Val-David et lac Mékinac.
- Unité de paysage régional (niveau 7) : Val-David.
- **3 districts écologiques** (niveau 8) : Hautes collines du lac aux Quenouilles, Hautes collines du lac Brûlé et Hautes collines du lac Saint-Joseph.

2.7. Cadre écologique de référence

Le cadre écologique de référence est une cartographie et une classification qui établissent le contexte géographique, géologique, géomorphologique, biologique et hydrographique d'un territoire. Cette classification comprend plusieurs niveaux, où l'information se précise à mesure que l'on augmente de niveau. Le cadre peut être utile afin d'établir des priorités de conservation dans les différentes unités territoriales. Les 4 premiers niveaux du cadre écologique sont présentés en annexe (Figure 35 et Figure 36). Le niveau 5 (ensembles topographiques) est présenté à la Figure 7 [26].

- Province naturelle (niveau 1) : Laurentides méridionales.
- Région naturelle (niveau 2) : Massif du mont Tremblant.
- 2 différents ensembles physiographiques (niveau 3) : Butte du Lac Masson et Hautes collines de Saint-Donat-de-Montcalm.
- 4 différents districts écologiques (niveau 4) : Basses collines de Saint-Adolphe-d'Howard, Basses collines de Sainte-Agathe-des-Monts, Basses collines du lac Cornu et Basses collines du Lac-de-la-Montagne-Noire
- **15 différents ensembles topographiques** (niveau 5) dont les plus importantes en superficies sont Basses collines du lac de la Borne, Basses collines du lac Drummond, Basses collines de Sainte-Agathe-des-Monts, Basses collines du lac des Sables et Dépression du lac Brûlé.
- Types de dépôt de surface principaux : dépôt d'origine glaciaire (till indifférencié mince à épais), un secteur de dépôt d'origine lacustre (dans l'ensemble topographique de la dépression du Lac Brûlé) et deux ensembles topographiques avec des dépôts fluvioglaciaires (Fond de vallée de Val-Alain et Dépression Sud du Lac Swell).
- Géologie : anorthosite.

2.8. Aires protégées existantes¹

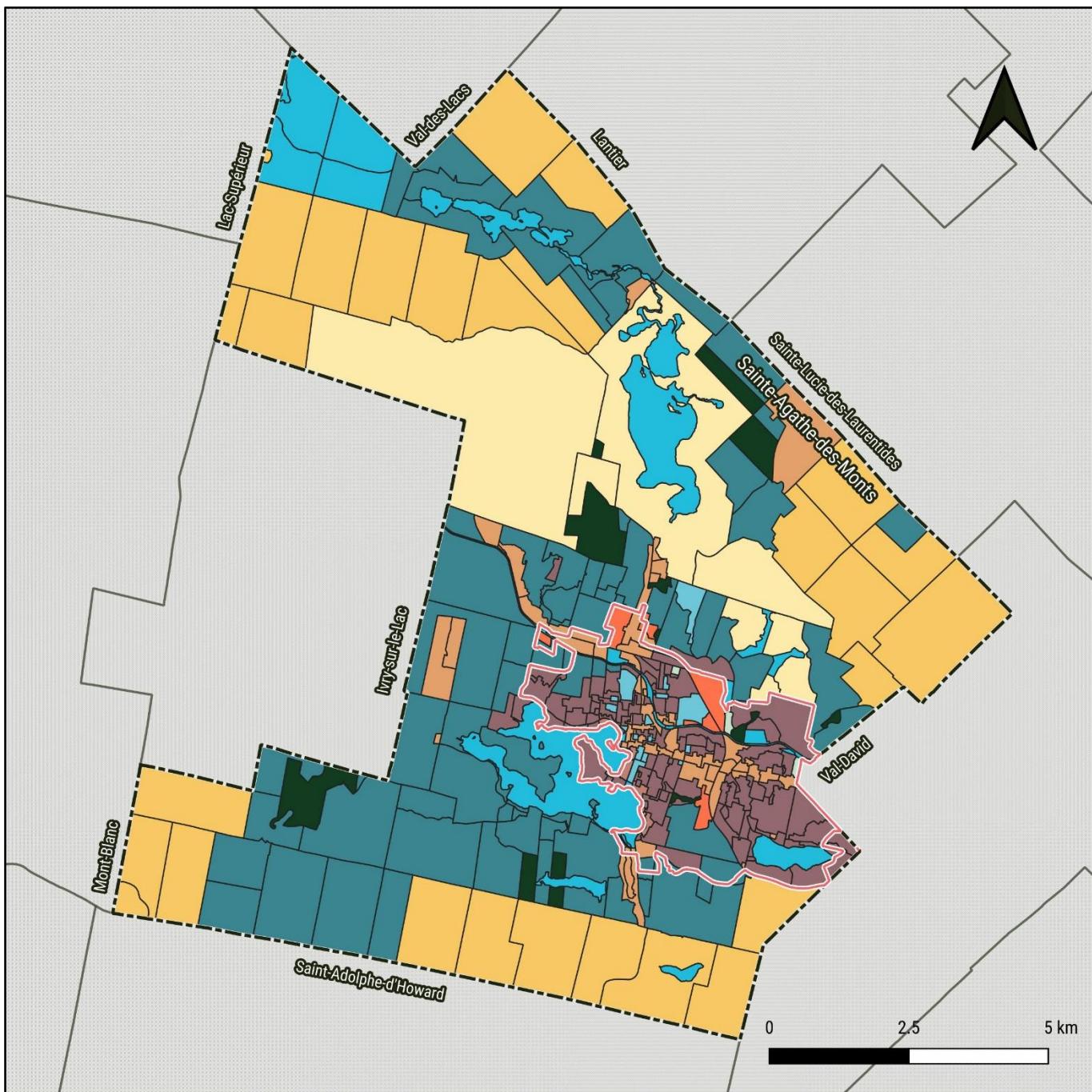
- Présence de plusieurs aires protégées selon le Registre des aires protégées du Québec (Figure 8 [27]). Compte tenu des délais de mise à jour de ce registre, le Répertoire des sites de conservation volontaires du Québec est également utilisé comme source de référence [28], ainsi que la localisation de la Réserve naturelle du Petit Lac des Sables fournie par la Ville [29].
- Un total de 519,70 hectares protégés, ce qui correspond à moins de 4 % de la municipalité.
- Municipalité située au cœur d'un **réseau d'aires protégées**, comprenant : la réserve naturelle du Parc-Régional-de-Val-David-Val-Morin, la réserve de biodiversité projetée de la Station-de-biologie-des-Laurentides, la réserve de territoire aux fins d'aire protégée de la Forêt-Ouareau et le territoire mis en réserve du Mont Kaaikop et le Parc national du Mont-Tremblant.

2.9. Contexte régional relatif à la conservation

- La municipalité est majoritairement incluse dans des **corridors de conservation** identifiés par l'organisme Éco-corridors laurentiens et se situe à proximité de noyaux de conservation identifiés [13] (Figure 37 en Annexe).
- Plusieurs milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts constituent des **priorités identifiées au niveau de la province naturelle des Laurentides méridionales** (en utilisant un seuil de 30 % de protection). Ceux-ci sont généralement situés dans la portion nord de la municipalité (à l'est et à l'ouest du lac Brûlé) et au sud du lac des Sables [12] (Figure 38 en Annexe).²

¹ Aire protégée : un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autres, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés (définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature). Il existe différentes catégories d'aires protégées, plus ou moins strictes. Les activités permises selon la catégorie d'aire protégées sont présentées en annexe ([Erreur ! Source du renvoi introuvable.](#)).

² Notons que dans l'Atlas, les types de milieux prioritaires sont les friches, les boisés, les milieux aquatiques lenticques (faible mouvement de l'eau, p.ex. les lacs) et les milieux aquatiques lotiques (mouvement rapide de l'eau, donc les cours d'eau).



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Périmètre d'urbanisation
- Affectation**
- Commerciale*
- Communautaire
- Conservation
- Industrielle

Affectation (suite)

- Récréation
- Résidentielle*
- Résidentielle et touristique
- Rurale
- Utilité publique
- Villégiature
- Villégiature et communautaire

* Les différentes sous-catégories ont été regroupées pour des fins de représentation cartographique.

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 27 février 2025

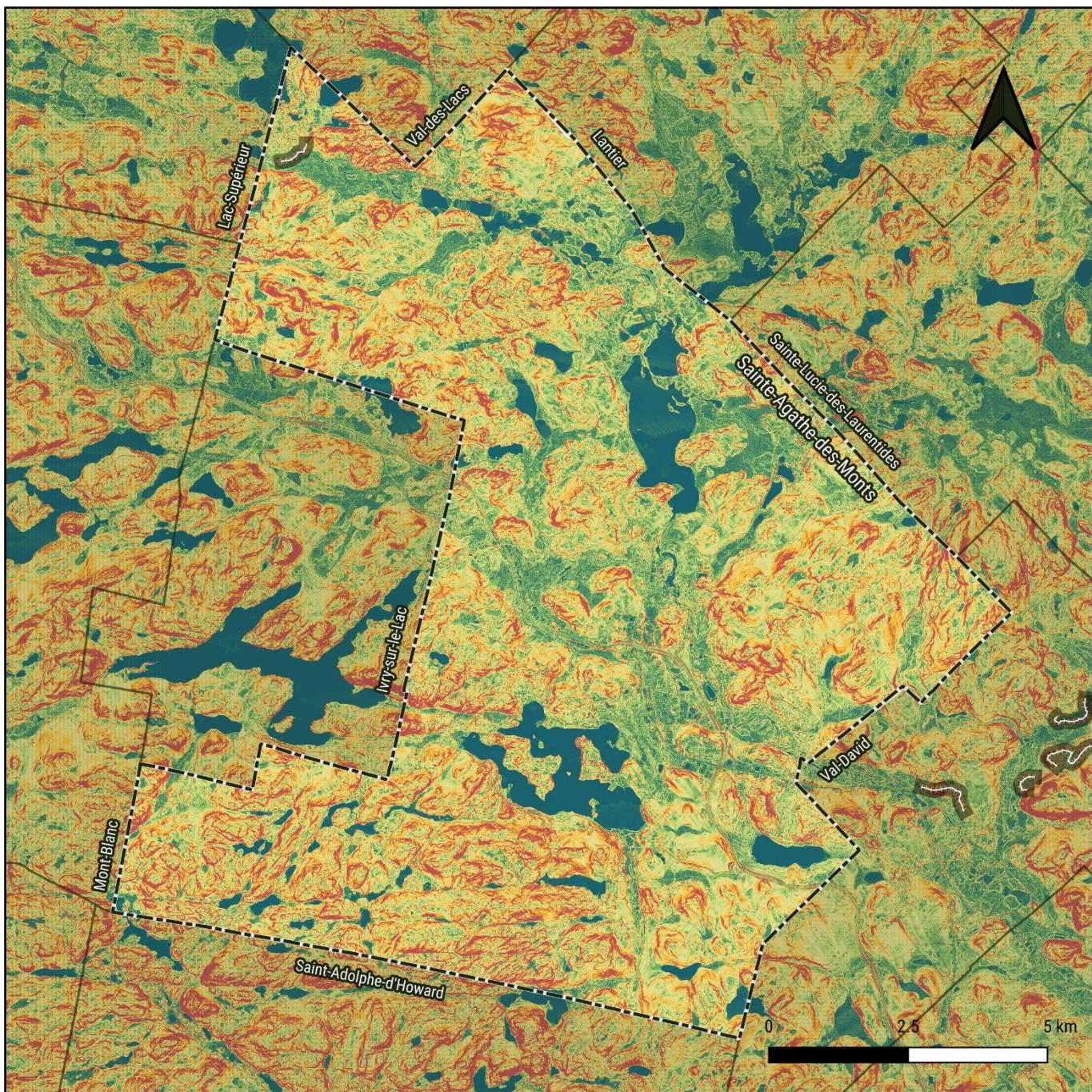
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Zonage

FIGURE 3 : AFFECTATIONS DU TERRITOIRE



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Zone à risque de glissement de terrain

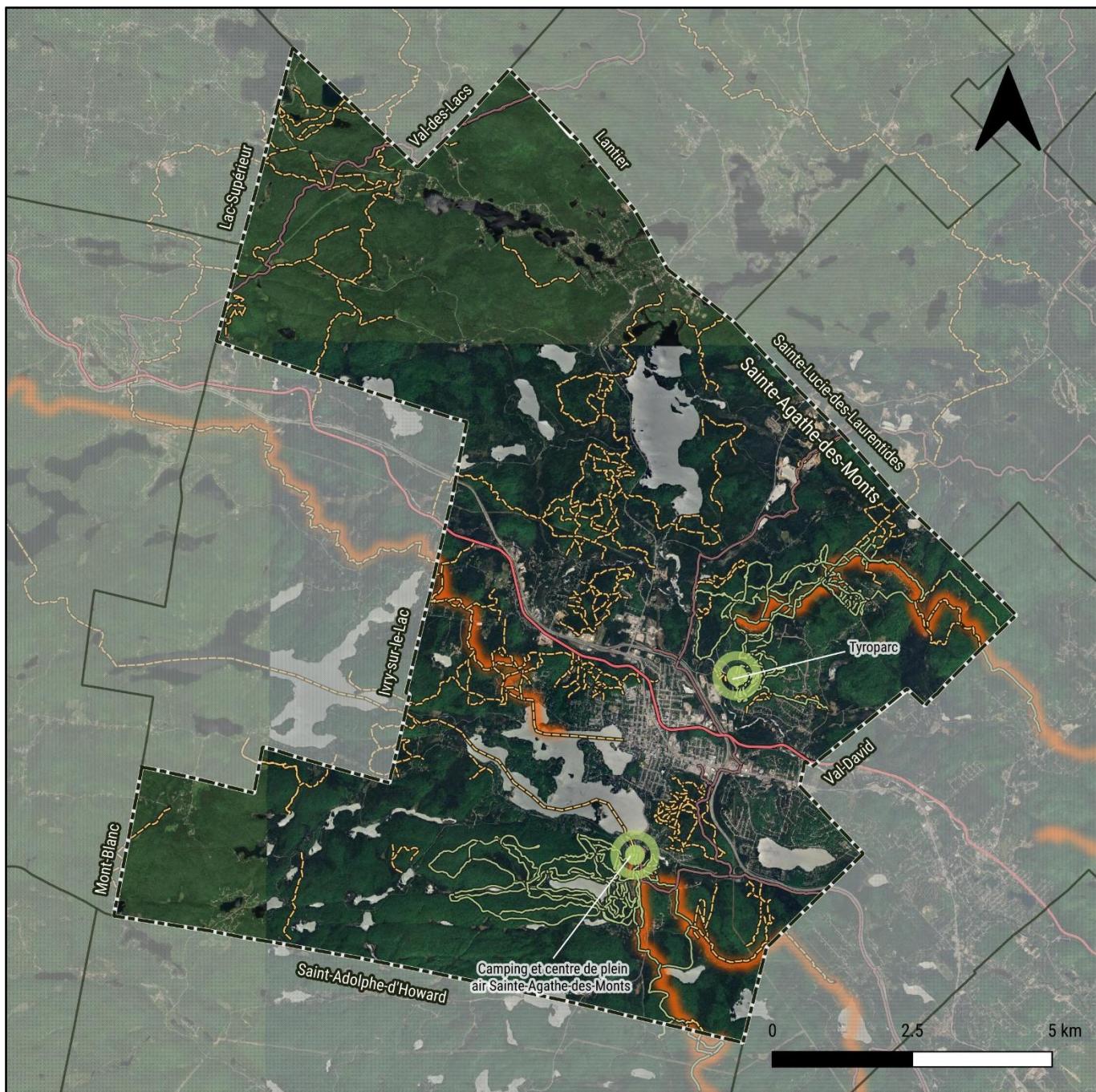
Pente (%)
0 à 3
4 à 8
9 à 15
16 à 30
31 à 40
41 et plus

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 octobre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales et
zones à risque de glissements de terrain
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Pente LiDAR

FIGURE 4 : PENTES DU TERRITOIRE



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Attraits touristiques associés aux sentiers
- Sentier officiel
- Sentier non officiel
- Parc linéaire le P'tit train du Nord
- Sentier patrimonial
- Sentier de motoneige (FCMQ)

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 7 novembre 2024

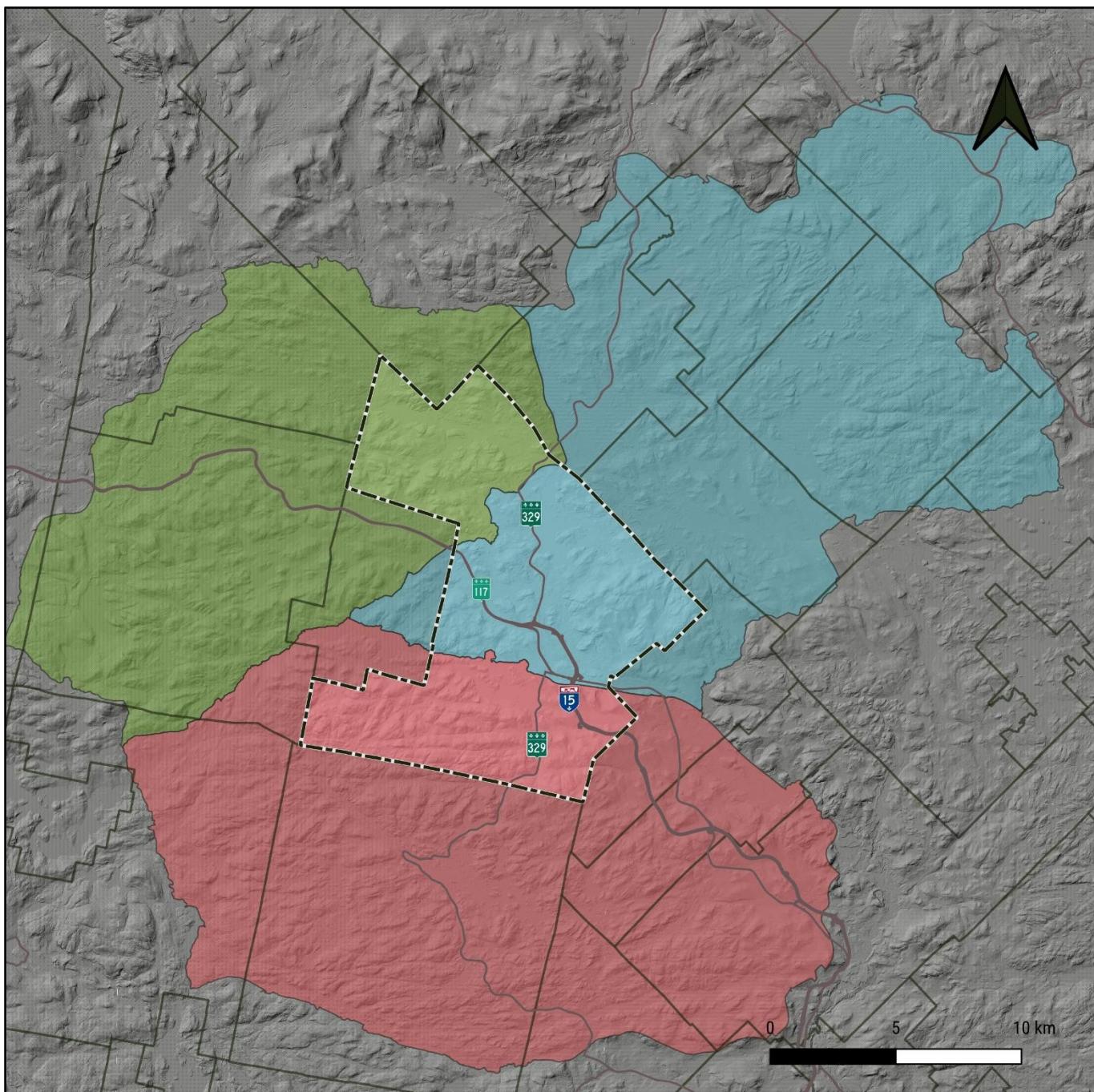
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRC des Laurentides, 2024. Parc linéaire Le P'tit Train du Nord
- SOPAIR, 2023. Sentiers
- MTO, 2024. Attraits touristiques au Québec
- MRNF, 2024. Adresse Québec (sentiers de motoneige)
- Google, 2024. Fond de carte Google satellite

FIGURE 5 : SENTIERS RÉCRÉATIFS



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Classification écologique niveau 8 (District écologique)

- Hautes collines du lac aux Quenouilles
- Hautes collines du lac Brûlé
- Hautes collines du lac Saint-Joseph

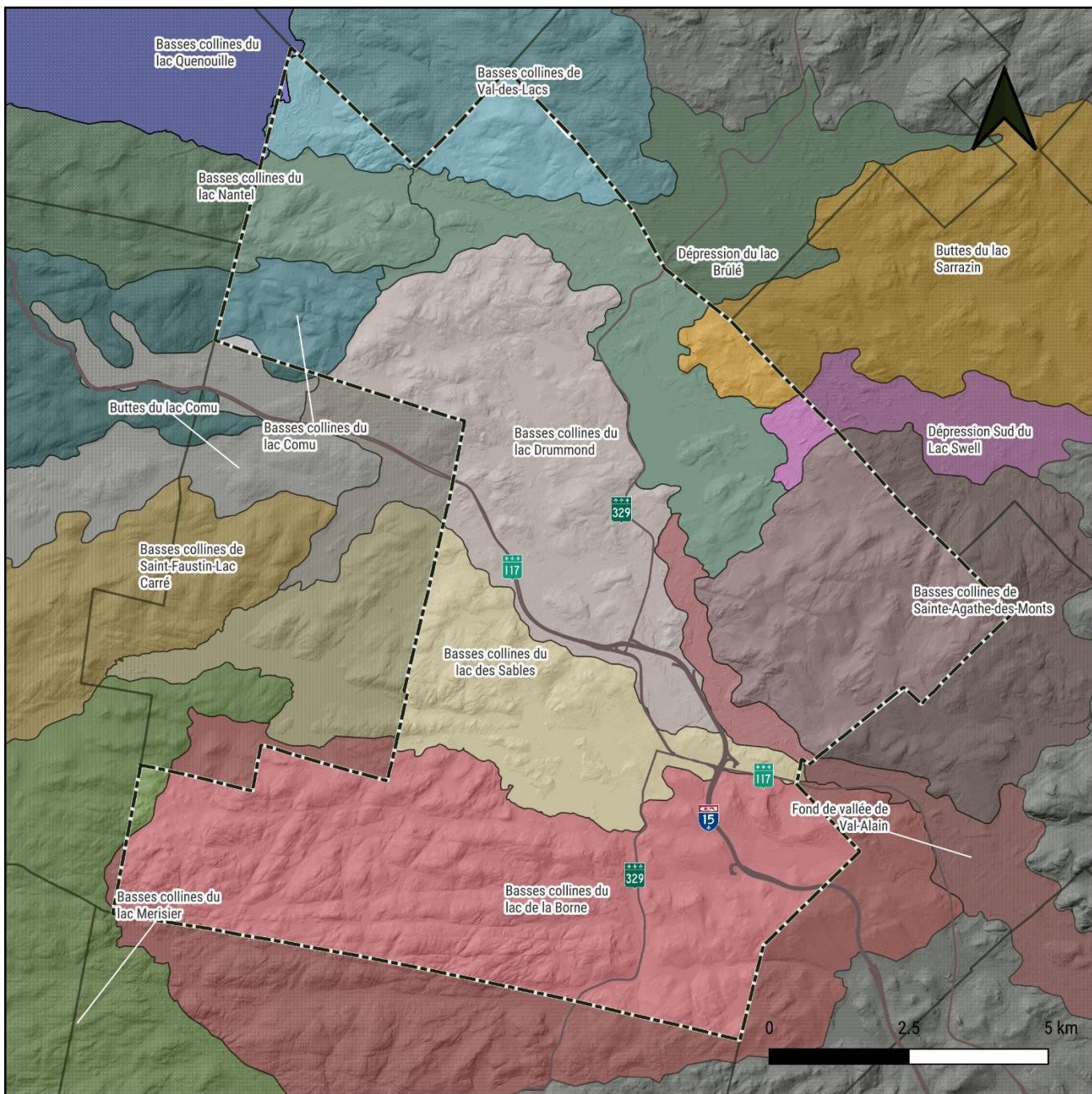
Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 23 octobre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRNF, 2024. Relief ombré LiDAR
- MELCCFP, 2023. Classification écologique du Québec

FIGURE 6 : CLASSIFICATION ÉCOLOGIQUE – NIVEAU 8 (DISTRICTS ÉCOLOGIQUES)



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Cadre écologique de référence niveau 5 (Ensemble topographique)
 - Basses collines de Saint-Faustin-Lac Carré
 - Basses collines de Sainte-Agathe-des-Monts
 - Basses collines de Val-des-Lacs
 - Basses collines du lac Comu

(Ensemble topographique suite)

- Basses collines du lac de la Borne
- Basses collines du lac des Sables
- Basses collines du lac Drummond
- Basses collines du lac Merisier
- Basses collines du lac Nantel
- Buttes du lac Comu
- Buttes du lac Sarrazin
- Dépression du lac Brûlé
- Dépression Sud du Lac Swell
- Fond de vallée de Val-Alain

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 23 octobre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRNF, 2024. Relief ombré LiDAR
- MECCFP, 2023. Cadre écologique de référence

FIGURE 7 : CADRE ÉCOLOGIQUE DE RÉFÉRENCE DU QUÉBEC – NIVEAU 5 (ENSEMBLES TOPOGRAPHIQUES)



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Réserve naturelle du Petit Lac des Sables
- Réserve naturelle du Lac-Brûlé (et ses annexes)
- Réserve naturelle William-R.-J.-Oliver (et ses annexes)
- Site naturel protégé par la conservation volontaire de la Réserve Manitou
- Site naturel protégé par la conservation volontaire du Lac-Brûlé
- Site naturel protégé par la conservation volontaire du Lac-de-la-Loutre
- Site naturel protégé par la conservation volontaire Tremble
- Autre aire protégée (extérieur de la municipalité)

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 18 décembre 2024

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MELCCFP, 2024. Registre des aires protégées du Québec
- Réseau de milieux naturels protégés, 2024. Répertoire des sites de conservation volontaire du Québec
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, 2024. Réserve naturelle du Petit Lac des Sables
- Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 8 : AIRES PROTÉGÉES EXISTANTES

3. PORTRAIT



3.1. Milieux boisés

- On retrouve un total de **2 173 peuplements écoforestiers**³ à Sainte-Agathe-des-Monts, couvrant une superficie totale de 112,39 km², soit 80 %⁴ de la municipalité [30].
- Répartition selon le **type de couvert forestier** [30] (Figure 9)⁵ :
 - 48 % des peuplements écoforestiers sont des peuplements de feuillus.
 - 40 % des peuplements écoforestiers sont des peuplements mélangés.
 - 13 % des peuplements écoforestiers sont des peuplements de résineux.
- Répartition selon l'**essence d'arbre dominante** de chaque peuplement écoforestier [30] (Figure 10) :
 - Les peuplements écoforestiers dont l'essence dominante est l'érable (884 peuplements) sont les plus fréquents, suivis de ceux dont l'essence dominante est le sapin (614 peuplements) et d'autres feuillus (p. ex. hêtre, chêne, frêne, etc.) (368 peuplements). Contrairement à l'érable à sucre et l'érable rouge, le sapin baumier, l'épinette blanche, l'épinette noire, le mélèze laricin et l'orme d'Amérique sont des essences qui ne seront plus dans leur habitat favorable en 2080, c'est-à-dire que les conditions climatiques futures ne leur seront plus favorables [31]. Ainsi, les peuplements forestiers dominés par ces essences pourraient potentiellement être plus affectés par les changements climatiques.
 - Les peuplements plus rares sont ceux dont l'essence dominante est : le thuya (3 peuplements), le pin (6 peuplements) et le peuplier (6 peuplements).
- Répartition selon le **type écologique**⁶ [30] (Figure 39 en Annexe) :
 - Présence de 40 types écologiques différents.
 - Les deux types écologiques les plus fréquents sont : MJ12 (bétulaie jaune à sapin et érable à sucre sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique) avec 846 polygones de peuplements écoforestiers, et FE32 (érablière à bouleau jaune sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne et de drainage mésique) avec 711 polygones de peuplements écoforestiers.
 - Présence de 23 types écologiques rares⁷ pour la région écologique 3c (Figure 40 en Annexe).
- Répartition selon les **classes d'âge** [30] (Figure 11)
 - La classe d'âge la plus fréquente est celle représentée par les peuplements écoforestiers VIN (vieux inéquien⁸) avec 310 peuplements écoforestiers. Selon l'inventaire écoforestier, on ne retrouve aucun peuplement écoforestier ayant une classe d'âge au-dessus de 90 ans [30]. Les jeunes peuplements écoforestiers de 10 ans et de 30 ans sont rares (seulement 88 peuplements écoforestiers en tout).
 - Les peuplements écoforestiers équiens (avec des classes d'âge plus uniformes) sont moins fréquents que les inéquiens.
- **Forêts d'intérieur** (Figure 12) :
 - Présence de 82 km² de forêts d'intérieur et de 61 km² de forêts d'intérieur profonde, soit respectivement 58 % et 43 % de la municipalité⁹.

³ Un peuplement écoforestier est un ensemble relativement homogène par rapport à sa composition floristique (espèces végétales présentes), sa structure, son âge et sa répartition dans l'espace [13].

⁴ Ce chiffre est plus élevé (80 vs 79 %) que celui présenté dans la section « Utilisation du territoire » puisqu'il ne s'agit pas de la même source de données. Les polygones des peuplements écoforestiers n'excluent pas nécessairement toutes les petites superficies anthropisées ce qui explique l'écart. Par ailleurs, il y a un certain recouvrement entre les données de milieux humides et de milieux boisés.

⁵ Le total donne 101 % parce que les pourcentages par catégories ont été arrondis.

⁶ Le type écologique est un classement des différents peuplements écoforestiers selon le type de végétation potentielle et les caractéristiques physiques du site. Il représente le type de peuplement écoforestier que l'on retrouvera à la fin de la succession de la végétation. Pour des fins de représentation cartographique, les types écologiques ont été regroupés selon le type de végétation potentielle uniquement.

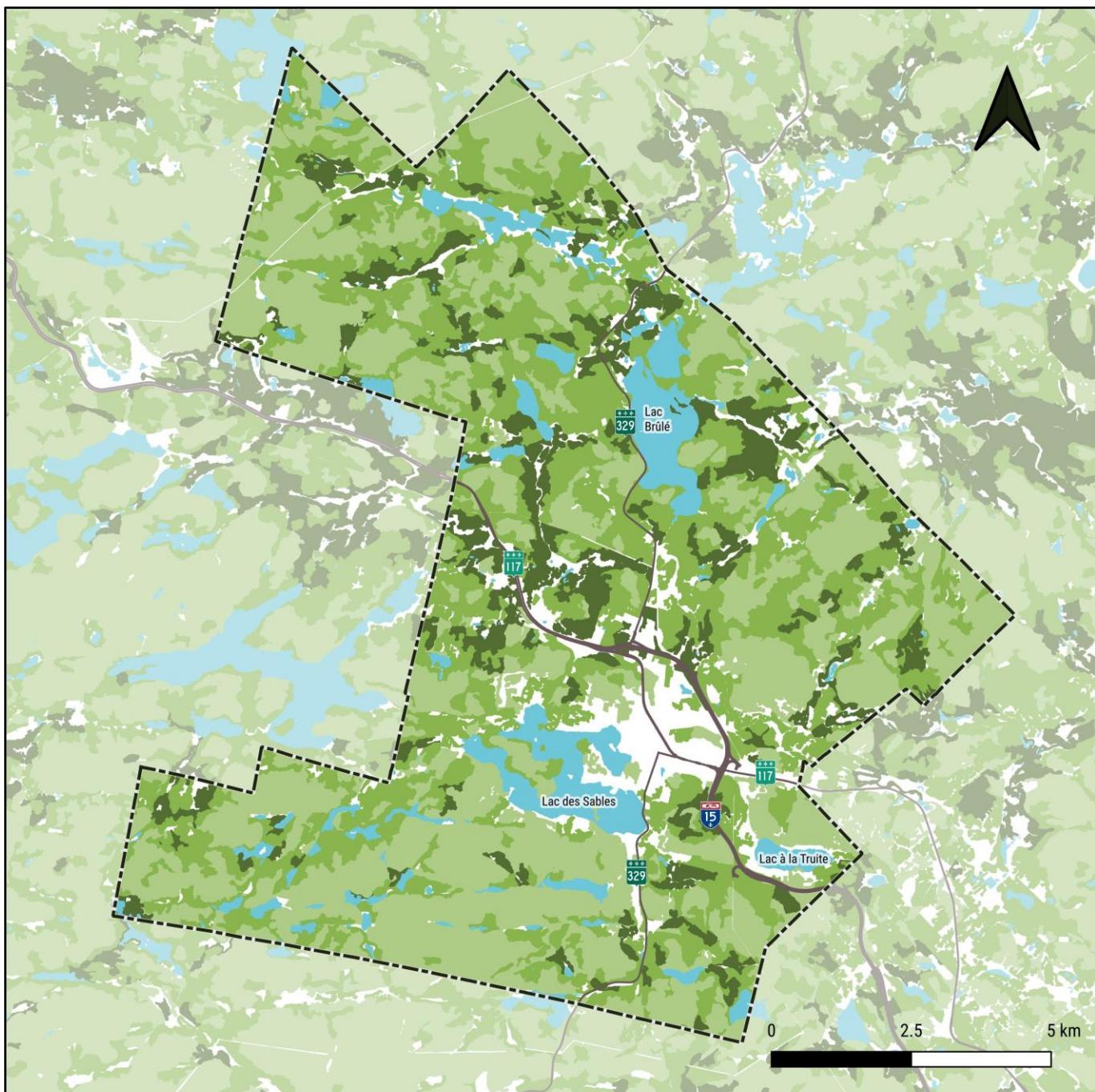
⁷ Type écologique dont la fréquence relative est de moins de 1% dans la région écologique 3c.

⁸ Inéquien signifie qu'il y a plusieurs classes d'âge. Un VIN est composé à 25 % et plus de vieilles tiges [18].

⁹ Les forêts d'intérieur sont les massifs boisés non fragmentés situés à une distance suffisante du réseau routier de manière à ce que les effets des zones anthropisées ne se fassent plus sentir sur les espèces floristiques et fauniques. Dans le cadre de cette analyse, deux distances seuils sont utilisées, soit 100 mètres pour les forêts d'intérieur et 200 mètres pour les forêts d'intérieur profondes.

- La superficie de chacun des îlots de forêts d'intérieur a également été évaluée puisqu'elle influe sur la qualité de l'habitat des espèces. On retrouve un total de 251 îlots boisés, dont 8 de plus de 10 km² (1000 ha) (en incluant les superficies de l'îlot situées à l'extérieur de la municipalité).
- **Carbone** des arbres vivants (Figure 41 en Annexe) :
 - En moyenne, les 2 173 peuplements écoforestiers renferment 66 t/ha de carbone aérien, c'est-à-dire de carbone contenu dans les troncs, les branches et le feuillage. Cette valeur est comparable à ce que l'on trouve en moyenne dans les peuplements écoforestiers de la région [30].
- **Friches** :
 - Selon le 5^e inventaire écoforestier, il y aurait **18 friches** à Sainte-Agathe-des-Monts (Figure 42 en Annexe) [30].
 - Celles-ci couvrent un total de 0,48 km². Il s'agit donc d'un type de milieux rare.
- **Perturbations naturelles** :
 - Territoire affecté par le myriophylle à épi et la renouée du Japon (Figure 43 en Annexe). D'autres espèces sont également présentes mais des données spatiales n'étaient pas disponibles (p.ex. nerprun bourdaine).
 - Territoire ayant subi peu de perturbations naturelles (Figure 44 en Annexe).
 - Feux : 3 **feux de forêt** sont répertoriés sur le territoire, soit un en 1992 qui a touché 7,1 hectares (au nord-est du Domaine Guindon), un autre en 1992 ayant touché 1,1 hectare (à l'ouest de la municipalité, près du chemin Brunet) et un en 2020 qui a touché 1,0 hectare (au nord du lac des Sables) [32].
 - Le territoire a également été touché par des **chablis**¹⁰ partiels en 2016 (avec 2 secteurs en chablis total). Il y a 12 secteurs de chablis répertoriés à l'ouest du lac Brûlé pour un total de 728,0 hectares. Par ailleurs, une autre portion du territoire, celle-ci à l'est du lac des Sables, a été touchée par des chablis partiels en 2022 (9 secteurs totalisant 8,4 hectares) [33].
- **Perturbations anthropiques** :
 - Territoire ayant subi peu de **travaux forestiers** répertoriés en comparaison avec d'autres municipalités à proximité (Figure 45 en Annexe). Un total de 54 secteurs a connu des coupes forestières avec protection de la régénération (total de 241,9 hectares) [34].
 - Les milieux naturels ont également été perturbés par le développement du territoire au fil du temps (développements résidentiels, routes, etc.).
- **Susceptibilité des sols forestiers à l'érosion** :
 - Les peuplements écoforestiers présentent différentes contraintes aux interventions sylvicoles ou à la durabilité de l'aménagement forestier. L'une des contraintes concerne la **susceptibilité du sol à l'érosion**, évaluée en tenant compte de la pente, de la texture du dépôt, de sa pierrosité, de l'épaisseur du dépôt et du régime hydrique. La majorité des peuplements écoforestiers du territoire présente des contraintes modérées face à l'érosion du sol (Figure 46 en Annexe). Certains endroits présentent des contraintes élevées. Ainsi le maintien de ces boisés contribue à la fonction écologique de prévention de l'érosion.
- **Produits issus des milieux boisés** :
 - Une étude de Cultur'Innov a permis d'identifier le **potentiel acéricole** (produits de l'érable), le potentiel des **produits forestiers non ligneux** (p. ex. petits fruits, plantes médicinales, etc.), ainsi que celui des **champignons** dans les peuplements écoforestiers [35, 36, 37]. Cette étude révèle que les milieux forestiers sont susceptibles de receler entre 7 et 10 produits forestiers non ligneux. Il y aurait également 132 peuplements écoforestiers avec un potentiel acéricole, ainsi que 482 peuplements avec un potentiel pour l'un des 4 champignons analysés (cèpe d'Amérique, champignon crabe, chanterelle commune et matsutake).
 - Les peuplements écoforestiers renferment en moyenne 175 m³/ha de bois (**volumes marchands bruts**) (Figure 48 en Annexe). Ainsi, les peuplements forestiers ont généralement des volumes de bois élevés et renferment un bon potentiel pour la matière première du bois.

¹⁰ Chablis : ensemble d'arbres renversés, le plus souvent par l'action de vents violents.



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

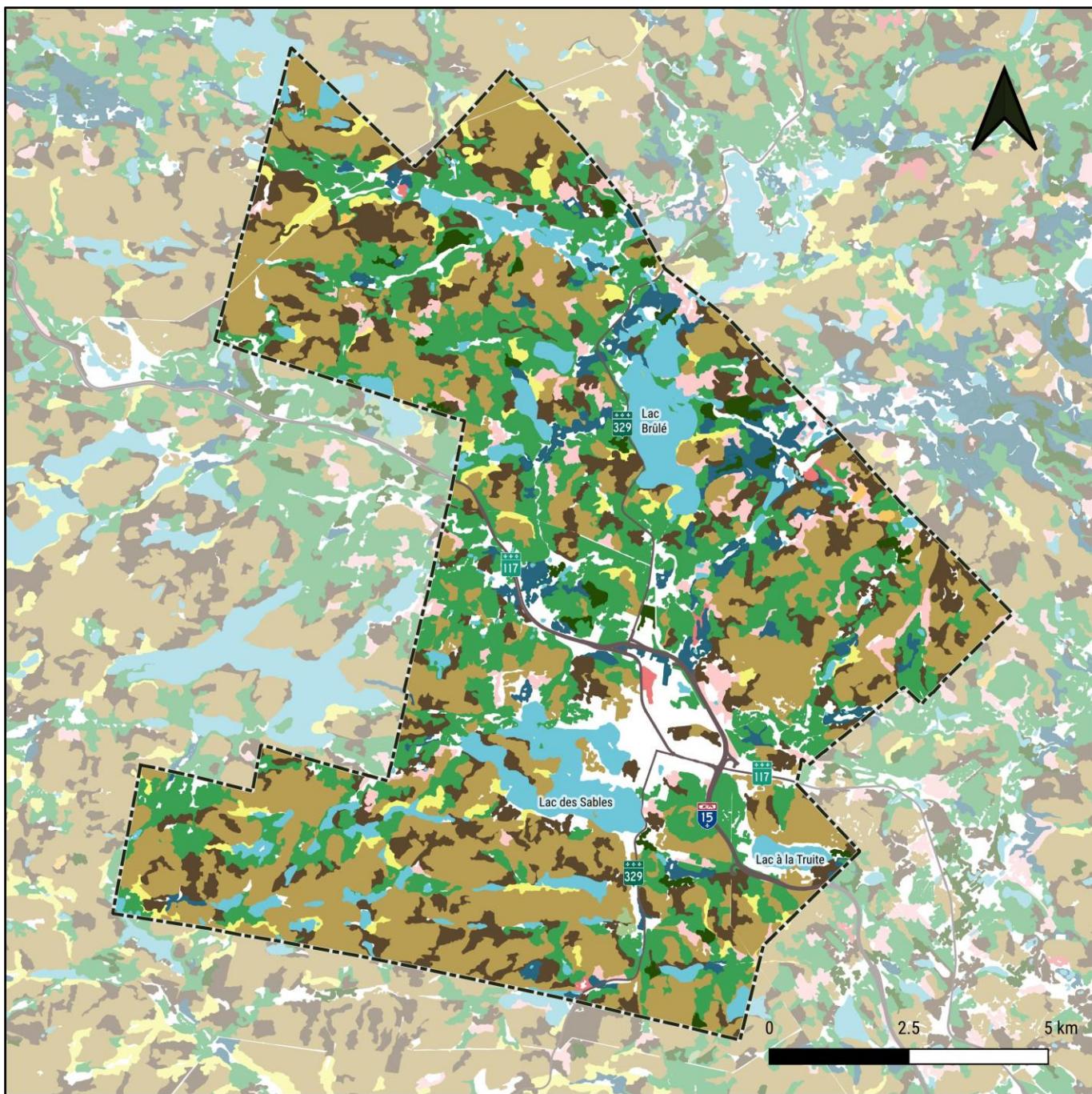
- Type de couverture forestière
- Feuillu
 - Mélangé
 - Résineux

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 9 : TYPES DE COUVERT FORESTIER



Légende

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Lac

Autoroute

Route nationale ou régionale

Espèce dominante

Bouleau à papier

Bouleau jaune

Épinette

Espèce dominante (suite)

Érable

Peuplier

Pin

Sapin

Thuya

Autres feuillus

Autres résineux

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 octobre 2024

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

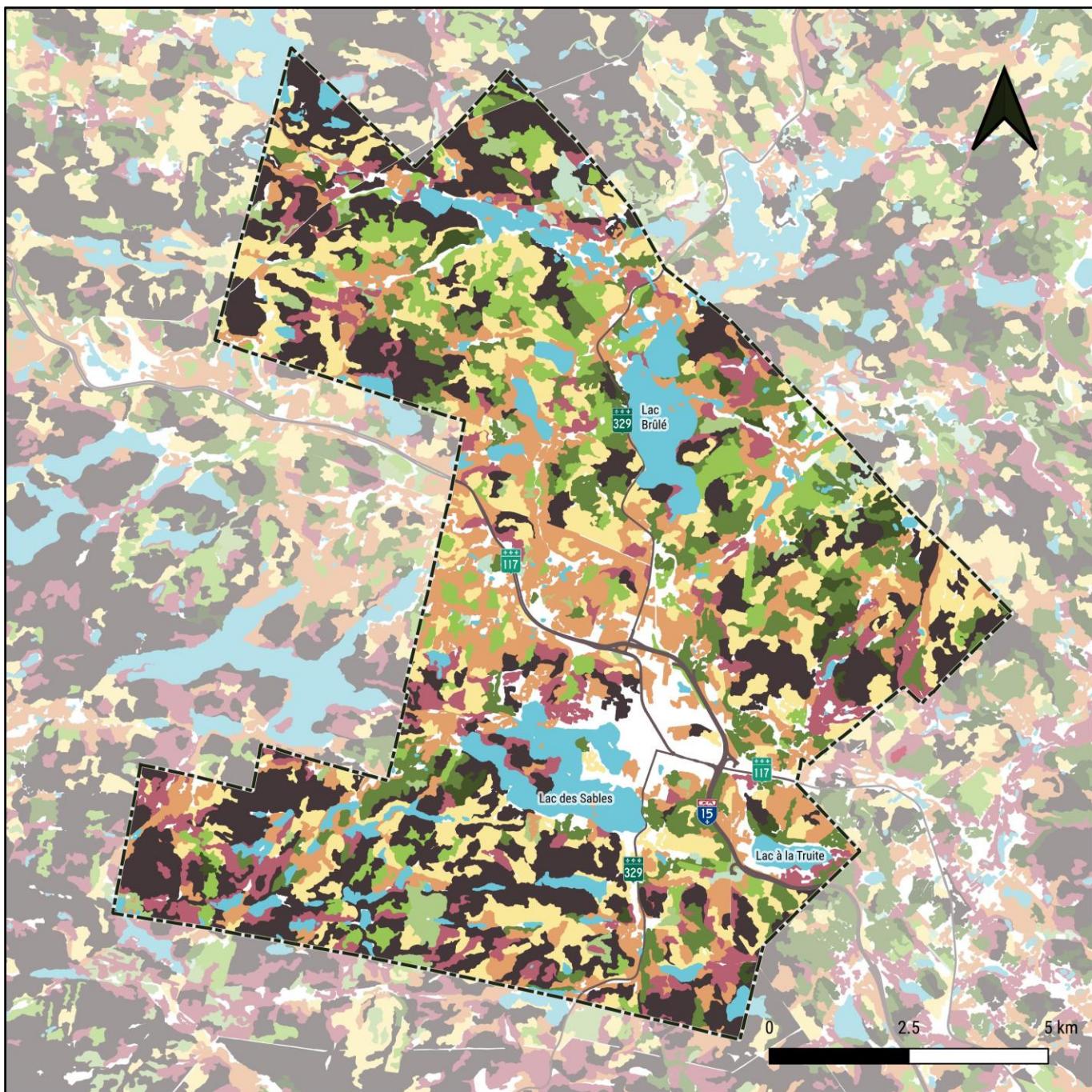
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales

- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)

- MRNF, 2024. Adresse Québec

- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 10 : ESPÈCE DOMINANTE DES PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS



Légende

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Lac

Classe d'âge (peuplement écoforestier inéquien)

Jeune inéquien

Jeune irrégulier

Vieux inéquien

Vieux irrégulier

Classe d'âge (peuplement écoforestier équien)

10 ans

30 ans

50 ans

70 ans

90 ans

120 ans

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 11 décembre 2024

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

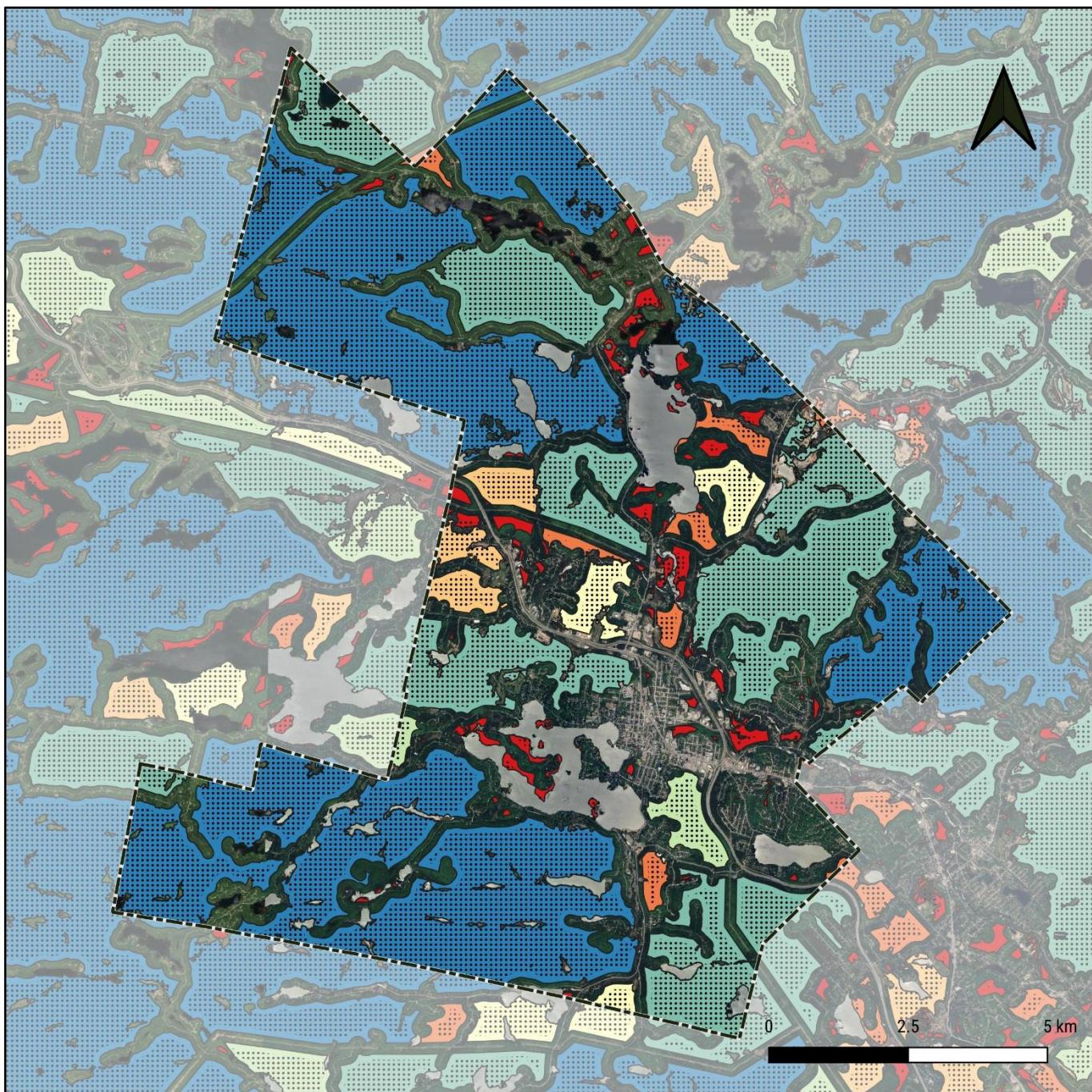
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales

- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)

- MRNF, 2024. Adresse Québec

- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 11 : ÂGE DES PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS



Légende

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Forêt d'intérieur profonde

Forêt d'intérieur selon la superficie de l'ilot non fragmenté

- [0 - 20[ha
- [20 - 50[ha
- [50 - 75[ha
- [75 - 100[ha
- [100 - 200[ha
- [200 - 1000[ha
- 1000 ha et plus

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 18 novembre 2024

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
- Google, 2024. Fond de carte Google satellite

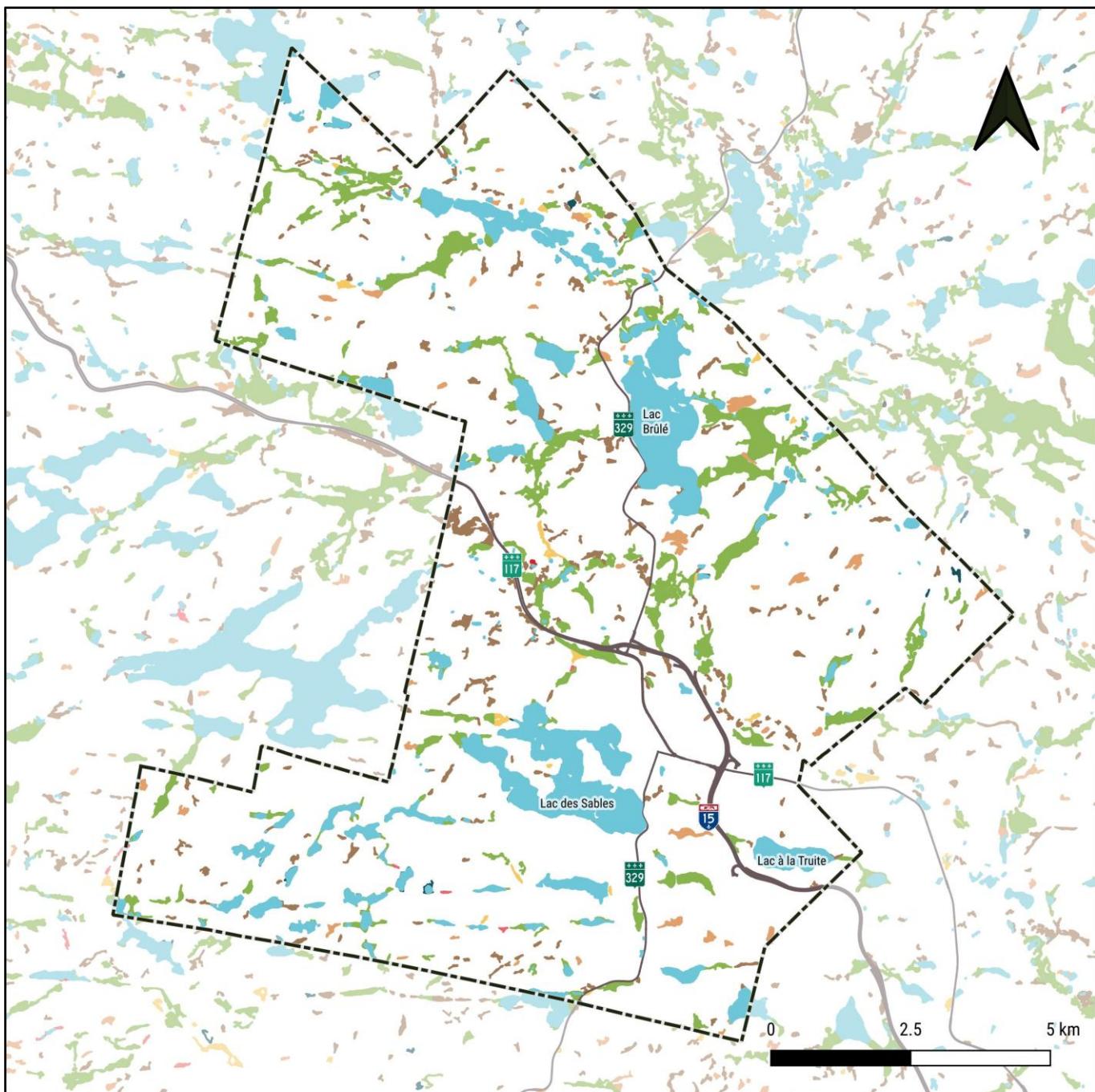
FIGURE 12 : FORÊTS D'INTÉRIEUR

3.2. Milieux humides

- La source de données qui est utilisée est la couche des milieux humides du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC des Laurentides [9]. On retrouve **532 milieux humides ou complexe de milieux humides** sur le territoire pour un total de 10,89 km². Il importe de mentionner que certaines superficies peuvent avoir été également comptabilisées dans les milieux boisés, ces informations n'étant pas mutuellement exclusives (les milieux humides ne sont pas nécessairement tous exclus des superficies des peuplements écoforestiers).
- On retrouve un total de 157 complexes de milieux humides (plusieurs types de milieux humides en contact ensemble), pour une superficie totale de 7,58 km² (Figure 13). Les autres types de milieux humides le plus représentés sont les **marécages** (268 milieux pour un total de 2,03 km²) et les tourbières boisées (45 milieux pour un total de 0,73 km²). On retrouve relativement peu de milieux de type « eau peu profonde » (32 milieux pour un total de 0,27 km²) et de tourbières minérotropiques (20 milieux pour un total de 0,23 km²). Les types de milieux humides les moins représentés sont les prairies humides (8 milieux pour 0,03 km²) et les marais (seulement 2 marais pour 0,01 km²). Il n'y a aucune tourbière ombratrophe (bog) sur le territoire.
- Les milieux humides du territoire sont majoritairement classés comme **prioritaires au PRMHH**, c'est-à-dire que la MRC considère que la protection de ces milieux doit être priorisée pour le maintien de la biodiversité (Figure 14) [38].

3.3. Milieux hydriques

- Les sources de données qui sont utilisées pour les milieux hydriques sont celles du PRMHH, ainsi que les zones inondables du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC [8, 39, 40, 19, 41, 42].
- Total de **738,07 km de cours d'eau** dans la municipalité (Figure 16). Parmi ceux-ci, 60,25 km ont été sélectionnés comme prioritaires dans le PRMHH. Cette longueur de cours d'eau prioritaires est répartie sur 130 segments différents.
- Total de **178 lacs** couvrant une superficie totale de 10,89 km² (Figure 16) [8]. Les plus grands lacs sont le lac des Sables et le lac Brûlé. Il importe de mentionner que certaines superficies de lacs peuvent avoir été également comptabilisées dans les milieux humides, ces informations n'étant pas mutuellement exclusives.
- On retrouve 2,18 km² de plaine inondable dans la municipalité, celle-ci étant située le long de la rivière du Nord (Figure 16).
- La municipalité est presque entièrement située dans le bassin versant de la rivière du Nord. Seule une petite portion au nord se trouve dans le bassin versant de la rivière Rouge. Dans le PRMHH, le territoire fut découpé en unités géographiques d'analyse (UGA), soit un découpage fait en fonction des bassins versants, mais également en fonction d'autres facteurs comme le contexte d'aménagement du territoire (Figure 15). La municipalité est principalement située dans les UGA « Centre-Est » et « Centres urbains » [43]. La 3^e UGA, nommée « Est MRC », est située au nord de la municipalité.
- Étant donné les échanges entre les eaux de surface et les eaux souterraines, les données relatives aux nappes d'eau souterraines sont également pertinentes dans le cadre de ce plan. La **recharge potentielle** est une estimation de l'infiltration des eaux de surface vers les eaux souterraines (en mm d'eau/an). Elle varie de 0 à 469 mm par an sur le territoire [44] (Figure 17). Par ailleurs, la même étude a permis d'évaluer un indice reflétant la vulnérabilité des eaux souterraines aux contaminants provenant de la surface (indice DRASTIC) [45]. De manière générale, **les eaux souterraines sont moyennement vulnérables dans la municipalité** (moyenne de 118 pour l'indice DRASTIC, correspondant à une vulnérabilité moyenne). L'indice DRASTIC varie entre 55 (vulnérabilité faible) et 208 (vulnérabilité élevée) sur le territoire (Figure 18).
- La Ville a réalisé une analyse de la vulnérabilité de sa source d'eau potable située dans le Petit Lac des Sables. La localisation de la prise d'eau, ainsi que les aires de protection de la source d'eau potable sont présentées à la Figure 49. L'aire de protection immédiate couvre une superficie de 11,59 hectares et correspondant à la portion est du Petit Lac des Sables (300 mètres autour de la prise d'eau [7]). L'aide de protection intermédiaire couvre 1 166,73 hectares, alors que l'aire de protection éloignée couvre une superficie de 3 895,26 hectares. Les milieux naturels qui se situent dans les aires de protection des sources d'eau potable jouent donc un rôle important pour l'approvisionnement en eau potable.



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Type de milieu humide

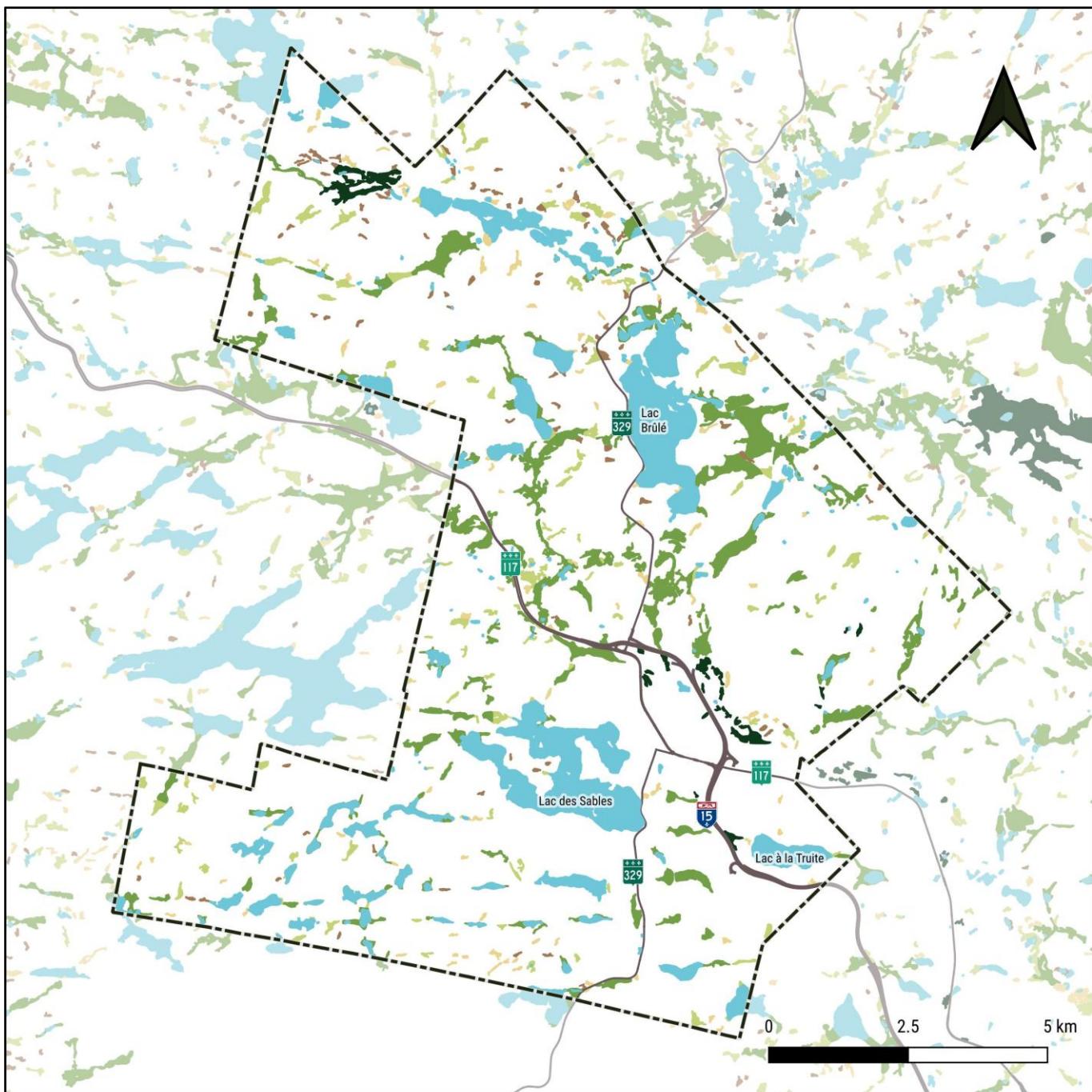
- Complexé composé de plusieurs types de milieu humide
- Fen (tourbière minérotrophe)
- Eau peu profonde
- Marécage
- Marais
- Prairie humide
- Tourbière boisée

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - MRC des Laurentides, 2024. Milieux humides (PRMHH)

FIGURE 13 : MILIEUX HUMIDES



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

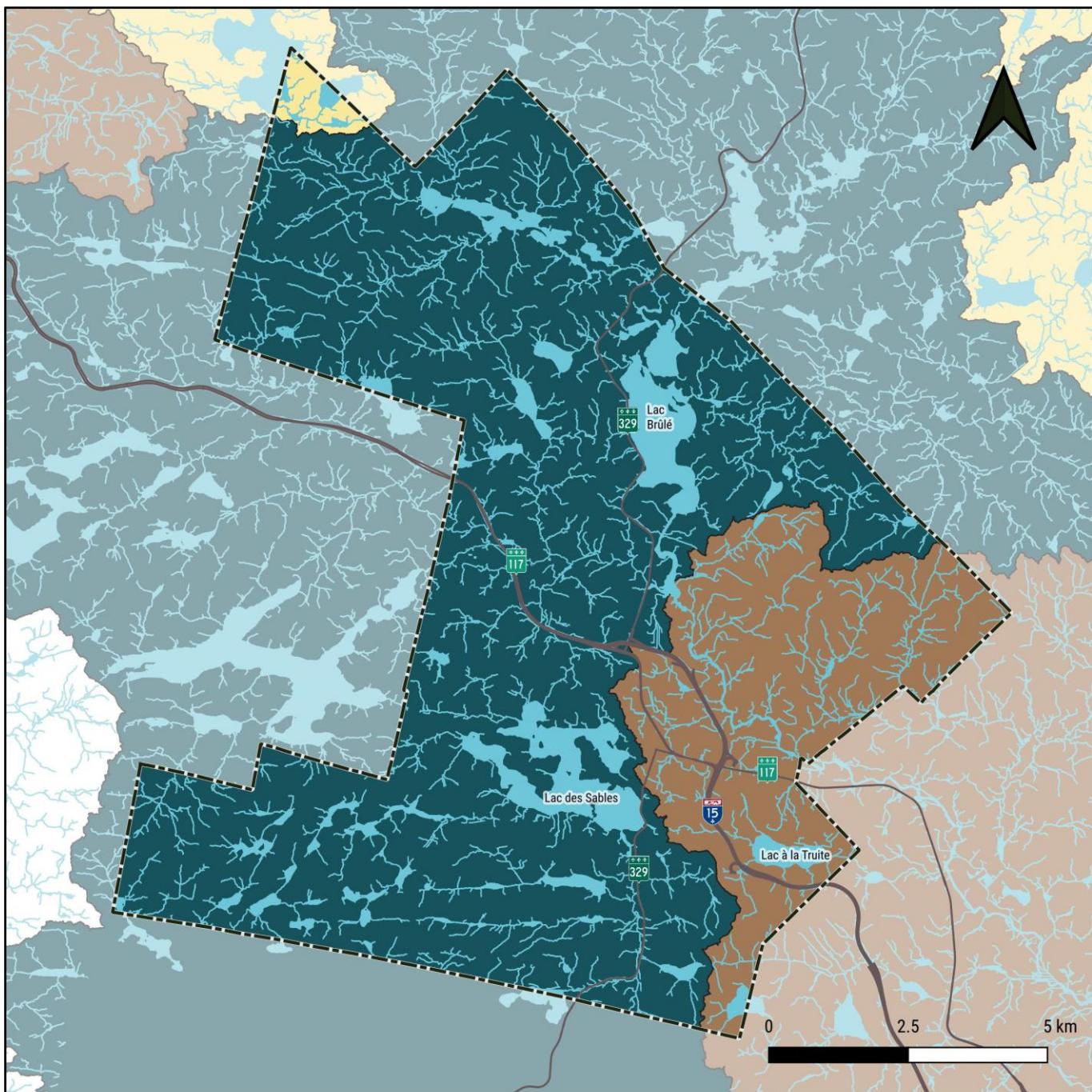
- Niveau de priorité (PRMHH)
- Non prioritaires
 - Priorité faible
 - Priorité moyenne
 - Prioritaires
 - Critiques

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - MRC des Laurentides, 2024. Milieux humides prioritaires (PRMHH)

FIGURE 14 : NIVEAU D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES SELON LE PRMHH DE LA MRC DES LAURENTIDES



Légende

	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	Unité géographique d'analyse	
	Municipalité voisine		Centre-Est
	Autoroute		Centres urbains
	Route nationale ou régionale		Est MRC
	Cours d'eau		
	Lac ou rivière large		

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024

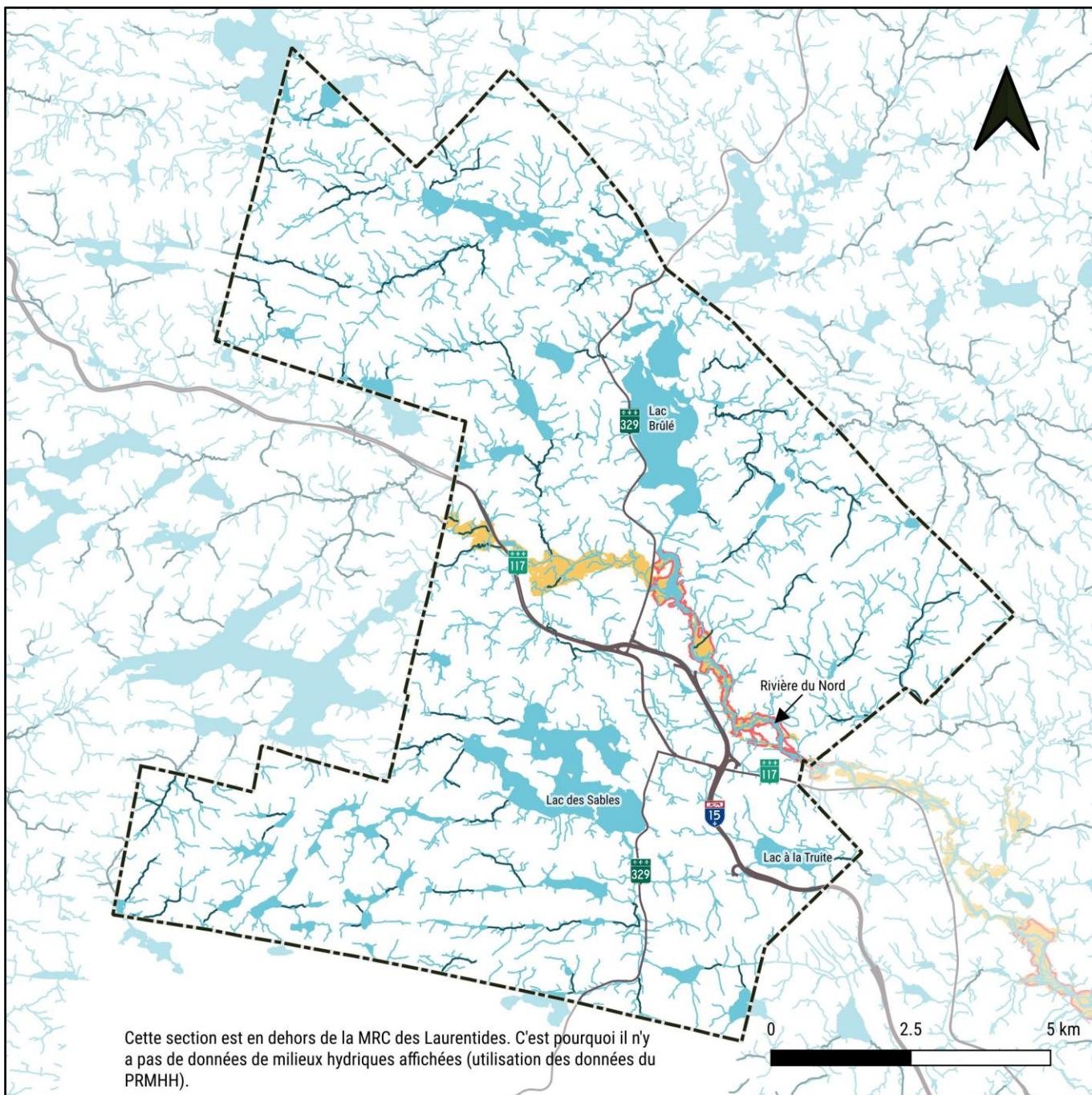
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRC des Laurentides, 2024. Cours d'eau (PRMHH)
- MRC des Laurentides, 2024. Unités géographiques d'analyse (PRMHH)

FIGURE 15 : UNITÉS GÉOGRAPHIQUES D'ANALYSE DU PRMHH DE LA MRC DES LAURENTIDES



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Zone inondable selon le Schéma d'aménagement et de développement
- Municipalité voisine
- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Cours d'eau
- Cours d'eau sélectionné au PRMHH (prioritaires)
- Lac ou rivière large
- Plaine inondable selon le PRMHH

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024

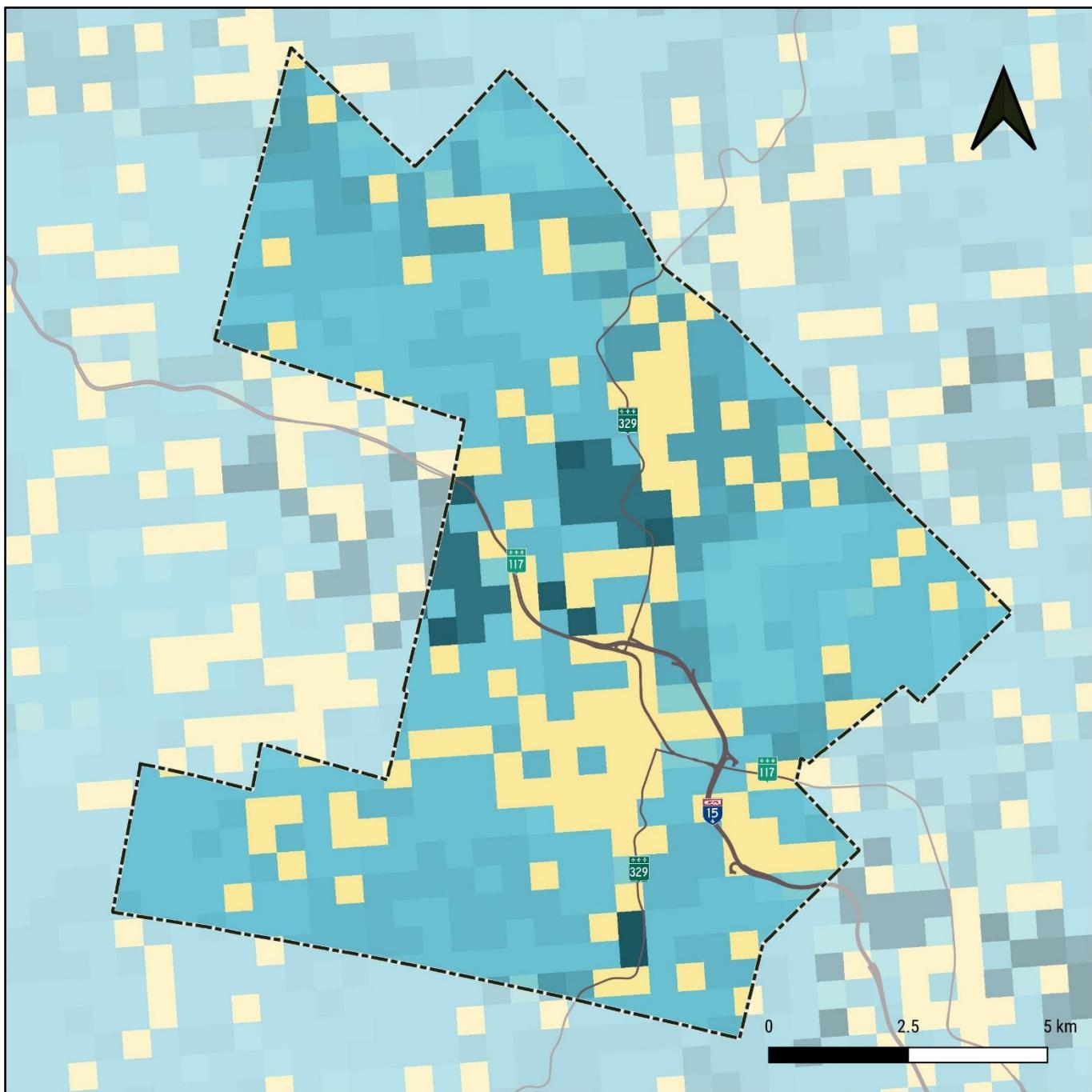
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRC des Laurentides, 2024. Lacs (PRMHH)
- MRC des Laurentides, 2024. Cours d'eau (PRMHH)
- MRC des Laurentides, 2024. Cours d'eau sélectionnés (PRMHH)
- MRC des Laurentides, 2024. Zone inondable (SAD)
- MRC des Laurentides, 2024. Plaine inondable (PRMHH)

FIGURE 16 : HYDROGRAPHIE, ZONES INONDABLES ET PLAINES INONDABLES



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Recharge potentielle des eaux souterraines (mm/an)

469



0

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024

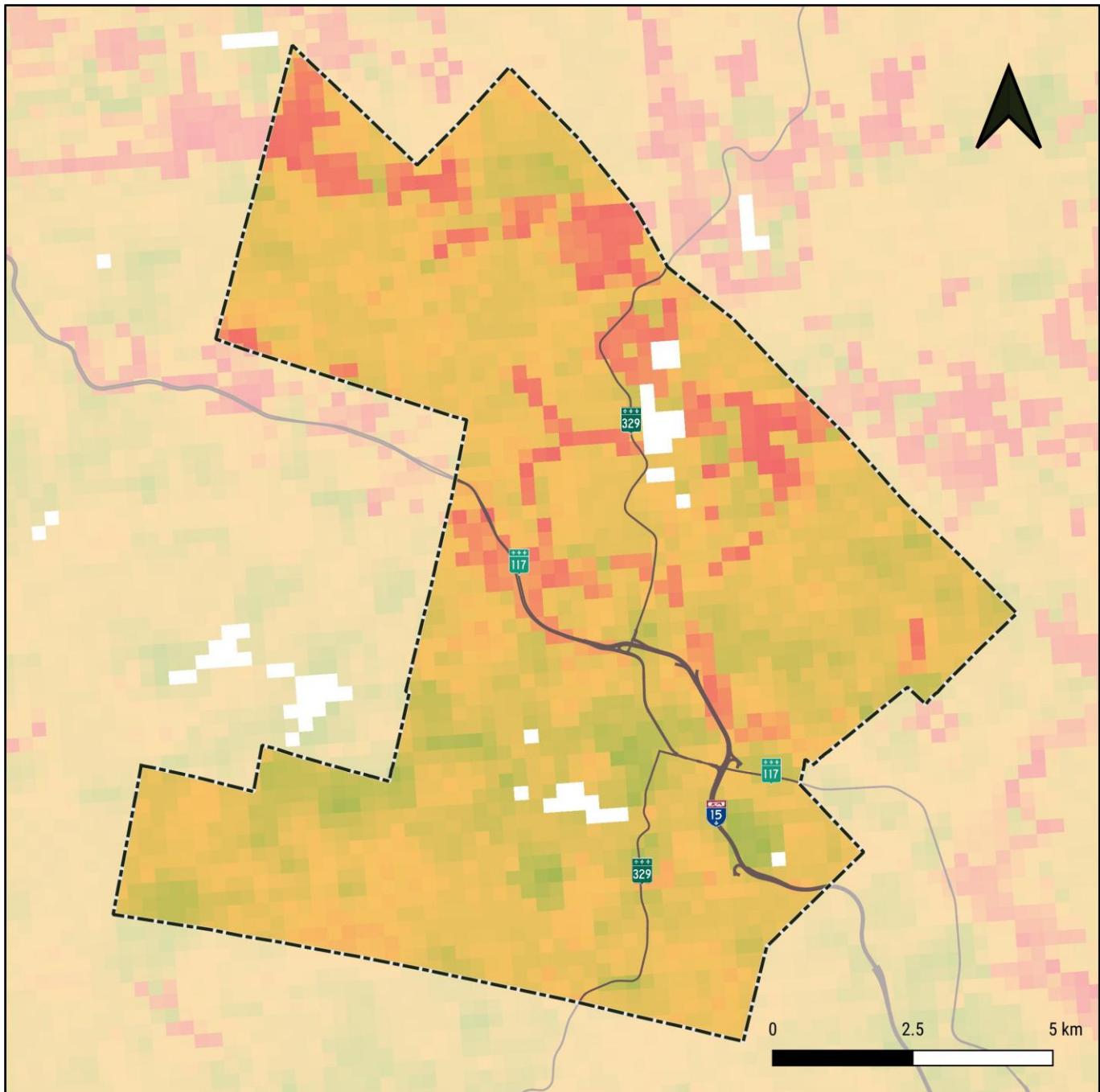
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- Larocque et al., 2022. Recharge potentielle

FIGURE 17 : RECHARGE POTENTIELLE DES EAUX SOUTERRAINES

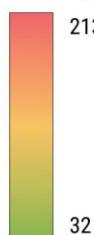


Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Indice de vulnérabilité DRASTIC

(moins de 100 = faible,
100 à 180 = moyen,
180 et plus = élevé)



Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- Larocque et al., 2022. Indice DRASTIC

FIGURE 18 : INDICE DRASTIC (VULNÉRABILITÉ DES EAUX SOUTERRAINES)

3.4. Milieux d'intérêt

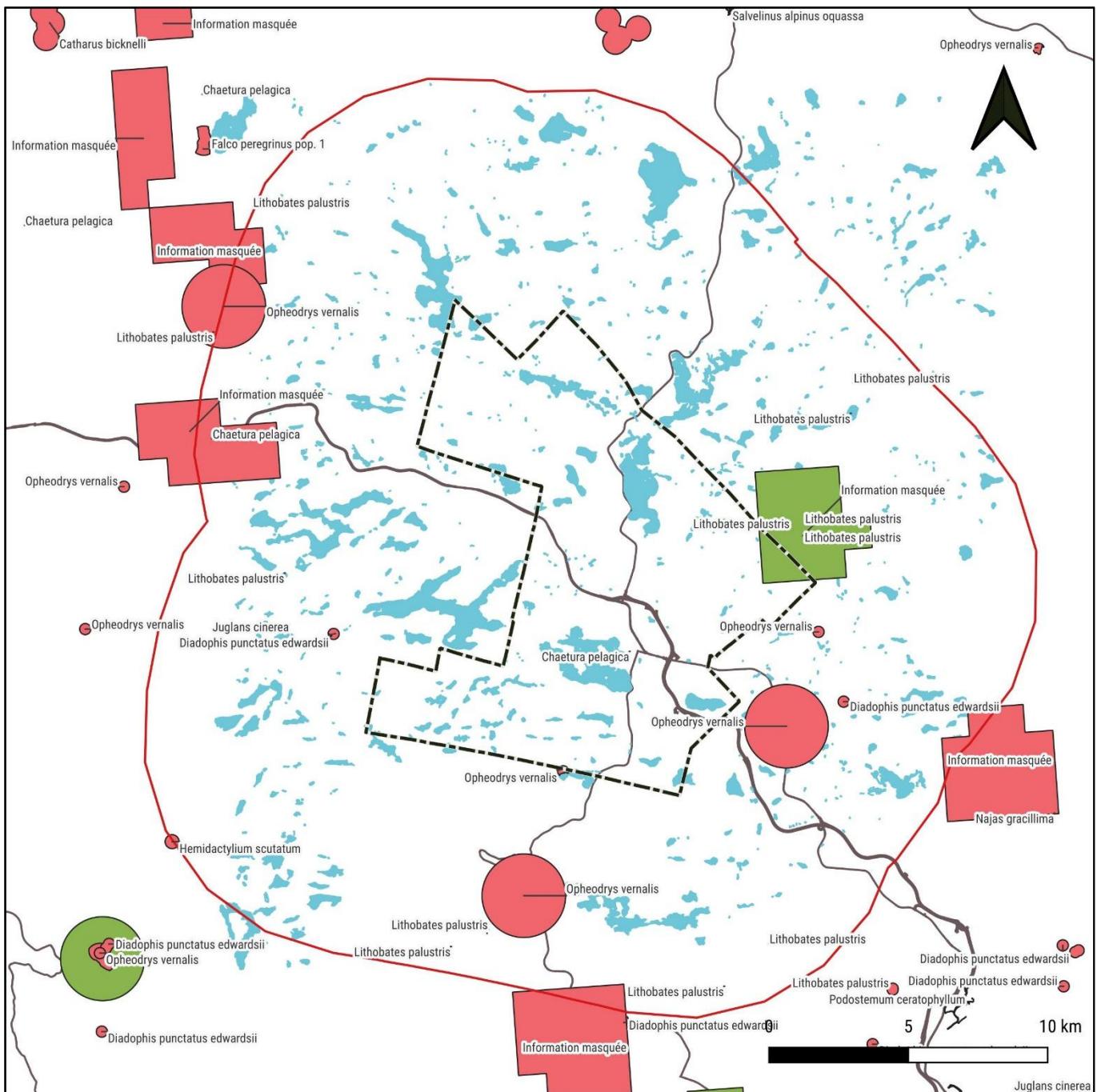
► Espèces fauniques en situation précaire (Figure 19) :

- **Deux occurrences d'espèces fauniques** en situation précaire dans la municipalité (couleuvre verte et martinet ramoneur) [46]. Dans un rayon de 8 km, on retrouve également **23 autres occurrences d'espèces fauniques en situation précaire** : 11 occurrences de grenouille des marais (susceptible¹¹), 4 autres occurrences de couleuvres vertes (susceptible), 2 occurrences de couleuvres à collier du Nord (susceptible), une occurrence de salamandre à quatre orteils (susceptible), une autre occurrence de martinet ramoneur (menacé) et 4 occurrences d'espèces fauniques dont l'information est masquée.

► Espèces floristiques en situation précaire (Figure 19) :

- **Une occurrence d'espèce floristique** en situation précaire dans la municipalité (information masquée relativement à l'espèce présente) [46]. Par ailleurs, un rayon de 8 km, on retrouve également une occurrence de noyer cendré (susceptible).
- Le territoire comprend 81 peuplements écoforestiers constituant un habitat potentiel de type 3 selon le Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables - Outaouais, Laurentides et Lanaudière [47, 30] (Figure 50 en Annexe). Un total de **24 plantes menacées ou vulnérables** peut se retrouver dans les habitats de type 3 (p. ex. ail des bois, ginseng à cinq folioles, noyer cendré, etc.). Deux de ces peuplements forestiers sont également des habitats de type 7 et pourraient comprendre des espèces telles que la woodwardie de Virginie (susceptible). Finalement, il y a un peuplement écoforestier qui est à la fois de types 1, 2, 3 et 4. Celui-ci pourrait donc comprendre une variété d'espèces floristiques menacées ou vulnérables comme l'érythronie, le conopholis d'Amérique ou encore l'hélianthème à feuilles étalées.

¹¹ Une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.



Légende

-  Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
 -  Autoroute
 -  Route nationale ou régionale
 -  Rayon de 8 km autour de Sainte-Agathe-des-Monts
 -  Occurrence d'espèce animal en situation précaire
 -  Occurrence d'espèce floristique en situation précaire

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMH)
- MELCCFP, 2024. Espèces en situation précaire

FIGURE 19 : OCCURRENCES D'ESPÈCES EN SITUATION PRÉCAIRE

3.5. Paysages

Le volet paysage du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts vise à affiner la connaissance des milieux naturels par ses paysages d'intérêt patrimonial. Il s'ajoute aux autres volets pour prioriser les milieux naturels dans le cadre d'une stratégie de conservation, en tenant compte de cette composante socio-culturelle.

Un paysage de collines se dévoile depuis l'autoroute 15 en arrivant dans la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts. Ces basses collines ceinturent les lacs, les milieux humides et les rivières qui marquent l'identité des paysages. Ces paysages sont issus de la glaciation et de l'érosion d'une immense chaîne de montagnes « les Laurentides », qui étaient d'une hauteur similaire à l'Himalaya. Ce sont les liens avec les habitants et son histoire qui forgent son identité, marqués par les paysages d'intérêt patrimonial. Le Lac des Sables est un symbole fort pour les habitants de la Ville. Porte d'entrée pour l'étude des paysages reconnus et à potentiel, la consultation citoyenne a enrichi l'expérience paysagère vécue au quotidien.

Le portrait-diagnostic des paysages s'est déroulé en deux grandes étapes :

- ▶ Une étude basée sur une analyse terrain¹² a permis de repérer des paysages reconnus et à potentiel. Symboles forts des paysages de la Ville, les paysages reconnus sont d'abord repérés à partir des données de la Ville et de recherches sur l'iconographie¹³. Les milieux naturels susceptibles de devenir des paysages à grand potentiel représentent donc les « paysages à potentiel ».
- ▶ L'appropriation par les citoyens est un élément clé pour repérer et mieux cibler les paysages. Elle apporte une richesse dans la perception des paysages vécus. La consultation citoyenne a permis d'identifier les paysages « Coup de cœur ».

La consultation citoyenne associée à l'étude permet donc d'identifier les paysages d'intérêt. Leur valeur patrimoniale se base sur l'appropriation citoyenne (densité des coups de cœur sur la carte) et l'étude des paysages (Figure 22). Les données sur le relief, les milieux humides et le cadre écologique de référence du Québec [26] ont permis d'ajuster la localisation des points de vue et des paysages repérés lors de la consultation. À titre d'exemple, les milieux humides « Coup de cœur » ont été redélimités en se basant sur les couches cartographiques de milieux humides et le relief.

L'analyse de l'iconographie a permis de découvrir les paysages mis en valeur dans les photos, carte postales et cartes historiques. Depuis les années 1950, le ski autour du Lac des Sables (mont Kingston/Sainte-Agathe, auberge la Calèche) marque l'identité de la Ville. Le festiglace et le carnaval étaient les sports d'hiver (années 50-60) avec le skiglisse, l'aéroski et les constructions de glace. Ce qui distingue la saison chaude, ce sont les prairies et les forêts qui alternent sur les collines autour des lacs (années 40) avant le déclin des prairies (années 70). La forêt prend le dessus et devient peu à peu habitée au niveau des points de vue sur les collines. Le sport de plein air bat son plein avec les sentiers de ski et randonnée patrimoniaux, le club de plein air de Sainte-Agathe-des-Monts et les milieux naturels du Camping.

¹² Analyse terrain effectuée en septembre 2024

¹³ Cartes et photographies anciennes des années 1950-1970



FIGURE 20 : COMPÉTITIONS DE SKI ALPIN AU MONT SAINTE-AGATHE, 1962

Source : BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Adrien Hubert. Photographie : L. Bertrand, Conseil du tourisme



FIGURE 21 : PENTE DE SKI DE LA FERME BAUMGARTEN, EN ARRIÈRE DE L'HÔTEL MANOR HOUSE

Source : Comité du Patrimoine de Sainte Agathe des Monts

Le lien aux populations est un autre élément clé du paysage : un paysage c'est « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »¹⁴. L'analyse paysagère a permis de catégoriser différents types de paysages qui sont présentés à la Figure 22 et au Tableau 2. Des fiches « Paysage », présentées en annexe (à partir de la Figure 51), correspondent aux paysages à prioriser pour leurs milieux naturels. Les fiches « Paysage » sont priorisées selon leur valorisation forte ou moyenne des paysages, lors de la consultation citoyenne (selon la densité de « coups de cœur »). Chaque fiche « Paysage » donne des éléments clé sur les paysages priorisés : localisation à l'échelle de la Ville, composantes clé, images-force, reconnaissance et protection actuelle.

TABLEAU 2 : PAYSAGES D'INTÉRÊT

Catégorie de paysage	Détails (fiches disponibles en annexe)
Les paysages de lacs (valeur forte)	Les 3 lacs les plus valorisés (lac des Sables, lac Brûlé et Petit lac des Sables), les paysages du lac des Sables : place Lagny, plage Tessier, plage Sainte-Lucie, plage Major
Les paysages de sentiers (valeur forte)	Mont Sainte-Agathe, Parc régional et son aire protégée, Mont Catherine, Sentiers non officiels du club de plein air, Accès aux sentiers patrimoniaux
Les paysages de sentiers (valeur moyenne)	Sentiers non officiels du camping, Mont Castor, Aire privée de l'auberge "Petit bonheur", golf du mont Sainte-Agathe, Aire de Conservation Manitou
Les milieux humides	Barrage aux Castors, Lac Brûlé, Mont Castor, Lac Papineau
Les autres attraits du paysage	Paysages reconnus, mais un peu moins valorisés lors de la consultation citoyenne (moins de coups de cœur) : gare ancienne, parc Maurice Demers, Lac Wener, parc agricole, maisons patrimoniales

¹⁴ Source : Convention européenne du paysage, 2000

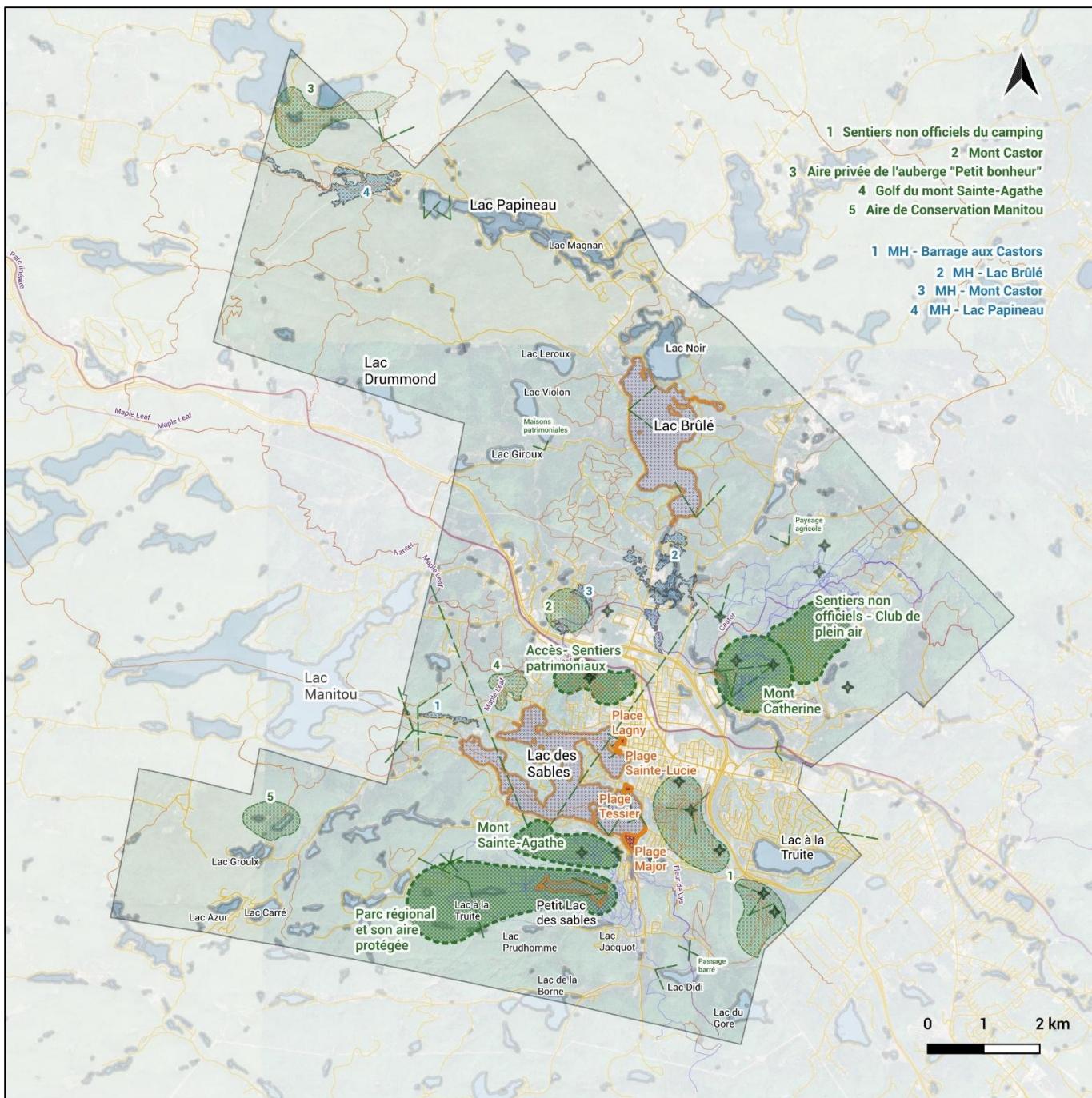


FIGURE 22 : PAYSAGE D'INTÉRÊT

4. DIAGNOSTIC

4.1. Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Ce diagnostic examine les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (FFOM) ayant un potentiel d'influencer le succès ou l'échec de la conservation des milieux naturels à Sainte-Agathe-des-Monts. Les FFOM les plus pertinentes dans le cadre du plan de conservation sont présentées au Tableau 3.

TABLEAU 3 : FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES AYANT UN POTENTIEL D'INFLUENCER LE SUCCÈS OU L'ÉCHEC DE LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS À SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Forces	Faiblesses
<p>(élément positif sur lequel la Ville peut exercer un certain contrôle)</p> <ul style="list-style-type: none">• Mobilisation politique actuelle favorable à la conservation des milieux naturels• Présence d'aires protégées dans la municipalité (facilite la mise en place d'autres aires protégées autour)• Proximité avec des aires protégées d'envergure régionale (à l'extérieur de la municipalité)• Bon potentiel de valorisation des milieux naturels par la culture de produits forestiers non ligneux (PFNL)• Forte proportion du territoire constituée de milieux naturels• Présence de plusieurs îlots de forêt d'intérieur (grands îlots forestiers non fragmentés)• Milieux naturels généralement peu perturbés• Présence de nombreux milieux humides et hydriques en bon état• Présence de plusieurs types écologiques rares• Diversité des paysages d'intérêt• Identité patrimoniale forte du lac des Sables, du mont Sainte-Agathe, des sentiers patrimoniaux et des grandes festivités	<p>(élément négatif sur lequel la Ville peut exercer un certain contrôle)</p> <ul style="list-style-type: none">• Faible proportion du territoire avec un zonage de conservation• Faible présence de friches• Faible variété en termes de composition des boisés (forte proportion avec les mêmes espèces dominantes)• Faible proportion de milieux naturels protégés• Plusieurs peuplements écoforestiers sensibles aux changements globaux• Activités récréatives en milieux naturels parfois non encadrées
Opportunités	Menaces
<p>(possibilité positive, dont la Ville pourrait éventuellement tirer profit pour la mise en œuvre du plan de conservation)</p> <ul style="list-style-type: none">• Mobilisation de propriétaires privés pour la protection et la valorisation des milieux naturels (plusieurs projets en développement)• Organismes de conservation actifs sur le territoire et plusieurs organismes environnementaux présents• Vaste réseau récréatif pouvant contribuer au maintien des milieux naturels• Financement disponible pour l'acquisition, la restauration et la mise en valeur• Nouvelle reconnaissance des "autres mesures de conservation efficaces" pouvant permettre de désigner d'autres types de territoires protégés• Paysages à grand potentiel de valorisation• Appropriation citoyenne forte envers les paysages et les milieux naturels	<p>(problème, obstacle ou limitation extérieure, pouvant empêcher ou limiter la conservation des milieux naturels)</p> <ul style="list-style-type: none">• Changements globaux (changements climatiques, arrivée de nouveaux ravageurs, espèces exotiques envahissantes)• Exploitation des ressources : présence de titres miniers actifs (potentiel d'exploitation minière)• Pression relative au développement résidentiel (croissance démographique, accélération du développement) pouvant induire la perte et la fragmentation des milieux naturels, incluant les paysages• Autres pressions associées aux activités humaines : développement de sentiers informels, coupes forestières non durables, etc.

4.2. Analyse et spatialisation des enjeux

Pour analyser les enjeux relatifs à la conservation des milieux naturels, il importe de définir quelques concepts. Il existe une multitude de modèles conceptuels montrant les relations entre les processus écologiques, les fonctions écologiques, les services écosystémiques et les bénéfices que les collectivités en tirent [48]. Les définitions de fonctions écologiques et de services écosystémiques utilisées dans ce plan sont présentées à la Figure 23. Les fonctions et services ont été choisis de manière cohérente avec le contexte territorial de Sainte-Agathe-des-Monts et en fonction des données disponibles (Figure 24).

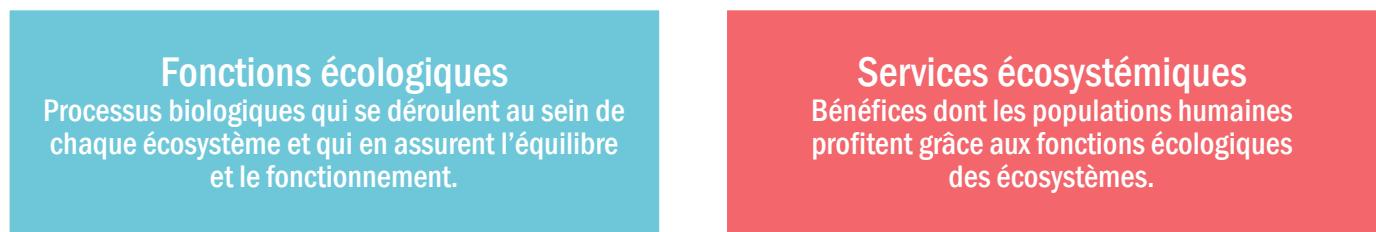


FIGURE 23 : DÉFINITIONS DE FONCTIONS ÉCOLOGIQUES ET SERVICES ÉCOSSYSTÉMIQUES [49, 50, 51]

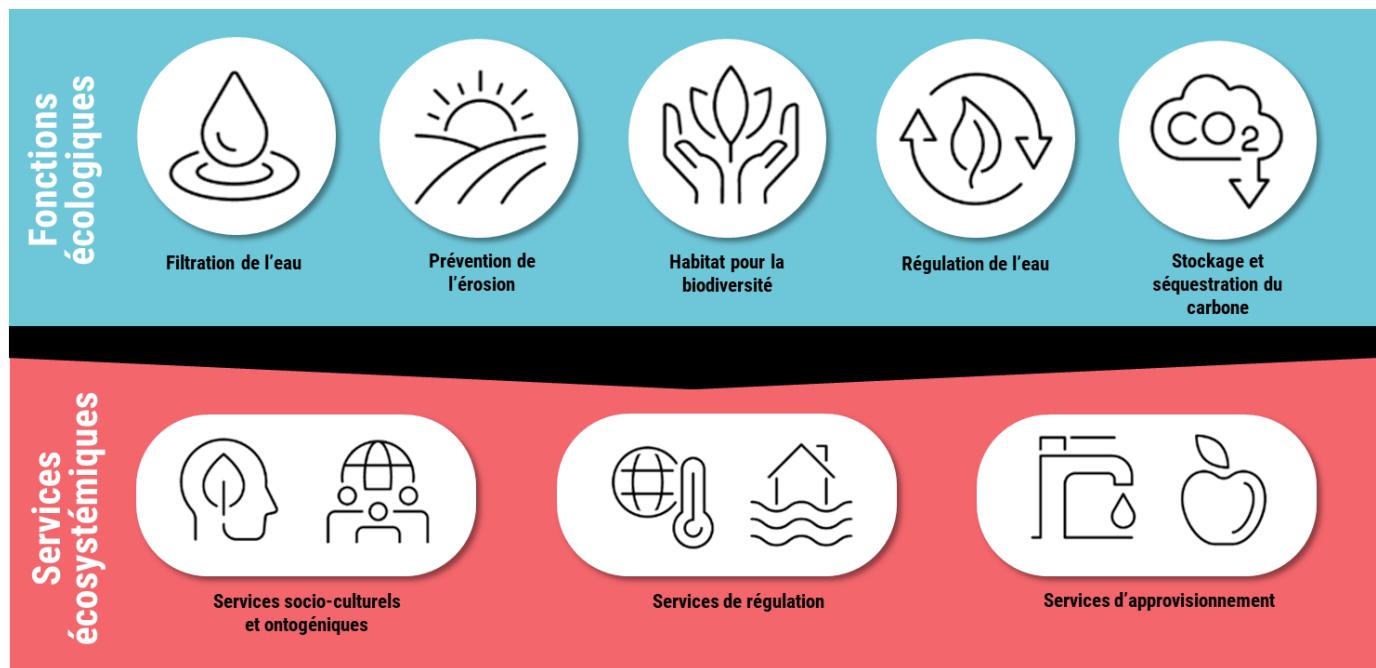


FIGURE 24 : FONCTIONS ÉCOLOGIQUES ET SERVICES ÉCOSSYSTÉMIQUES RETENUS

La perte, la fragmentation ou la dégradation des milieux naturels peut avoir diverses conséquences puisque des fonctions écologiques et services écosystémiques peuvent être perdus ou altérés. Le Tableau 4 présente des exemples de conséquences associées à la perte de fonctions écologiques.

TABLEAU 4 : EXEMPLES DE CONSÉQUENCES ASSOCIÉES À LA PERTE OU L'ALTÉRATION DE FONCTIONS ÉCOLOGIQUES

Fonction écologique perdue ou altérée	Exemples de conséquences possibles
Filtration de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mauvaise qualité de l'eau des lacs et rivières ■ Dégradation des habitats aquatiques
Prévention de l'érosion et rétention des sédiments	<ul style="list-style-type: none"> ■ Instabilité des sols et érosion ■ Transport de sédiments ■ Glissements de terrain
Habitat pour la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Perte d'habitats fauniques (abri, nourriture, reproduction) et floristiques ■ Perte de connectivité des milieux naturels ■ Diminution du nombre d'espèces fauniques et floristiques ■ Disparition d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées
Régulation de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faible rétention de l'eau (inondations, etc.) ■ Faible recharge des eaux souterraines
Séquestration et stockage du carbone	<ul style="list-style-type: none"> ■ Diminution de la séquestration et du stockage du carbone par les milieux naturels (diminution du potentiel d'atténuation des changements climatiques) ■ Relargage du carbone dans l'atmosphère

Pour ce plan de conservation, trois grands enjeux relatifs aux milieux naturels sont retenus et présentés au Tableau 5. Certains facteurs relatifs à ces enjeux ont pu être spatialisés. Compte tenu du fait que les enjeux relatifs aux milieux humides et hydriques ont déjà été analysés dans le PRMH, les analyses suivantes s'attardent aux milieux boisés.

TABLEAU 5 : ENJEUX RELATIFS AUX MILIEUX NATURELS

Enjeux	Perte et fragmentation des milieux naturels au profit du développement du territoire ou d'autres activités humaines	Dégradation des milieux naturels due aux activités humaines	Dégradation des milieux naturels due ou accentuée par les changements globaux et causes naturelles
Exemples	Développement résidentiel, construction de routes, exploration et exploitation minières, etc.	Circulation en dehors des sentiers, contamination de l'eau et des sols, introduction d'espèces exotiques envahissantes, etc.	Arrivée de nouvelles maladies arboricoles, feux de forêt, nouvelles conditions climatiques défavorables à certaines espèces, etc.
Spatialisation	<p>Voir la Figure 64 pour les peuplements écoforestiers situés dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Une affectation du territoire davantage vouée au développement ou à de la densification¹⁵ ■ Un territoire avec un titre minier actif [52]¹⁶ 	<p>Voir la Figure 65¹⁷ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Sites avec présence d'espèces exotiques envahissantes documentée [53] ■ Terrains contaminés [54] ■ Milieux habités [55]¹⁸ ■ Sentiers planifiés 	<p>Voir la Figure 66 pour les peuplements écoforestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Qui auront plus de difficulté à s'adapter au climat de 2080¹⁹ ■ Plus susceptibles de subir des feux de forêt²⁰ ■ Plus susceptibles d'être affectés par la maladie corticale du hêtre²¹ ■ Plus sensibles à la sécheresse²²

¹⁵ Les milieux naturels y sont plus susceptibles de disparaître, d'être fragmentés, ou d'être altérés.

¹⁶ Droit d'exploration minière pouvant potentiellement entraîner la perte ou la fragmentation de milieux naturels.

¹⁷ Notons que l'étendue de ces menaces est difficilement évaluables, puisque cela nécessiterait d'analyser le potentiel de migration des contaminants sur les sites contaminés, le potentiel d'expansion des tâches d'espèces exotiques envahissantes, etc. Ainsi, pour ces enjeux, ce sont les menaces qui sont modélisées et non pas les peuplements écoforestiers pouvant être affectés par celles-ci.

¹⁸ Risque supérieur de dégradation dû à la proximité des milieux habités avec les milieux naturels.

¹⁹ Peuplements écoforestiers composés à 30 % ou plus d'espèces dont l'habitat ne sera plus favorable en 2080 et qui se situent sur site sec.

²⁰ Forêts résineuses avec de grandes biomasses forestières (utilisation de la biomasse en l'absence de données sur la surface terrière).

²¹ Peuplements écoforestiers composés à 30 % ou plus de hêtres à grandes feuilles (présence de la maladie corticale du hêtre). Notons qu'il n'y a aucun peuplement avec 30 % ou plus de frêne. Ainsi, on considère qu'il n'y a pas de peuplement écoforestiers particulièrement plus fragile à l'aggrafe du frêne.

²² Peuplements écoforestiers sur sol minces et secs.

4.3. Analyse et spatialisation des enjeux socio-économiques

Les milieux naturels rendent de nombreux services aux collectivités. Ces services peuvent être classés en 3 grandes familles : les services socio-culturels et ontogéniques²³, les services de régulation et les services d'approvisionnement. Ainsi, la perte, la fragmentation et la dégradation des milieux naturels pourraient entraîner divers enjeux socio-économiques et conséquences sur les populations (Tableau 6). Pour spatialiser cela, les peuplements écoforestiers qui rendent théoriquement le plus ces services écosystémiques ont été identifiés (Tableau 6).

TABLEAU 6 : ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES RELATIFS AUX SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Enjeux	Perte potentielle de services socio-culturels et ontogéniques	Perte potentielle de services de régulation	Perte potentielle de services d'approvisionnement
Exemple de conséquences possibles	Manque de lieux pour accéder à la nature et aux plans d'eau pour des activités éducatives, récréatives et pour la santé globale, perte de ciel étoilé dû à la perte de milieux naturels (davantage d'éclairage), mauvaise qualité des paysages, etc.	Présence d'îlots de chaleur et manque d'îlots de fraîcheur, inondations de secteurs habités, mauvaise qualité de l'air ²⁴ , etc.	Mauvaise qualité de l'eau potable, manque de disponibilité de l'eau potable, perte des potentiels des produits forestiers non ligneux, etc.
Spatialisation	<p>Voir la Figure 67 pour les peuplements écoforestiers situés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ À proximité des écoles [56], résidences pour aînés ou CHSLD [57] et garderies [58] ²⁵ ■ Dans des secteurs où il y a plus de noirceur (ciel étoilé) [59] ■ Dans des secteurs récréatifs [23, 2]²⁶ ■ Dans des secteurs identifiés par les participants à la consultation publique (milieux fréquentés et aimés par la population) ■ Dans des paysages d'intérêt identifiés 	<p>Voir la Figure 68 pour les peuplements écoforestiers situés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ À proximité d'îlots de chaleur [60]²⁷ ■ Dans des îlots de fraîcheur [60]²⁸ ■ Dans la plaine inondable [40] 	<p>Voir la Figure 69 pour les peuplements écoforestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Situés sur des zones de recharge plus importantes des eaux souterraines et sur des zones où les eaux souterraines sont les plus vulnérables à la contamination [45, 44] ■ Situés à proximité de puits d'alimentation en eau potable [61]²⁹ ■ Situés dans l'aire de protection de la source d'eau potable [7] ■ Comportant les plus grands potentiels pour les produits forestiers non ligneux, l'acériculture et la cueillette de champignons [35, 36, 37], ainsi que ceux étant les plus productifs (grands volumes de bois) [30]

²³ Services ontogéniques : relatifs au développement d'un individu (épanouissement personnel, développement du système immunitaire, etc.) [84]

²⁴ En l'absence de données détaillées sur la variabilité de la qualité de l'air sur le territoire, il n'est pas possible d'estimer quels peuplements forestiers sont les plus critiques pour le maintien de ce service de régulation.

²⁵ Sélection des milieux naturels à 300 mètres ou moins d'une école, résidence pour aînés et garderie.

²⁶ Sélection des milieux naturels à 300 mètres ou moins d'un sentier (motorisé et non motorisé).

²⁷ Sélection des milieux naturels à 300 mètres ou moins d'un îlot de chaleur

²⁸ Notons que l'aire d'étude sur les îlots de chaleur et de fraîcheur ne couvrait pas l'ensemble de la municipalité.

²⁹ Utilisations du Système d'information hydrogéologique (SIH) en sélectionnant les points de puits et forage catégorisés comme « généralement pour l'alimentation en eau potable » et en prenant les milieux forestiers à 100 mètres ou moins. Il existe une incertitude à savoir si ces puits sont tous bel et bien utilisés pour l'eau potable aujourd'hui.

5. NIVEAU D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION



5.1. Analyse multicritère des milieux forestiers

Les critères (indicateurs) pour évaluer les fonctions écologiques et services écosystémiques ont été déterminés à la suite d'une revue d'outils gouvernementaux, de la littérature scientifique et de plans de conservation existants. Les fonctions, les services et les indicateurs³⁰ ont été choisis de manière cohérente avec le contexte territorial de Sainte-Agathe-des-Monts et en fonction des données disponibles (Figure 24). La redondance entre les fonctions, les services et les indicateurs a été évitée le plus possible. Les critères pour évaluer les fonctions et services sont présentés au Tableau 7.

L'ensemble des milieux forestiers de Sainte-Agathe-des-Monts, ainsi que ceux dans un rayon de 10 km ont ainsi été analysés. Les résultats détaillés de la modélisation des fonctions et services écologiques sont présentés en Annexe. Les résultats de l'analyse ont permis de classer les milieux forestiers en quatre catégories, déterminées par la méthode des seuils naturels (Jenks). Ces quatre catégories représentent la capacité théorique des forêts à remplir les fonctions et services, allant d'une capacité « faible » à « excellente ».

Les résultats obtenus pour toutes les fonctions et tous les services ont été intégrés de manière à déterminer le niveau d'intérêt pour la conservation des forêts. La Figure 25 présente le résultat global qui tient également compte des préférences de la population (celle-ci avaient priorisé certaines fonctions ou services lors de la consultation publique). Notons que les milieux priorisés dans l'Atlas des milieux d'intérêt pour la conservation dans les Laurentides méridionales, ainsi que dans les corridors et noyaux de conservation identifiés par Éco-Corridors Laurentiens ont été tenus en compte de manière à ce que la priorisation puisse répondre à la fois à des objectifs locaux et régionaux.

TABLEAU 7 : FONCTIONS ÉCOLOGIQUES, SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET INDICATEURS RETENUS

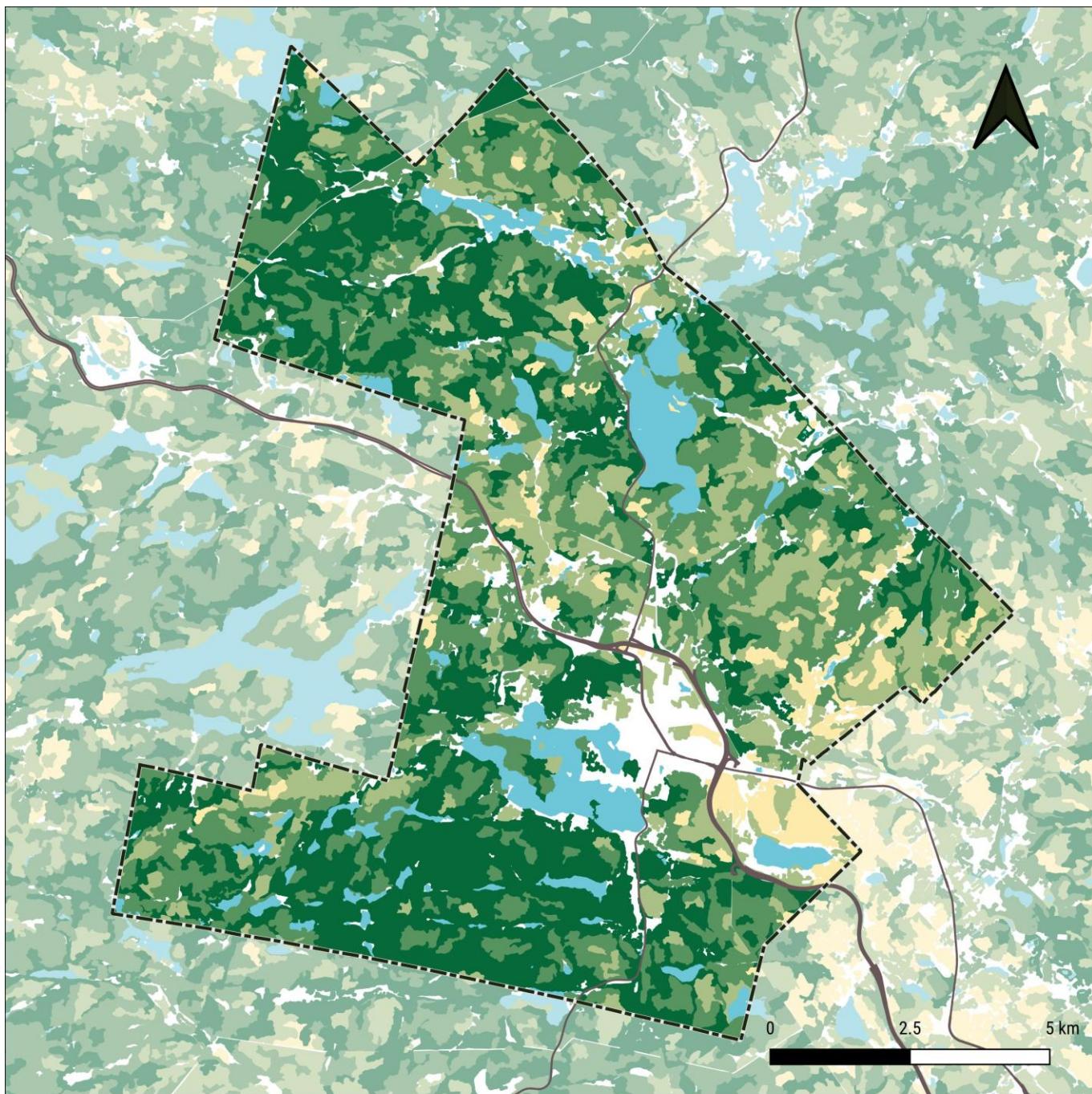
Fonctions écologiques	Indicateurs	Explication
Filtration de l'eau (Figure 70)	Type de couvert forestier	Différents types de couvert forestier jouent un rôle plus ou moins grand dans la filtration de l'eau [62]. Données : [30]
	Proximité d'un milieu humide ou hydrique	Les écosystèmes forestiers près des milieux humides et hydriques (MHH) jouent un rôle important dans le maintien de la qualité de l'eau [63]. Données : [30, 64, 65] ³¹
Prévention de l'érosion et rétention du sol (Figure 71)	Susceptibilité à l'érosion	La présence de végétation réduit les risques d'érosion puisque les racines contribuent à retenir le sol et les parties aériennes atténuent l'impact des vents et des précipitations sur le sol. Ainsi, la présence de végétation sur un sol susceptible à l'érosion contribue à la prévention de l'érosion et à la rétention du sol. La susceptibilité d'un territoire à l'érosion est déterminée par le régime hydrique, la force érosive et la perméabilité du sol [64]. Données : [30]
Habitat pour la biodiversité (Figure 72)	Taille de l'îlot de forêt d'intérieur	Plusieurs espèces ont besoin d'une grande superficie d'habitat forestier non fragmenté pour que leur population puisse se maintenir, et ce type de milieu abrite une diversité biologique plus grande que des îlots de plus petite taille [63, 65]. Données : [30]
	Occurrence d'espèces en situation précaire	La présence d'une ou de plusieurs occurrences d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles (EMVS) dans un milieu naturel ou la présence d'un habitat favorable indique que le milieu est propice pour de telles espèces [47, 66]. Données : [30, 46]
	Écosystèmes rares	Les types écologiques rares (moins de 1 % de fréquence dans la région écologique). Données [30, 69].
	Connectivité et priorisation régionale	Les milieux naturels situés dans un corridor écologique ou étant prioritaire au niveau de la région écologique contribuent au maintien de la biodiversité. Données : [13, 12, 30]

³⁰ Note méthodologique : La pondération des différents indicateurs évaluant chaque fonction et service a été établie avec cinq professionnels (biologistes, ingénieur forestier, géographe et spécialiste en changements climatiques) par le biais d'une procédure d'analyse hiérarchique (AHP), sur la base de la littérature scientifique et des connaissances professionnelles.

³¹ Étant donné que les couches de milieux humides et hydriques de la MRC des Laurentides ne couvrent pas l'entièreté du rayon de 10 km autour de la municipalité, d'autres sources ont été utilisées.

Fonctions écologiques	Indicateurs	Explication
Régulation de l'eau (Figure 73)	Proximité d'un milieu hydrique	Les écosystèmes terrestres adjacents aux hydriques ou situés dans la plaine inondable atténuent les inondations lorsque le niveau de l'eau est élevé [68]. Données : [30, 40, 64]
	Coefficient de ruissellement	Le coefficient de ruissellement, déterminé en fonction de la pente et du dépôt de surface, permettra d'évaluer le rôle des milieux terrestres dans la rétention de l'eau de ruissellement [69]. Données : [30]
	Recharge annuelle de la nappe phréatique	La présence de végétation et les systèmes racinaires peuvent contribuer à assurer un approvisionnement stable en eau souterraine pour la consommation humaine en atténuant le ruissellement et en favorisant le stockage de l'eau dans le sol [70]. Données : [30, 44]
Séquestration et stockage du carbone (Figure 74)	Quantité de carbone stockée dans la biomasse	L'activité photosynthétique des végétaux capte du CO ₂ , un gaz à effet de serre présent dans l'atmosphère, pour le convertir en biomasse. Le stockage du carbone correspond à la quantité totale de carbone contenue dans une forêt ou une partie de celle-ci (dans les arbres, le sol, etc.). Pour modéliser la fonction de stockage, on utilise la biomasse forestière aérienne, une donnée disponible dans le cinquième décennal. Données : [30].
	Séquestration	La séquestration par la végétation est le processus qui consiste à capter le carbone de l'atmosphère et à le stocker sous une autre forme qui ne peut pas être immédiatement libérée, comme le bois. Pour modéliser cette fonction, on utilise une combinaison entre l'âge des peuplements écoforestiers et le type de couvert végétal [73, 74]. Données : [30].
Services écosystémiques	Indicateurs	Explication
Services socioculturels et ontogéniques (Figure 75)	Accessibilité aux milieux naturels (proximité avec les zones habitées)	L'accessibilité des milieux naturels pour la population influence leur potentiel social et éducatif. Ainsi, les milieux qui sont situés à proximité des zones urbaines revêtent potentiellement un intérêt social plus grand que des terrains très isolés et non accessibles. Données : [30, 55]
	Éducation (proximité avec des écoles, garderies et résidences pour aînés)	La proximité des milieux naturels avec des lieux tels que les écoles, les garderies, ou encore les résidences pour aînés peuvent également jouer un rôle dans la qualité de vie et dans l'éducation. Données : [30, 56, 57, 58]
	Collectivisme (tenure des terres)	La conservation des milieux naturels sur terrains municipaux et terres publiques présente un caractère davantage collectif que la conservation en terre privée. Ainsi, l'évaluation de l'intérêt social et du potentiel éducatif (associé aux possibilités d'accès) tient compte de la tenure des terrains. Données : [30, 15, 71]
	Récréation (présence de sentiers)	Les aménagements dans les milieux naturels comme des sentiers offrent un éventail d'options pour la pratique d'activités récréatives qui bénéficient à la santé physique et mentale des populations. Données : [30, 23, 2, 24].
	Qualité du paysage	Croisement entre les paysages d'intérêt relevés dans ce plan et les milieux forestiers. Le maintien des milieux naturels contribue à la pérennité de ces paysages identitaires. Données : [30]
	Ciel étoilé	La protection du ciel étoilé fait partie des priorités identifiées par la Ville et les participants à la consultation publique. Ainsi, le maintien des milieux forestiers en zone de ciel noir contribue au maintien du ciel étoilé. Données : [59, 30]

Services écosystémiques	Indicateurs	Explication
Services de régulation (Figure 76)	Régulation du climat local (présence d'un îlot de chaleur potentiel)	La végétation fait partie des éléments qui permettent de combattre les îlots de chaleur. Un milieu rural ou forestier est généralement plus frais qu'un milieu urbain ou aménagé [71]. Données : [30, 60, 24]
	Régulation de la qualité de l'air	Les végétaux peuvent capter les polluants présents dans l'air, et ainsi améliorer la qualité de l'air et la santé de ceux qui le respirent. Le type de couvert forestier influence le rôle joué par l'écosystème dans la régulation de la qualité de l'air [62, 72]. Données : [30]
	Prévention des inondations et sécheresses	La prévention des inondations et des sécheresses est un service écosystémiques rendu par la fonction de régulation de l'eau. Ainsi, le résultat obtenu pour cette fonction écologique sera utilisé pour modéliser ce service écosystémique. Données : [30]
Services d'approvisionnement (Figure 77)	Aire de protection des sources d'eau potable (eau potable)	Les milieux naturels dans les aires de protection de sources d'eau potable contribuent à prévenir la contamination de ces sources d'eau. Les aires de protection des sources d'eau potable ainsi sont utilisées pour modéliser cette fonction. Données : [30, 7]
	Vulnérabilité des eaux souterraines (eau potable)	L'indice DRASTIC représente la vulnérabilité des eaux souterraines à un contaminant provenant de la surface. Les milieux naturels sont particulièrement importants pour des secteurs avec un indice de vulnérabilité élevé. Données : [30, 45]
	Production de matériaux (volume marchand brut des forêts) et de produits forestiers non ligneux	L'exploitation durable des ressources en bois des milieux naturels peut constituer une activité économique contribuant à la vitalité des collectivités. Par ailleurs, aménager la forêt peut permettre d'accroître sa résilience face aux changements climatiques. De plus, les milieux forestiers comprennent plusieurs produits forestiers non ligneux qui peuvent être exploités durablement. Données : [30, 37, 36, 35]



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Niveau d'intérêt pour la conservation établi selon la capacité théorique des milieux forestiers à remplir les diverses fonctions et services (résultat intégrant les préférences de la population)

	Faible
	Moyen
	Bon
	Excellent

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

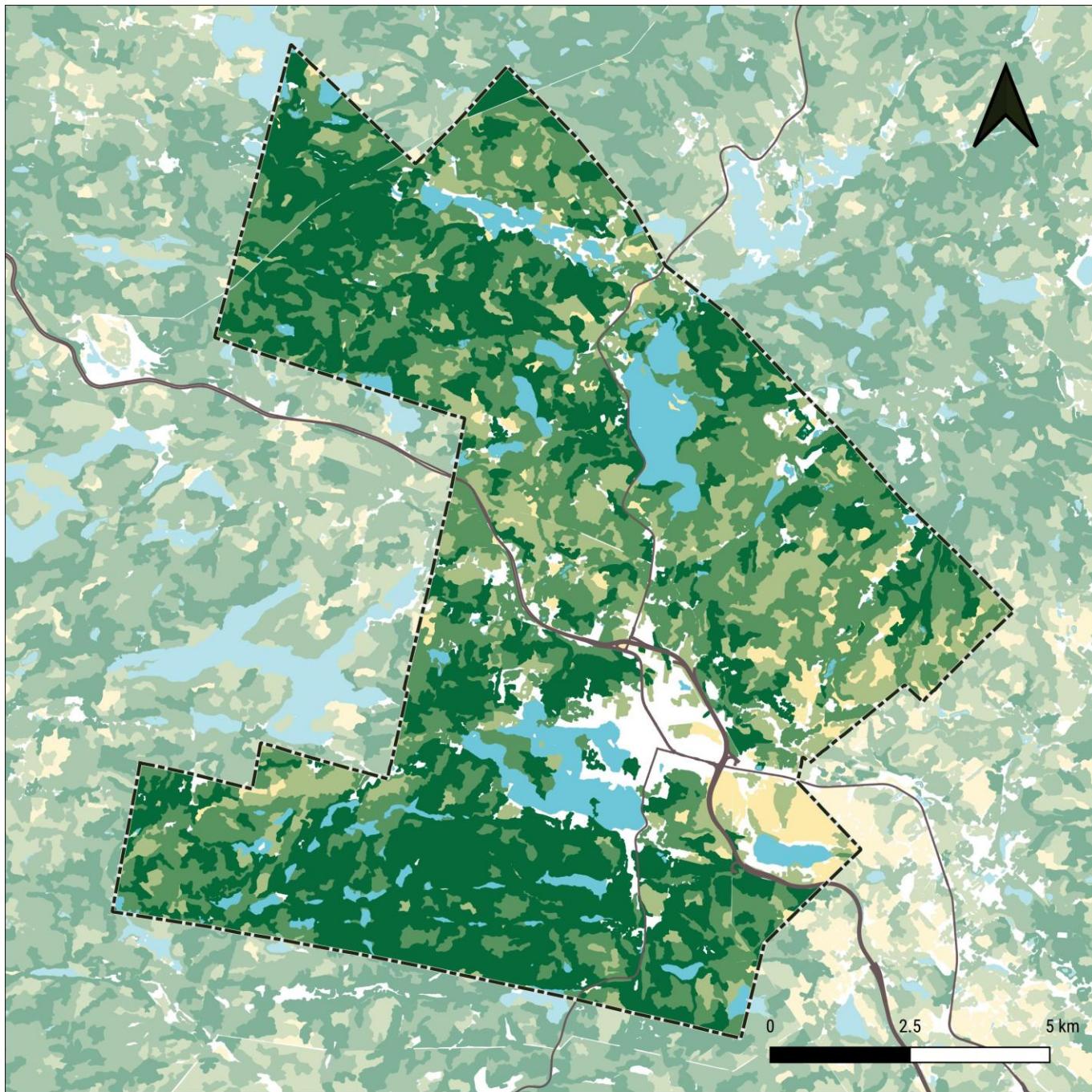
FIGURE 25 : MILIEUX FORESTIERS D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION

5.2. Résultats de la priorisation des milieux forestiers, humides et hydriques

Comme cela a été présenté précédemment, les milieux humides s'étaient déjà vu attribuer un niveau d'intérêt pour la conservation lors du PRMHH (Figure 14). À plusieurs endroits sur le territoire, des milieux humides chevauchent des peuplements écoforestiers. Ainsi, pour la présentation du résultat final de la priorisation, les résultats de la priorisation des milieux forestiers ont été combinés aux résultats de la priorisation des milieux humides en utilisant la valeur la plus élevée obtenue dans les deux exercices de priorisation (Figure 26). Par exemple si un milieu humide avait une valeur « excellente » dans le PRMHH, c'est cette valeur qui prévalait lorsqu'il chevauchait un milieu forestier de niveau « bon ». Notons que les cotes du PRMHH ont été rajustées comme ceci : « critique » devient « excellent », « prioritaire » devient « bon », « priorité moyenne » devient « moyen » et « priorité faible » devient « faible ».

L'évaluation du niveau n'intérêt pour la conservation des milieux naturels permet de tirer les constats suivants :

- Il y a une plus forte concentration de milieux naturels avec un niveau d'intérêt élevé pour la conservation dans la portion sud de la ville (particulièrement au sud du lac des Sables) et dans le secteur nord.
- De manière générale, les milieux naturels fragmentés par le développement du territoire ont obtenu des niveaux d'intérêt plus faibles. Par contre, de nombreux milieux naturels à proximité du centre-ville ont obtenu des valeurs élevées puisque ceux-ci remplissent plusieurs fonctions et services écosystémiques. En particulier, les milieux naturels situés autour du lac des Sables.
- La présence de vastes îlots forestiers non fragmentés dans la ville constitue une richesse et offre un habitat pour une multitude d'espèces fauniques.
- Les secteurs déjà constitués en aires protégées sont situés stratégiquement dans ou à proximité des secteurs ayant obtenus les niveaux de conservation les plus élevés.



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Niveau d'intérêt pour la conservation établi selon la capacité théorique des milieux naturels à remplir les diverses fonctions et services et les résultats du PRMHH

- Faible
- Moyen
- Bon
- Excellent

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 26 : MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION

6. STRATÉGIE



6.1. Vision de conservation

La vision de conservation suivante a été discutée avec les membres du conseil municipal de manière à ce qu'elle traduise son engagement politique à progresser vers le cible de protection de 30 % du territoire d'ici 2030. Elle a été élaborée en tenant compte de l'état actuel de la conservation sur le territoire, mais également en intégrant les valeurs chères à la municipalité et à la population (selon les résultats de la consultation publique).

La vision sert à orienter la Ville vers un objectif ambitieux, tout en inspirant, mobilisant et guidant les décisions.

VISION DE CONSERVATION

En **2035**, des progrès significatifs auront été accomplis vers la **cible de 30 % de protection du territoire** de Sainte-Agathe-des-Monts. Ce succès résultera de l'engagement **collectif** des propriétaires privés, des organismes de conservation et de tous les acteurs locaux.

Grâce à une combinaison d'**approches innovantes** et d'outils adaptés, des conditions ont été mises en place pour favoriser la protection de la **biodiversité** et la **résilience** des milieux naturels.

La **connectivité** écologique, la préservation des **fonctions** et des **services** écosystémiques, la valorisation des **paysages** ainsi que la pérennisation de l'**accès à la nature** auront été au cœur de cette démarche de conservation.

6.2. Concept de conservation

Le concept de conservation est une représentation schématique des priorités de conservation. Il a été élaboré en tenant compte des résultats de l'analyse multicritère et d'autres planifications territoriales. Il revêt donc une dimension stratégique et facilite la visualisation des priorités.

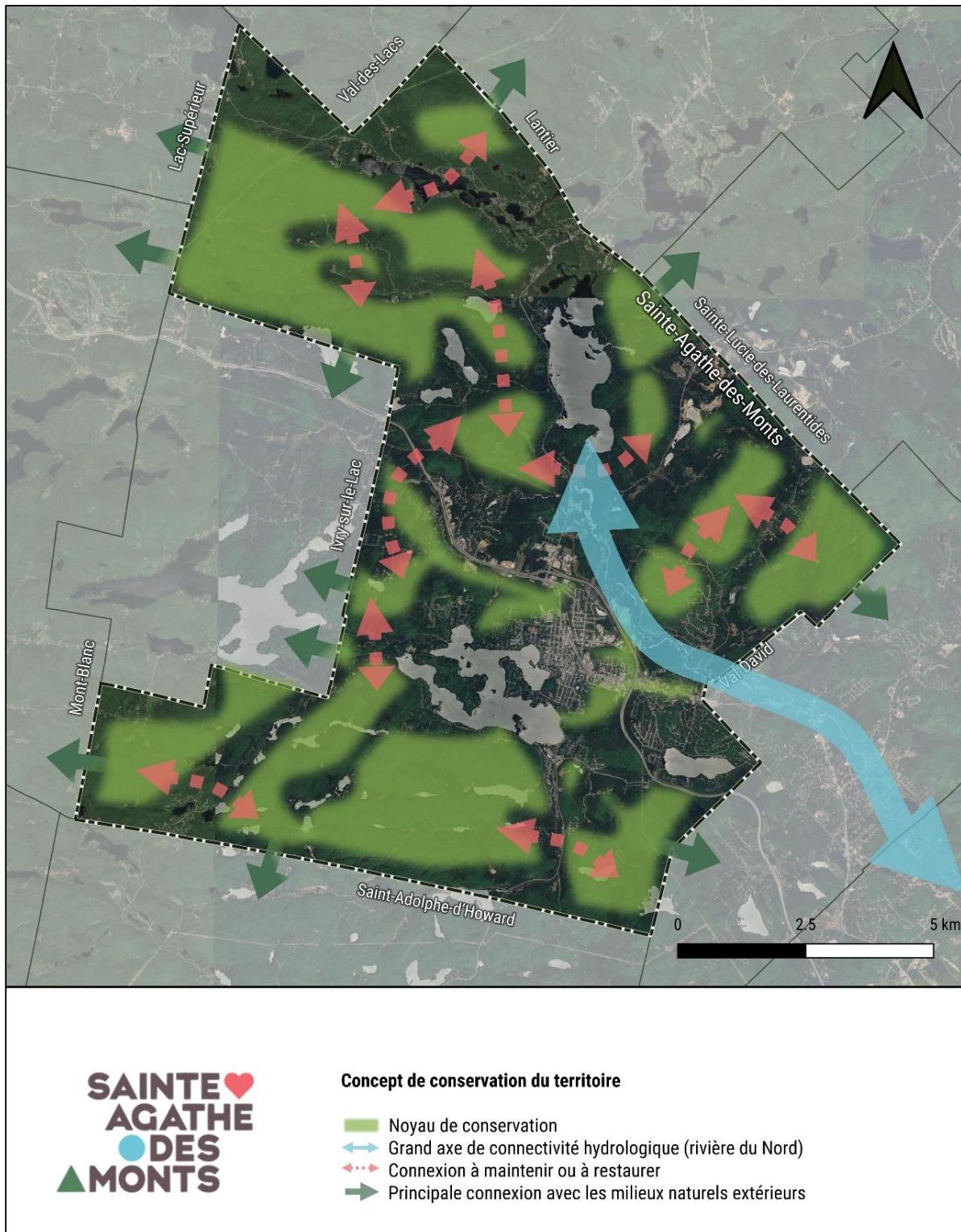


FIGURE 27 : CONCEPT DE CONSERVATION DU TERRITOIRE

6.3. Plan d'action

Le Plan d'action comprend 7 ambitions (ou grandes orientations), 15 projets porteurs et plusieurs sous-actions. Une feuille de route a été produite pour chacune des 7 ambitions, dans lesquelles on retrouve :

- Les projets porteurs ;
- Les sous-actions ;
- Des indicateurs de suivi ;
- Les services municipaux concernés ;
- Les partenaires avec qui collaborer ;
- Les objectifs visés ;
- Les planifications et autres stratégies avec lesquelles les projets porteurs s'arriment.

Légende :

Échelle de coût

§ : Salaires internes

\$\$: 0 à 25 000 \$ - mandat externe

\$\$\$: Plus de 25 000 \$ - mandat externe

Échelle de temps :

☒ : 0-2 ans

☒☒ : 3-5 ans

☒☒☒ : plus de 5 ans



Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
1. Arrimer la planification urbanistique avec le plan de conservation des milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> ■ Revoir le plan d'urbanisme et les outils réglementaires de manière cohérente avec le plan de conservation des milieux naturels, notamment en révisant le zonage et en identifiant les paysages d'intérêt et les milieux naturels d'intérêt (☒-\$\$\$\$) ■ Revoir le règlement sur les nuisances de manière à réduire la pollution lumineuse, en s'inspirant des meilleures pratiques (p.ex. norme BNQ 4930-100 – R2023) (☒-\$\$\$\$) ■ Élaborer et mettre en œuvre un plan de transition de l'éclairage au sodium vers celui à diode électroluminescente (DEL) pour l'éclairage du domaine public (☒-\$\$\$\$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Zonage révisé ■ Paysages et milieux naturels d'intérêt identifiés dans les outils urbanistiques ■ Règlement sur les nuisances révisé ■ Plan de transition élaboré 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Juridique
2. Intégrer les données du plan de conservation aux outils de travail de la Ville	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intégrer les données du plan de conservation des milieux naturels dans la plateforme « Accès territoire » (résultats de la priorisation par lot, paysages d'intérêt, menaces) (☒-\$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Données intégrées à « Accès territoire » 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable
Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organismes de conservation ■ MRC des Laurentides 		
Objectifs visés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser les résultats du plan de conservation dans la prise de décisions en matière d'aménagement du territoire 		
Arrimage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.1 – Conserver les milieux naturels d'intérêt ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.2 – Contribuer à la résilience des écosystèmes ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 5.2 – Préserver et mettre en valeur les composantes culturelles du territoire ■ Planification stratégique 2024-2029 : B1 Protéger nos milieux naturels – Élaboration d'un plan de priorisation pour la conservation des milieux naturels et écologiques ■ Stratégie régionale des aires protégées (MRC des Laurentides) : Cible 2 - D'ici 2030, la MRC a planifié son territoire de façon durable en encadrant les activités humaines et en harmonisant les différents usages de façon à préserver les éléments naturels d'intérêt et à minimiser l'atteinte aux milieux de vie, au potentiel récréotouristique, au patrimoine paysager et aux milieux naturels. 		



Favoriser la conservation par le biais de l'intendance municipale

Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
3. Développer les compétences des employés et les outils d'aide à la décision	<ul style="list-style-type: none"> Formez les employés sur les principales options de conservation et les démarches associées (En continu-\$) Établir un outil d'aide à la décision (p.ex. procédurier interne) de manière à identifier dans quels cas la Ville agit à titre de donataire pour les dons écologiques et dans quels cas il est préférable que le dossier soit porté par un organisme de conservation (☒-\$) 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations données Outil d'aide à la décision mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> Planification du territoire et du développement durable Transition écologique Greffé
4. Officialiser la protection des terrains municipaux destinés à la conservation ou à la récréation	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à l'analyse des terrains municipaux naturels et récréatifs (p. ex. Parc linéaire le P'tit Train du Nord) afin de déterminer leur potentiel de conservation et de valorisation, ainsi que le mécanisme à mettre en place afin qu'ils puissent être comptabilisés dans les registres et répertoires reconnus³² (☒-\$ ou \$\$ si externe) Mettre en place les mécanismes identifiés à la sous-action précédente (☒ ou ☒☒ - \$\$\$) Augmenter la résilience de certains de ces terrains, notamment par le biais de la plantation d'arbres en migration assistée dans le cadre d'un projet pilote ou d'un laboratoire³³ (☒ ou ☒☒ - \$\$) 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des terrains municipaux réalisée Nombre et type de mécanisme de conservation mis en place Nombre d'hectares conservés Nombre d'arbres plantés 	<ul style="list-style-type: none"> Planification du territoire et du développement durable Horticulture Transition écologique
5. Mettre en place un programme d'acquisition des milieux naturels d'intérêt et paysages d'intérêts	<ul style="list-style-type: none"> Dans les dossiers d'acquisition issus du Plan directeur des sentiers, évaluer la possibilité d'élargir les acquisitions aux milieux naturels et paysages d'intérêt adjacents de manière à favoriser l'accès à la nature (☒ - \$\$) Établir un programme d'acquisition ciblant les priorités de la Ville (p. ex. les noyaux de conservation identifiés dans le plan de conservation, aire de protection des sources d'eau potable), identifiant les moyens à utiliser selon les situations et déterminant dans quelles situations elle devient propriétaire (en lien avec l'outil d'aide à la décision du projet porteur #3) (☒ - \$\$\$) Procéder aux acquisitions de manière complémentaire aux organismes de conservation (☒ ou ☒☒ - \$\$\$) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'acquisition mis en place Nombre d'acquisitions de milieux naturels 	<ul style="list-style-type: none"> Planification du territoire et du développement durable

³² Registre des aires protégées et des AMCE au Québec et Répertoire des sites de conservation volontaire du Québec

³³ Migration assistée : Mesure préventive qui consiste à déplacer des espèces végétales hors de leur aire de répartition d'origine



Favoriser la conservation par le biais de l'intendance municipale (suite)

Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
6. Faire reconnaître la Ville comme organisation proactive en conservation 	Sous actions <ul style="list-style-type: none"> ■ Faire les démarches afin de faire certifier la Ville comme municipalité Éco-connectée (✉ - \$) ■ Adhérer au Réseau de milieux naturels protégés (RMN) de manière à inscrire les sites protégés au Répertoire des sites de conservation volontaire du Québec et à valoriser les actions de la Ville en matière de conservation (✉ -\$) 	Indicateurs <ul style="list-style-type: none"> ■ Certification obtenue ■ Adhésion au RMN ■ Nombre de terrains et superficie totale inscrits au répertoire 	Services municipaux <ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Transition écologique
Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organismes de conservation³⁴ ■ Réseau de milieux naturels protégés ■ Parc régional de Sainte-Agathe ■ Éco-corridors Laurentiens 		
Objectifs visés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser les résultats du plan de conservation dans la prise de décisions en matière d'aménagement du territoire ■ Favoriser la conservation volontaire des milieux naturels ■ Favoriser la connectivité et la protection des milieux naturels d'intérêt ■ Favoriser la résilience des écosystèmes 		
Arrimage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.1 – Conserver les milieux naturels d'intérêt ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.2 – Contribuer à la résilience des écosystèmes ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.3 – Assurer la pérennité et la protection des ressources en eau par une gestion intégrée ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 5.2 – Préserver et mettre en valeur les composantes culturelles du territoire ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 6.2 – Miser sur le potentiel récréo-touristique régional et les attraits naturels ■ Planification stratégique 2024-2029 : B1 Protéger nos milieux naturels – Création d'un parc régional de conservation et planification de l'acquisition des terrains ; Élaboration d'un plan de développement et d'acquisition pour la création de parcs, espaces verts, milieux protégés et sentiers patrimoniaux ; B4 Se doter d'un plan d'adaptation aux changements climatiques – Élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels ■ Plan directeur des sentiers : Pérenniser par des acquisitions complètes ou partielles via un fonds d'acquisition ■ Plan d'action 2024-2028 du Plan nature (Gouvernement du Québec) : 1.1 – Développer des outils d'aide à la décision territoriale pour favoriser la conservation de la biodiversité, la connectivité écologique et l'accès à la nature ■ Stratégie régionale des aires protégées (MRC des Laurentides) : Cible 1 - D'ici 2030, la MRC a soutenu la protection des milieux naturels afin d'atteindre un objectif de protection de plus de 30 % de son territoire via un réseau d'aires protégées et de corridors écologiques. ; Cible 4 - D'ici 2030, la MRC a augmenté la superficie, la qualité et l'accès à ses espaces verts et bleus de façon à améliorer l'accès à la nature pour garantir la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population ainsi qu'à préserver l'attractivité du territoire, sa valeur paysagère, ainsi que la biodiversité et la connectivité écologique. 		

³⁴ Organismes reconnus comme bénéficiaires admissibles au Programme de don écologique (Environnement et Changement climatique Canada)



Favoriser la conservation par le biais de l'intendance privée

Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
7.	Informier les propriétaires des mécanismes de conservation <ul style="list-style-type: none"> ■ Tenir une soirée d'information à chaque deux ans auprès des propriétaires fonciers (p. ex. ceux ayant montré de l'intérêt dans le cadre d'un sondage) afin de les informer des mécanismes de conservation existants, de leurs avantages et des facteurs à considérer (✉ - \$ ou \$\$ si fait à l'externe) ■ Mettre en place une section d'information sur le site web de la Ville pour expliquer les programmes (✉ - \$) ■ Publier de l'information relative aux programmes dans le bulletin municipal (✉ - \$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de soirées d'information tenues et nombre de participants ■ Section ajoutée sur le site web ■ Nombre de publications dans le bulletin 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Transition écologique ■ Division des communications
8.	Développer une culture de conservation bipartite, robuste et diversifiée <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place une rencontre annuelle avec les organismes de conservation actifs sur le territoire et d'autres organismes environnementaux, de manière à connaître les dossiers de conservation en cours, à arrimer les démarches et à créer des synergies (✉ - \$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de rencontres tenues 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Transition écologique
9.	Ajuster le cadre réglementaire afin de faciliter la concrétisation des projets de conservation <ul style="list-style-type: none"> ■ Ajuster le règlement encadrant la contribution aux fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels afin d'exclure de la contribution les opérations cadastrales ayant pour seul but de faire un don écologique d'une partie d'un lot. (✉ - \$\$) ■ S'impliquer dans la mise en place d'un règlement régional sur l'abattage d'arbres afin que celui-ci intègre des dispositions favorisant la résilience climatique. (✉ - \$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Règlement ajusté ■ Représentations pour un règlement régional effectuées 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Juridique
Partenaires <ul style="list-style-type: none"> ■ Organismes de conservation ■ Organismes environnementaux ■ MRC des Laurentides 			
Objectifs visés <ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser la conservation volontaire des milieux naturels ■ Traviller en concertation et de manière complémentaire avec les organismes de conservation 			
Arrimage <ul style="list-style-type: none"> ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.1 – Conserver les milieux naturels d'intérêt ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.2 – Contribuer à la résilience des écosystèmes ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 6.3 – Favoriser la mise en valeur de la forêt privée de manière à contribuer à son aménagement durable ■ Plan d'action 2024-2028 du Plan nature (Gouvernement du Québec) : 7.1. - Encourager la mise en œuvre d'actions visant à adapter la gestion et l'aménagement des forêts, notamment face aux changements climatiques ; 7.2. - Promouvoir la conservation et l'utilisation durable des forêts privées et soutenir les propriétaires forestiers à cette fin. ■ Stratégie régionale des aires protégées (MRC des Laurentides) : Cible 1 - D'ici 2030, la MRC a soutenu la protection des milieux naturels afin d'atteindre un objectif de protection de plus de 30 % de son territoire via un réseau d'aires protégées et de corridors écologiques. ; Cible 3 - D'ici 2030, la MRC s'est assurée d'une utilisation durable de ses ressources naturelles en favorisant les pratiques sylvicoles et agricoles durables axées sur la pérennité des écosystèmes et le respect de la biodiversité 			



Explorer, mettre en place et déployer des mesures incitatives et écofiscales

Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
10. Réaliser une veille des initiatives en cours et analyser la faisabilité d'implanter une nouvelle mesure écofiscale à Sainte-Agathe-des-Monts	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire la revue des mesures écofiscales existantes et en développement, puis documenter les facteurs clés de succès et défis de ces initiatives (p. ex. catégorie d'immeuble distincte pour les terrains en conservation, écofiscalité redistributive, etc.) (₹ - \$ ou \$\$ si mandat externe) ■ Analyser la faisabilité d'implanter ces mesures à Sainte-Agathe-des-Monts (₹₹ ou ₹₹₹ - \$\$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Revue des mesures écofiscales réalisée ■ Analyse de faisabilité réalisée 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Services administratifs et trésorerie ■ Greffe ■ Transition écologique
Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organismes de conservation ■ Conseillers forestiers ■ Municipalités et organisations ayant mis en place des mesures écofiscales 		
Objectifs visés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser la conservation volontaire des milieux naturels ■ Favoriser l'aménagement forestier durable ■ Développer les connaissances sur les milieux naturels du territoire ■ Développer des mesures incitatives à la conservation et à la mise en valeur des milieux naturels ■ Favoriser la connectivité et la protection des milieux naturels d'intérêt 		
Arrimage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.1 – Conserver les milieux naturels d'intérêt ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 5.2 – Préserver et mettre en valeur les composantes culturelles du territoire ■ Planification stratégique 2024-2029 : B1 Protéger nos milieux naturels – Élaboration d'un programme de subvention ou autre incitatifs pour la réalisation de travaux de conservation, de remise en état de milieux naturels ou de plantations d'arbres ■ Plan d'action 2024-2028 du Plan nature (Gouvernement du Québec) : 12.1 - Développer et soutenir des mécanismes de financement axés sur la biodiversité ■ Stratégie régionale des aires protégées (MRC des Laurentides) : Cible 1 - D'ici 2030, la MRC a soutenu la protection des milieux naturels afin d'atteindre un objectif de protection de plus de 30 % de son territoire via un réseau d'aires protégées et de corridors écologiques. ; Cible 3 - D'ici 2030, la MRC s'est assurée d'une utilisation durable de ses ressources naturelles en favorisant les pratiques sylvicoles et agricoles durables axées sur la pérennité des écosystèmes et le respect de la biodiversité 		



Favoriser l'appropriation citoyenne des milieux naturels ainsi que l'adoption de comportements responsables

Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
11. Mettre en place des outils et activités de sensibilisation de la population	<ul style="list-style-type: none"> ■ Par le biais du Parc régional et/ou des Amis du parc régional, organiser chaque année au moins une activité (conférence, sortie découverte, formation) afin de sensibiliser la population à la conservation des milieux naturels (☒ - §§) ■ Développer un réseau de panneaux d'interprétation pour les principaux milieux naturels ouverts au public (associé à une image de marque sur les milieux naturels) (☒☒ - \$\$\$) ■ Développer au moins un projet de vitrine (p. ex. paysages nourriciers, bande riveraine modèle, etc.) ouvert au public (☒☒ ou ☒☒☒ - \$\$\$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre d'activités réalisées ■ Nombre de panneaux d'interprétation installés ■ Projet vitrine implanté 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Transition écologique ■ Communications
Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Parc régional de Sainte-Agathe-des-Monts ■ Tyroparc ■ Chercheurs 		
Objectifs visés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser l'appropriation citoyenne des milieux naturels ■ Favoriser l'adoption de comportements responsables dans les milieux naturels 		
Arrimage 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.2 – Contribuer à la résilience des écosystèmes ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 5.2 – Préserver et mettre en valeur les composantes culturelles du territoire ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 6.2 – Miser sur le potentiel récréo-touristique régional et les attraits naturels ■ Planification stratégique 2024-2029 : B3 Préserver notre patrimoine bâti – Développement des outils de diffusion, d'éducation et de promotion de l'histoire de la Ville, du patrimoine agathois et des paysages d'intérêt ■ Plan de mobilité active : 4.1 – Bonifier la signalisation des liens actifs existants (lieux d'intérêt) ■ Plan d'action 2024-2028 du Plan nature (Gouvernement du Québec) : 8.3. - Faciliter l'accès durable aux milieux naturels pour l'ensemble de la société, ainsi que les Premières Nations et les Inuit, de façon cohérente avec les objectifs de conservation de la biodiversité ; 11.1. - Bonifier l'information à la disposition des citoyens en matière de biodiversité pour guider leurs choix de consommation ; 14.2. - Encourager les initiatives de sensibilisation, de vulgarisation et d'éducation liées à la biodiversité et soutenir le passage à l'action vers l'atteinte des cibles du Plan nature 2030 ■ Stratégie régionale des aires protégées (MRC des Laurentides) : Cible 4 - D'ici 2030, la MRC a augmenté la superficie, la qualité et l'accès à ses espaces verts et bleus de façon à améliorer l'accès à la nature pour garantir la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population ainsi qu'à préserver l'attractivité du territoire, sa valeur paysagère, ainsi que la biodiversité et la connectivité écologique. 		



Développer les connaissances relatives aux milieux naturels

Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
12.	Mettre en place des projets d'acquisition de connaissance sur les milieux naturels et diffuser les résultats	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place une cartographie et un plan de gestion des espèces exotiques envahissantes (☒ - \$\$) ■ Diffuser les résultats de l'étude sur les produits forestiers non ligneux (p. ex. champignons, acériculture, plantes médicinales, petits fruits) réalisée par la MRC auprès des propriétaires (☒ - \$) ■ Réaliser un plan de foresterie urbaine (☒ - \$\$\$) ■ Faire une étude sur la vulnérabilité des secteurs de la ville face aux feux de forêt et protéger le PU en favorisant l'aménagement forestier dans sa ceinture verte (☒☒ - \$\$\$) ■ Réaliser un portrait du respect de la réglementation sur la bande riveraine par le biais d'un projet pilote utilisant l'imagerie à haute résolution (projet pilote en développement dans une municipalité des Laurentides avec le CERFO et l'IdT) (☒☒ - \$\$\$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Cartographie et plan de gestion des espèces exotiques envahissantes mis en place ■ Étude sur les PFNL diffusée ■ Plan de foresterie urbaine réalisé ■ Étude de vulnérabilité face aux feux de forêt réalisée ■ Portrait du respect des bandes riveraines réalisé
13.	Favoriser le développement des connaissances par le biais de partenariats et de la science citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire la promotion des outils de science citoyenne permettant de développer les connaissances sur le territoire (p. ex. Stop Carcasses !, iNaturalist, eBird, etc.) (☒ - \$) ■ Développer des partenariats avec des chercheurs (université, CCTT, centre de recherche) afin que les milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts puissent faire l'objet de projets de recherche. (☒☒ - \$) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Promotion des outils de science citoyenne réalisée ■ Nombre et types de partenariats développés
Partenaires <ul style="list-style-type: none"> ■ MRC des Laurentides ■ Chercheurs ■ Organismes de conservation ■ Organismes environnementaux ■ Centre d'enseignement et de recherche en foresterie (CERFO) et Institut des territoires (IdT) 			<ul style="list-style-type: none"> ■ Planification du territoire et du développement durable ■ Transition écologique ■ Communications
Objectifs visés <ul style="list-style-type: none"> ■ Développer les connaissances sur les milieux naturels du territoire ■ Favoriser l'appropriation citoyenne des milieux naturels ■ Développer le potentiel des services d'approvisionnement des milieux naturels ■ Favoriser la résilience des écosystèmes 			
Arrimage <ul style="list-style-type: none"> ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 1.2 – Renforcer la sécurité et améliorer la qualité de vie des communautés par la réduction des risques et des nuisances ■ Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.2 – Contribuer à la résilience des écosystèmes ■ Plan d'action sur la navigation : D1 – Documenter les impacts liés à la navigation ■ Plan d'action 2024-2028 du Plan nature (Gouvernement du Québec) : 4.1 - Poursuivre et consolider l'acquisition des connaissances essentielles à la protection des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être (EMVS), en tenant compte des savoirs scientifiques, autochtones et locaux disponibles ; 5.2 - Accroître la surveillance de l'état de situation des EEE et des organismes pathogènes préoccupants avec l'ensemble de la société et des communautés autochtones 			



Projets porteurs	Sous actions	Indicateurs	Services municipaux
14. Réaliser des projets de mise en valeur des milieux naturels et d'accès à la nature	<ul style="list-style-type: none"> Dans les paysages d'intérêt identifiés, évaluer la possibilité d'aménager des sites d'observation de la nature de manière à favoriser l'accès et la mise en valeur du territoire (☒ - \$\$\$) Déposer des demandes d'aide financière afin de mettre en place des projets de mise en valeur des milieux naturels et des paysages d'intérêt (p.ex. aménagement de passerelles) (☒ - \$) 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des potentiels d'aménagement des paysages d'intérêt réalisé Nombre et type de demandes d'aides financières déposées Financement obtenu Nombre de projets réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> Planification du territoire et du développement durable Transition écologique Loisirs et Culture
15. Réaliser des projets de restauration des milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> Inventorier les milieux naturels à restaurer et les connexions à créer (p. ex. sites identifiés au Plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC des Laurentides, sites envahis par des espèces exotiques, corridors fauniques à restaurer, etc.) (☒ - \$\$\$) Déposer des demandes d'aide financière afin de mettre en place des projets de restauration des milieux naturels dégradés, de restauration de la connectivité écologique, d'améliorer l'expérience paysagère, ainsi que des projets permettant de combattre les îlots de chaleur (☒ - \$ ou \$\$ si mandat externe) 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des milieux à restaurer réalisé Nombre et type de demandes d'aides financières déposées Financement obtenu Nombre de projets réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> Planification du territoire et du développement durable Transition écologique
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Chercheurs Organismes environnementaux Organismes de conservation 		
Objectifs visés	<ul style="list-style-type: none"> Développer les connaissances sur les milieux naturels du territoire Favoriser l'appropriation citoyenne des milieux naturels Réduire les îlots de chaleur Améliorer l'expérience paysagère 		
Arrimage	<ul style="list-style-type: none"> Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.1 – Conserver les milieux naturels d'intérêt Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 2.2 – Contribuer à la résilience des écosystèmes Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 5.2 – Préserver et mettre en valeur les composantes culturelles du territoire Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) : Objectif 6.2 – Miser sur le potentiel récréo-touristique régional et les attraits naturels Planification stratégique 2024-2029 : B1 Protéger nos milieux naturels – Élaboration d'un programme de subvention ou autre incitatifs pour la réalisation de travaux de conservation, de remise en état de milieux naturels ou de plantations d'arbres Plan de mobilité active : 3.1 – Verdier le périmètre urbain Plan d'action 2024-2028 du Plan nature (Gouvernement du Québec) : 2.1 – Identifier les milieux dégradés prioritaires aux fins de restauration, avec la participation de l'ensemble de la société ainsi que les communautés autochtones 		

7. REFERENCES

- [1] SOPAIR, «Plan directeur des sentiers de Sainte-Agathe-des-Monts,» 2023.
- [2] SOPAIR, «Sentiers de Sainte-Agathe-des-Monts et des environs - Fichier de forme,» 2023.
- [3] Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, «Plan opérationnel - Planification stratégique 2023-2025,» 2023.
- [4] Institut des territoires, «Plan d'action relatif à la navigation sur le lac des Sables,» 2023.
- [5] Horizon Multiressource Inc, «Plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de Sainte-Agathe-des-Monts,» 2008.
- [6] MOBA, «Plan de mobilité active de Sainte-Agathe-des-Monts,» 2023.
- [7] Akifer, «Prise d'eau et aires de protection de la source d'eau potable - Fichiers de forme,» 2021.
- [8] MRC des Laurentides, «Lac (PRMHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [9] MRC des Laurentides, «Milieux humides (PRMHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [10] MRC des Laurentides, «Stratégie régionale des aires protégées - MRC des Laurentides,» [En ligne]. Available: <https://storymaps.arcgis.com/stories/8ef600ee91c64c89b497ce503d560f3a>. [Accès le 07 11 2024].
- [11] MRC des Laurentides, «Zonage- Fichier de forme,» 2021.
- [12] Conservation de la nature Canada, «Atlas des milieux d'intérêt pour la conservation dans les Laurentides méridionales, géodatabase,» 2024.
- [13] Éco-corridors laurentiens, «Corridors et noyaux de conservation - Fichiers de forme,» 2020.
- [14] «Plan nature 2030 - Conserver la biodiversité et favoriser l'accès à la nature,» 2024. [En ligne]. Available: <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/environnement/biodiversite/plan-nature-2030.pdf>. [Accès le 05 02 2025].
- [15] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Subdivisions territoriales forestières, fichier de forme, version du 2023-11-25,» 2023.
- [16] MRC des Laurentides, «Limites municipales - fichier de forme,» 2024.
- [17] Gouvernement du Québec, «Décret de population pour 2024 - Municipalités locales, arrondissements, villages nordiques et territoires non organisés,» 2023.
- [18] Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, «Utilisation du territoire 2020, GeoTIFF,» 2023.
- [19] MRC des Laurentides, «Zones inondables au schéma d'aménagement et de développement - Fichier de forme,» 2024.
- [20] MRC des Laurentides, «Zones à risque de glissements de terrain du Schéma d'aménagement et de développement juillet - Fichier de forme,» 2024.
- [21] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Pentes LiDAR - GEOTIFF,» 2024.
- [22] Ministère du Tourisme, «Attrait touristiques - fichier de forme - version du 2023-06-26,» 2023.
- [23] MRC des Laurentides, «Sentiers - fichier de forme,» 2024.
- [24] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Adresse Québec, fichier de forme, version du 2024-02-07,» 2024.
- [25] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Classification écologique du territoire québécois - Geodatabase,» 2023. [En ligne]. Available: <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/système-hierarchique-de-classification-écologique-du-territoire>. [Accès le 08 11 2023].

- [26] Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs, *Cadre écologique de référence - Fichier de forme - Version du 2023-06-26*, 2023.
- [27] Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, «Registre des aires protégées du Québec, Fichier de forme, version du 2024-10-24,» 2024.
- [28] Réseau de milieux naturels protégés, «Répertoire des sites de conservation volontaires du Québec,» [En ligne]. Available: <https://rmnat.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=728c2afa86434cd2b2ff24a40f3c24f7>. [Accès le 19 09 2024].
- [29] Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, «Localisation de la Réserve naturelle du Petit Lac des Sables - Fichier de forme,» 2024.
- [30] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «5e inventaire écoforestier - Géodatabase, 2021,» 2021.
- [31] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, «Atlas interactif : Changements climatiques et habitats des arbres [base de données].,» 2024. [En ligne]. Available: <http://mfpf.gouv.qc.ca/changements-climatiques/outil/carte.html>.
- [32] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Feux de forêt - Géopackage, version du 2024-07-16,» 2024.
- [33] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Épidémies, chablis et verglas - Géopackage, version du 2024-07-15,» 2024.
- [34] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Récoltes et interventions forestières - Géopackage, version du 2023-11-10,» 2023.
- [35] Cultur'Innov, «Potentiel de produits forestiers non ligneux - Fichier de forme,» 2022.
- [36] Cultur'Innov, «Potentiel acéricole - Fichier de forme,» 2022.
- [37] Cultur'Innov, «Champignon - Fichier de forme,» 2022.
- [38] MRC des Laurentides, «Milieux humides prioritaires (PRMHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [39] MRC des Laurentides, «Cours d'eau (PRMHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [40] MRC des Laurentides, «Plaines inondables (PRMHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [41] MRC des Laurentides, «Cours d'eau sélectionnés (PRMHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [42] MRC des Laurentides, «Rivière (PRMHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [43] MRC des Laurentides, «Unités géographiques (PMRHH) - Fichier de forme,» 2024.
- [44] M. Larocque, S. Gagné, A. Morard et M. Roux, «Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de Laurentides- Les Moulins - Recharge potentielle - GEOTIFF,» 2022.
- [45] M. Larocque, S. Gagné, A. Morard et M. Roux, «Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de Laurentides- Les Moulins - Indice DRASTIC - GEOTIFF,» 2022.
- [46] Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, «Occurrences d'espèces en situation précaire - Géopackage, version du 2024-11-01,» 2024.
- [47] L. Couillard, N. Dignard, P. Petitclerc, D. Bastien, A. Sabourin et J. Labrecque, Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs., 2012.
- [48] A. La Notte, D. D'Amato, H. Mäkinen, M. Paracchini, C. Liquete, B. Egoh, D. Geneletti et N. Crossman, «Ecosystem services classification: A systems ecology perspective of the cascade framework,» *Ecol Indic*. 2017 Mar;74:392-402. doi: 10.1016/j.ecolind.2016.11.030. PMID: 28260996; PMCID: PMC5268342., 2017.
- [49] UICN - Comité Français, «Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France - Volume 1,» 2012. [En ligne]. Available: https://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/09/Brochure_Panorama_des_services-vol1.pdf. [Accès le 2024].
- [50] C. H. Sekercioglu, «Ecosystem functions and services,» *Conservation biology for all*, pp. 45-72, 2010.

- [51] H. R. Akçakaya, A. S. Rodrigues et D. A. e. a. Keith, «Assessing ecological function in the context of species recovery.,» *Conservation Biology*, pp. vol 34, no3, p561-571.
- [52] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts., «GESTIM - Titres miniers actifs en date du 28 novembre 2024 - Fichier de forme,» 2024. [En ligne].
- [53] Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs, «Sentinelle - Espèces exotiques envahissantes - Géopackage version du 2024-12-18,» 2024.
- [54] Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs, «Répertoire des terrains contaminés (GTC) - Géopackage version du 2024-12-19,» 2024.
- [55] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Référentiel québécois sur les bâtiments - Géopackage version du 2024-11-07,» 2024.
- [56] Centre de services scolaires des Laurentides, «Trouver mon établissement scolaire,» 2024. [En ligne]. Available: https://csslaurentides.gouv.qc.ca/etablissements-scolaires/trouver-mon-etablissement-scolaire/?_gl=1*yk1lm*_up*MQ..*_ga*NDgyNDQ1NDY4LjE3Mjc0NDg4MzE.*_ga_J5RZCR2LSL*MTcyNzQ00DgzMC4xLjEuMTcyNzQ00DgzMy4wLjAuMA...
- [57] Résidence Québec, «Recherche de résidences,» 2024. [En ligne]. Available: <https://residences-quebec.ca/fr>. [Accès le 20 12 2024].
- [58] Garderie au Québec, «Trouver une garderie ou un CPE au Québec,» 2024. [En ligne]. Available: <https://www.garderiesauquebec.ca/laurentides#sainte-agathe-des-monts>.
- [59] Institut des territoires, «Localisation approximative du ciel noir - tiré de <https://darksitefinder.com/map/>,» 2024.
- [60] Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), «Îlots de chaleur/fraîcheur urbains, écarts de température et indice d'intensité d'îlots de chaleur urbains 2020-2022 - Fichier de forme,» 2024. [En ligne].
- [61] Ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs, «Système d'information hydrogéologique (SIH) - Geopackage version du 2025-01-10,» 2025.
- [62] J.-H. Jo, M. Choi, D. Kweon, Y.-G. Son et E. M. Lim, «Regulating ecosystem services in a local forest: Navigating supply, trade-offs, and synergies.,» *Trees, Forests and People*, 15, 100466., 2024. [En ligne]. Available: <https://doi.org/10.1016/j.tfp.2023.100466>.
- [63] B. Jobin, L. Gratton, M.-J. Côté, D. Lachance, M. Mingelbier, D. Blais, A. Blais et D. Leclerc, «Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent - Rapport méthodologique version 2, incluant la région de l'Outaouais.,» Environnement et Changement climatique Canada, Ministère de la Lutte contre les changements climatiques, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Plan d'action Saint-Laurent.
- [64] Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, *GRHQ - Fichier de forme - Version du 20210215*.
- [65] Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, «Milieux humides potentiels, géopackage, version du 2024-04-08,» 2024.
- [66] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, «Atlas des contraintes à l'aménagement forestier liées au milieu physique des régions administratives - 05 - ESTRIE, 06 - MONTRÉAL, 13 - LAVAL, 14 - LANAUDIÈRE, 15 - LAURENTIDES ET 16 - MONTÉRÉGIE,» 2017.
- [67] Environnement Canada, «Quand l'habitat est-il suffisant ? Troisième édition.,» Environnement Canada, Toronto (Ontario), 2013.
- [68] MRC Brome-Missisquoi, «Plan régional des milieux naturels - MRC Brome-Missisquoi,» 2023.
- [69] Ministère des Ressources naturelles, «Guide de reconnaissance des types écologiques - Région écologique 3c - Hautes collines du Bas-Saint-Maurice,» 2014.

- [70] Á. Vári, Z. Kozma, B. Pataki, Z. Jolánkai, M. Kardos, B. Decsi, Z. Pinke, G. Jolánkai, L. Pásztor, S. Condé, G. Sonderegger et B. Czúcz, «Disentangling the ecosystem service 'flood regulation': Mechanisms and relevant ecosystem condition characteristics.» *Ambio*, 51(8), 1855-1870., 2022.
- [71] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, «Guide d'application du règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État - Annexe 6 - Méthode de calcul du débit de pointe pour les bassins versants d'une superficie égale ou inférieure à 60 km²», Gouvernement du Québec, [En ligne]. Available: mffp.gouv.qc.ca/RADF/guide. [Accès le 25 09 2024].
- [72] A. Tiemann et I. Ring, «Towards ecosystem service assessment: Developing biophysical indicators for forest ecosystem services.» *Ecological Indicators*, 137, 108704., 2022. [En ligne]. Available: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2022.108704>.
- [73] Nicholas Payne, «Potentiel d'absorption et de stockage du carbone de la forêt boréale mixte,» Centre Foresterie des Grands Lacs , 2019.
- [74] Carbo, «Combien un arbre absorbe t-il de CO₂ ? (d'après les chiffres du site climate.Selectra),» 2024. [En ligne]. Available: <https://www.hellocarbo.com/blog/calculer/arbre-co2/>. [Accès le 25 03 2025].
- [75] MRC des Laurentides, «Cadastre - Fichier de forme,» 2025.
- [76] Institut national de la santé publique du Québec, «Lutte contre les îlots de chaleur urbains,» 2024. [En ligne]. Available: <https://www.inspq.qc.ca/changements-climatiques/actions/ilot-chaleur>.
- [77] R. Harris, S. Reis, L. Jones, M. Agarwala, G. Atkinson et D. Nowak, «Expert Meeting on Advancing the Measurement of Ecosystem Services for Ecosystem Accounting.,» Discussion paper 4: Research paper on air filtration ecosystem services. , 2019.
- [78] SNAP Québec et Éco-corridors laurentiens, «Tableau des usages par types d'aires protégées,» 2024.
- [79] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Découpages administratifs, fichier de forme, version du 2024-02-07,» 2024.
- [80] Google, «Google satellite, <http://mt0.google.com/vt/lyrs=s&hl=en&x={x}&y={y}&z={z}>,» 2024.
- [81] Fédération des producteurs forestiers du Québec, «Glossaire forestier,» 2024. [En ligne]. Available: <https://www.foretprivee.ca/bibliotheque/lexique/>. [Accès le 12 06 2024].
- [82] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional - Méthodes et données associées - Juillet 2024,» 2024.
- [83] Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, «Relief ombré LiDAR - Service web WMS - version du 2024-10-23,» 2024.
- [84] Ville de Laval, «Plan régional des milieux humides et hydriques 2022-2032,» 2023.
- [85] Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), «Indice de défavorisation du Québec 2021 - Fichier de forme,» 2024.
- [86] B. Limoges, «Biodiversité, services écologiques et bien-être humain,» *Le Naturaliste Canadien* 133 No 2 été 2009, 2009.

8. ANNEXES

Consultation publique

La consultation publique s'est déroulée le 17 janvier 2025 et un total de 65 personnes y a participé. La consultation était offerte en format « portes ouvertes », c'est à dire que les participants pouvaient arriver à l'heure qui leur convenait et visiter différentes stations visant à les informer de la démarche, de vulgariser certains concepts, de transmettre des informations issues du portrait et de documenter plusieurs éléments.

- **Valeur sociale des milieux naturels** : les participants ont identifié sur une carte les milieux naturels qu'ils fréquentent et auxquels ils sont attachés (Figure 28). Cela contribue à documenter la valeur sociale des milieux naturels.
- **Priorités en matière de fonctions écologiques et services écosystémiques** : les participants étaient invités à simuler des donations en argent (jetons) parmi un choix de 8 milieux naturels fictifs qui représentent les fonctions écosystémiques et services écologiques utilisés dans ce plan de conservation (Figure 29). Selon ces résultats, voici l'ordre d'importance des fonctions et services aux yeux des participants (allant des fonctions ou des services les plus prioritaires à protéger, vers ceux qui leur paraissent moins prioritaires) :
 1. Services d'approvisionnement (p.ex. eau potable)
 2. Fonction de filtration de l'eau
 3. Fonction d'habitat pour la biodiversité
 4. Services de régulation
 5. Fonction de séquestration et de stockage de carbone
 6. Fonction de prévention de l'érosion
 7. Services socio-culturels et ontogéniques
 8. Fonction de régulation de l'eau

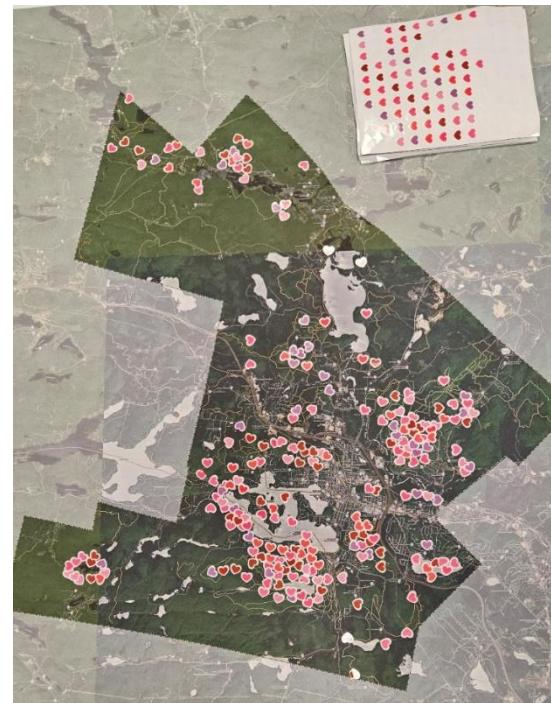


FIGURE 28 : MILIEUX NATURELS FRÉQUENTÉS ET AIMÉS PAR LES PARTICIPANTS

■ **Vision citoyenne :**

- Une mise en contexte était mentionnée aux participants et de l'information était transmise par un professionnel. L'objectif de cet atelier était de guider la Ville dans la vision à adopter pour le plan d'action du plan de conservation des milieux naturels.
- Une première question était posée aux participants quant à l'approche à adopter pour adapter les forêts aux changements climatiques (des données et explications étaient présentées). De manière générale, les participants estiment qu'il est nécessaire d'intervenir dans les milieux naturels afin d'accélérer leur résilience face aux changements climatiques (p.ex. plantation d'espèces mieux adaptées, etc.) (Figure 30).
- La deuxième question était la suivante : Tous peuvent agir sur la protection des milieux naturels pour faire face aux grands enjeux. Mais selon vous, qui devrait être mis à contribution pour protéger les milieux naturels ? Les 60 réponses obtenues variaient beaucoup, mais représente en général un mélange de ces 2 types d'acteur (à différents degrés).



FIGURE 29 : PARTICIPANTS INDiquANT LEURS PRIORITÉS SELON LES FONCTIONS ET SERVICES RENDUS PAR LES MILIEUX NATURELS

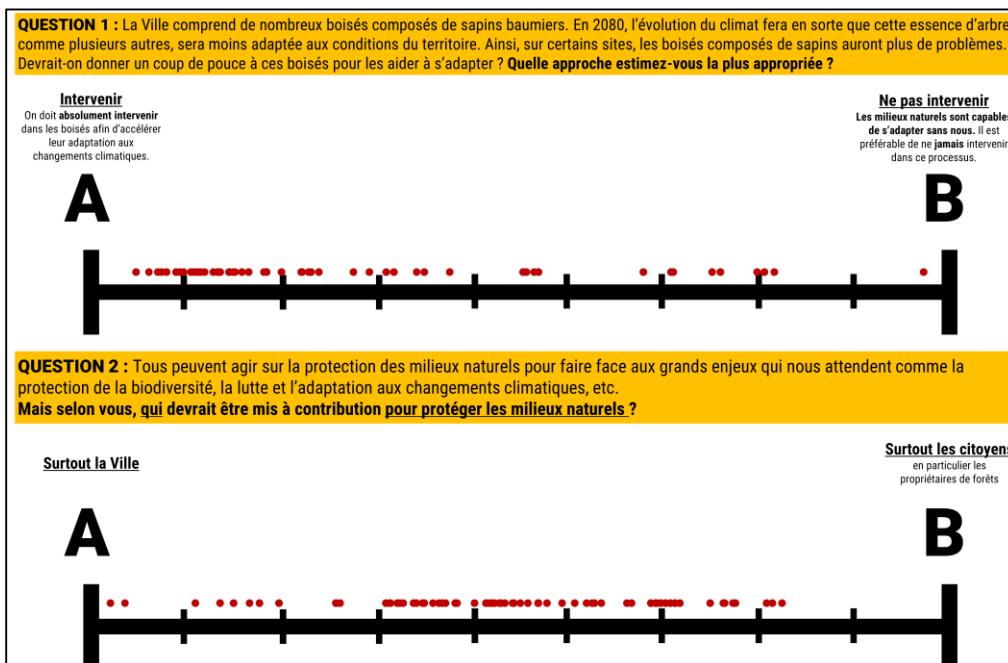
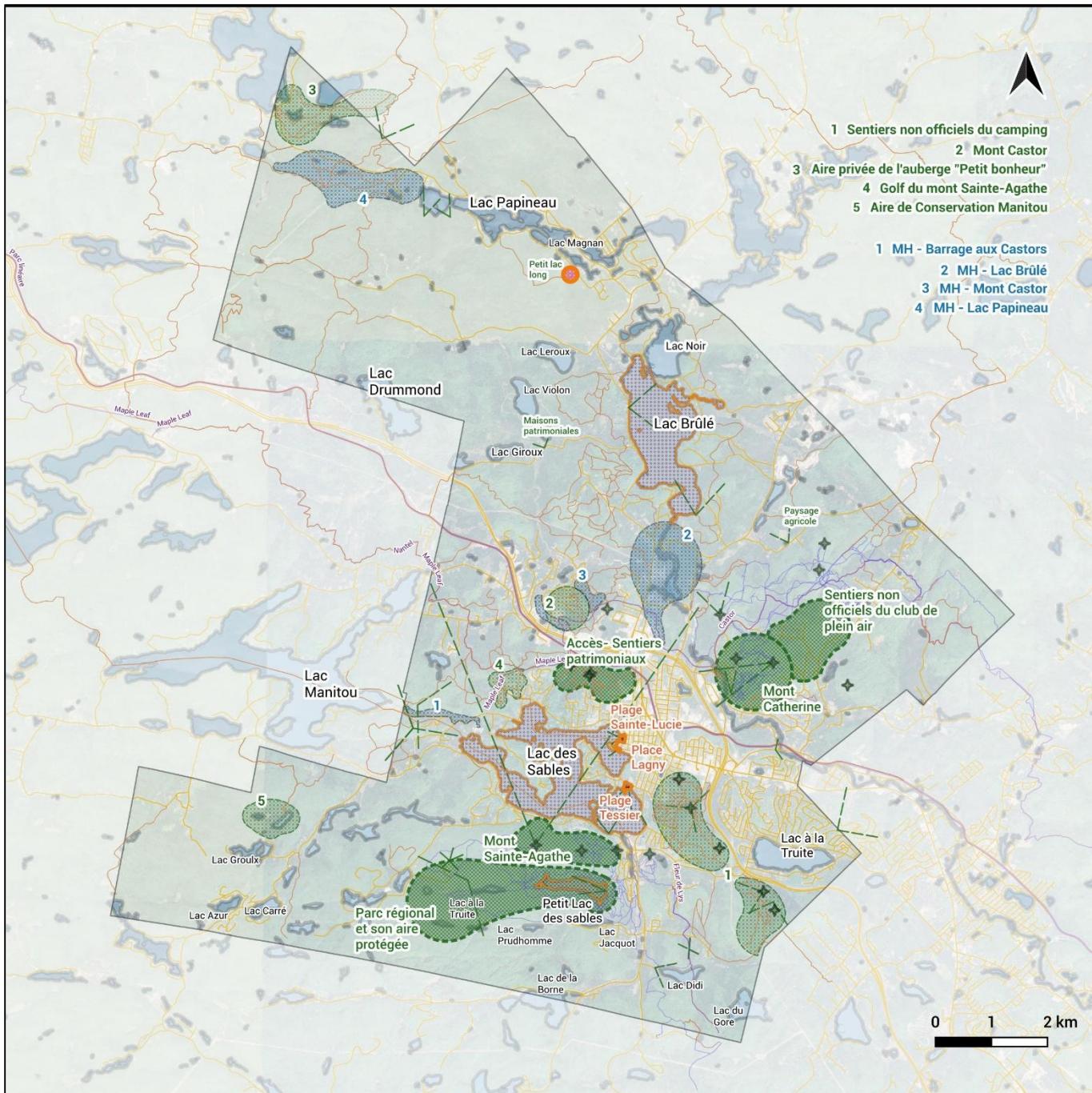


FIGURE 30 : RÉSULTAT DE L'ATELIER SUR LA VISION

- **Préoccupations, idées et commentaires** en lien avec la conservation des milieux naturels : une vingtaine de commentaires ont été recueillis.
- **Paysages** : la station paysage permettait à l'architecte paysagiste de compléter le diagnostic paysager en discutant des forces, faiblesses, menaces et opportunités relatives aux paysages repérés. Elle permettait également d'identifier d'autres paysages à protéger (Figure 31).



Carte des Paysages "Coup de coeur"
Consultation citoyenne 17/01/2025

- Limites de la Ville
- Hydrographie
- Routes
- Parc linéaire et sentiers
 - Parc linéaire
 - Sentier patrimonial

- Sentiers recensés
 - Officiel
 - Non officiel
 - Points de vue (Ville)
 - Points de vue

- Paysages "Coup de coeur"
 - Les lacs et leurs paysages
 - Paysages de sentiers (valeur forte)
 - Paysages de sentiers (valeur moyenne)
 - Paysages-Milieux humides

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 3 février 2025
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, 2024.
Plan directeur des sentiers
- Google, 2024. Fond de carte satellite
- Analyse terrain, septembre 2024

FIGURE 31 : RÉSULTAT DE L'ATELIER SUR LES COUPS DE CŒUR PAYSAGERS

Sondage des grands propriétaires fonciers

Un sondage a également été envoyé aux grands propriétaires fonciers afin de :

- Les informer sur la démarche du plan de conservation des milieux naturels ;
- Les informer des options en matière de conservation volontaire et des avantages possibles ;
- Documenter les motivations et les réticences des propriétaires fonciers afin de proposer des mesures incitatives pertinentes dans le plan d'action ;
- Constituer une banque d'opportunités socio-écologiques pour la conservation (territoire où l'on retrouve à la fois un propriétaire intéressé à conserver, mais aussi une valeur de conservation intéressante), à faire de l'utilisation durable (p.ex. propriétaire intéressé à faire de l'aménagement forestier durable, à conserver un usage récréatif, etc.) et de la restauration des milieux naturels.

Un total de 65 propriétaires a complété le sondage. Un rapport de sondage a été transmis à la Ville. Étant donné la nature confidentielle des réponses, celles-ci ne sont pas reproduites dans le présent document. Par contre, voici les faits saillants à retenir :

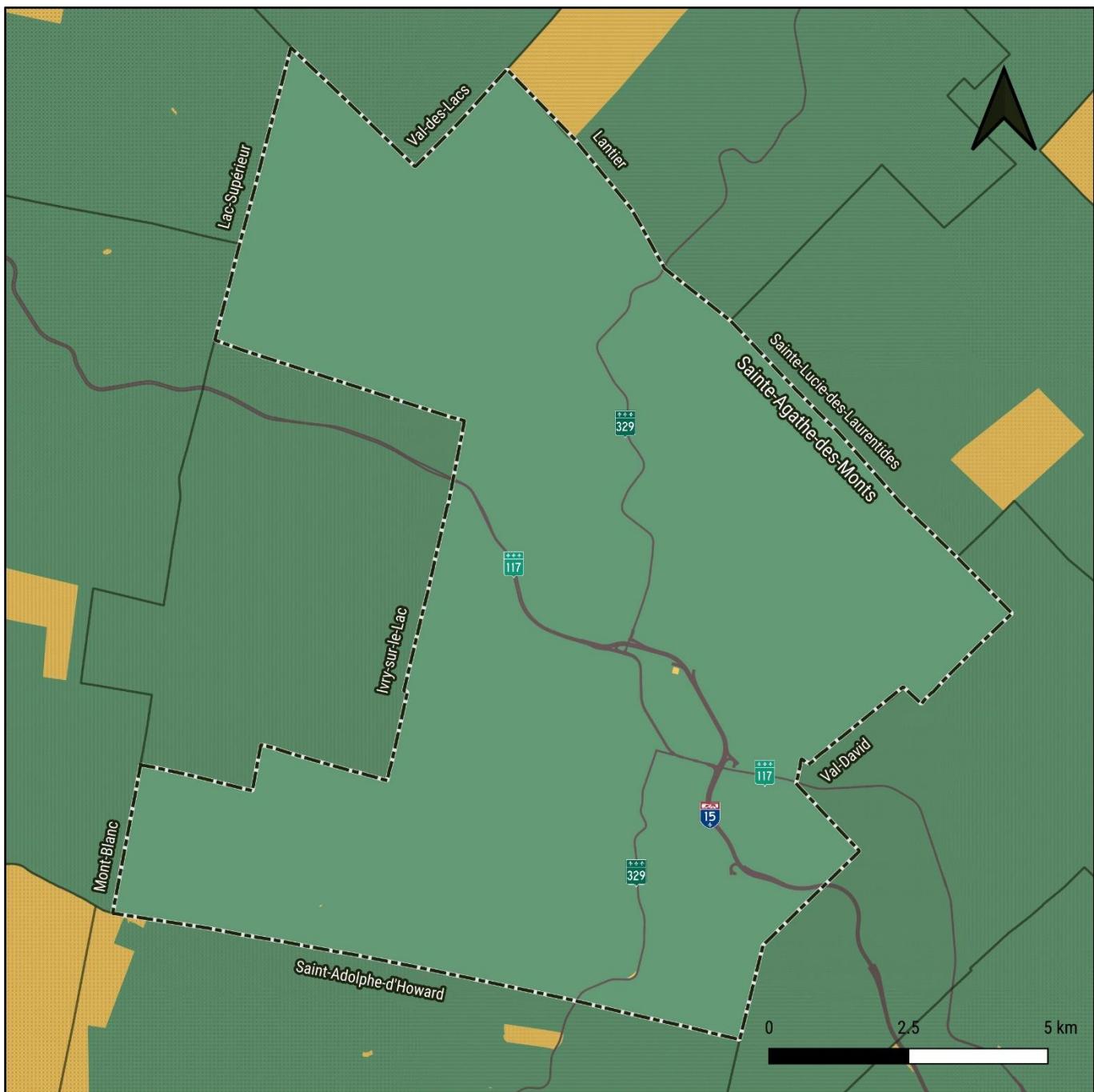
- Les propriétaires estiment bien connaître les milieux naturels sur leur propriété ;
- Le maintien du patrimoine familial est l'objectif de possession le plus populaire ;
- Les répondants sont nombreux à pratiquer des activités récréatives sur leur terrain ;
- Les motivations pour conserver sont davantage ancrées dans les bénéfices collectifs plutôt que dans des avantages personnels (p.ex. avantages fiscaux) ;
- La principale réticence face à l'idée de conserver ses milieux naturels est de ne pas restreindre ses possibilités dans le futur ;
- Une vingtaine de propriétaires souhaiteraient participer à une soirée d'information ou recevoir de l'information sur les outils de conservation et de mise en valeur des milieux naturels.

Ce tableau est adapté du travail de recherche d'Éco-corridors laurentiens, avec la contribution de la SNAP Québec [78].

TABLEAU 8 : USAGES PAR TYPES D'AIRES PROTÉGÉES

Usages	Désignations d'aires protégées					
	En terres publiques					Terres privées
	Réserve écologique (I)	Réserve de biodiversité (II)	Parc national (III)	Refuge faunique (iv)	Refuge biologique (iv)	
Aménagement forestier	X	I	I	I	I	X
Acériculture	X	I	X	X	X	✓
Agriculture	X	X	X	X	X	✓
Exploitation pétrolière, gazière et minière	X	X	X	X	X	X
Production industrielle ou commerciale d'énergie	X	X	X	X	X	X
Activités commerciales	X	I	X	✓	X	X
Chasse	X	✓	X	✓	✓	✓
Pêche	X	✓	✓	✓	✓	✓
Piégeage	X	✓	X	✓	✓	✓
Cueillette non mécanisée de produits forestiers non ligneux à des fins domestiques	X	✓	I	✓	✓	✓
Récolte de produits forestiers non ligneux à des fins commerciales	X	I	X	✓	X	X
Récolte de bois de chauffage à des fins personnelles (abri sommaire, camp de piégeage)	X	✓	X	✓	✓	✓
Activités courantes des ZEC, pourvoiries et réserves fauniques	X	✓	X	✓	✓	✓
Randonnée et récréation (marche, vélo, raquette, ski de fond, etc.)	X	✓	✓	✓	✓	✓
Accès et circulation de véhicules motorisés	X	✓	I	✓	✓	✓
Construction d'une nouvelle infrastructure (bâtiment, chemin, sentier)	X	✓	X	✓	X	X
Aménagement d'infrastructures à des fins de mise en valeur écologique, éducative ou récréative (ex. sentiers, panneaux signalisation)	I	✓	✓	✓	✓	✓
Attribution de nouveaux droits fonciers à fins personnelles (villégiature, abri, etc.)	X	X	X	✓	X	X
Activités pratiquées par la communauté autochtone à des fins alimentaires, rituelles ou sociales	X	✓	✓	✓	✓	✓
Recherche et éducation	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Légende : ✓ = Autorisé (sous certaines conditions) I = Interdit (incompatible) sauf exceptions X = Non autorisé



Légende

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Municipalité voisine

Autoroute

Route nationale ou régionale

Domanialité

Terre privée

Terre publique

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 octobre 2024

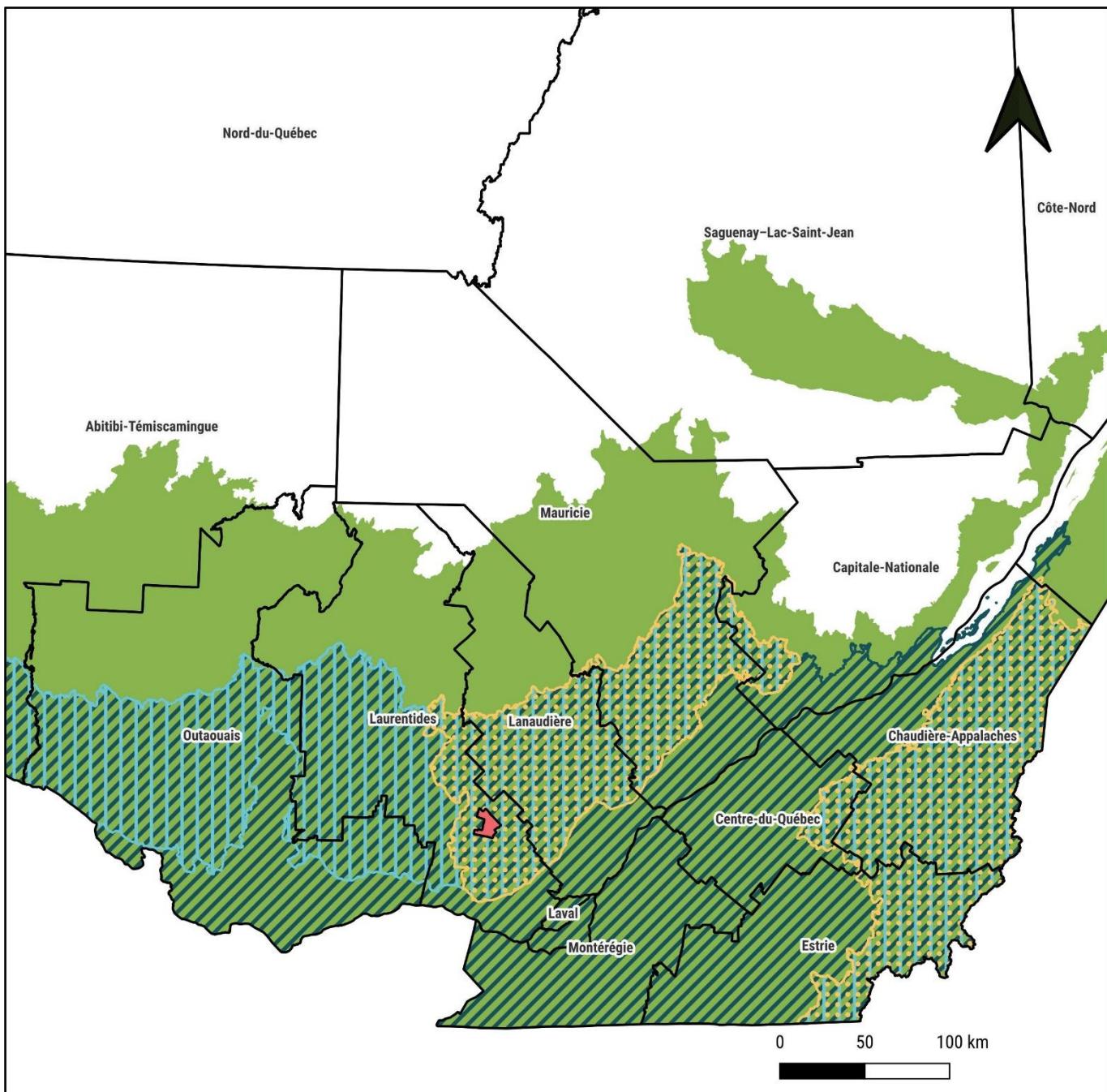
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRNF, 2023. Subdivisions territoriales forestières

FIGURE 32 : DOMANIALITÉ (TENURE PUBLIQUE OU PRIVÉE)



Légende

■ Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

■ Région administrative

Classification écologique

■ 1. Zone de végétation : Tempérée nordique

■ 2. Sous-zone de végétation : Forêt décidue

■ 3. Domaine bioclimatique : Érablière à bouleau jaune

■ 4. Sous-domaine bioclimatique : Érablière à bouleau jaune de l'Est

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 octobre 2024

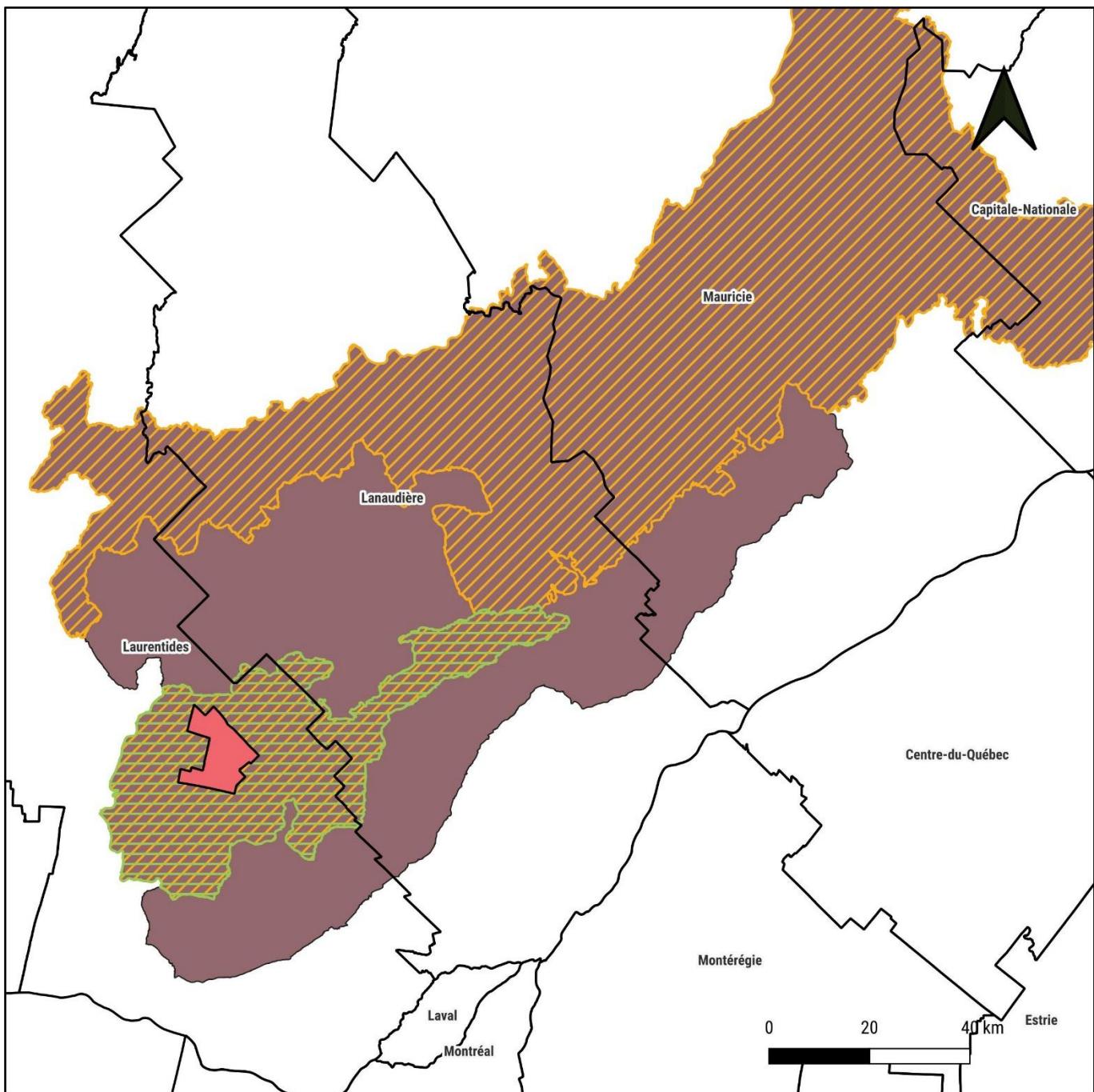
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MELCCFP, 2023. Classification écologique du Québec

FIGURE 33 : CLASSIFICATION ÉCOLOGIQUE DU QUÉBEC – NIVEAU 1 À 4



Légende

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Région administrative

Classification écologique

5. Région écologique : Bas Saint-Maurice

6. Sous-région écologique : Val-David et lac Mékinac

7. Unité de paysage régional : Val-David

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 octobre 2024

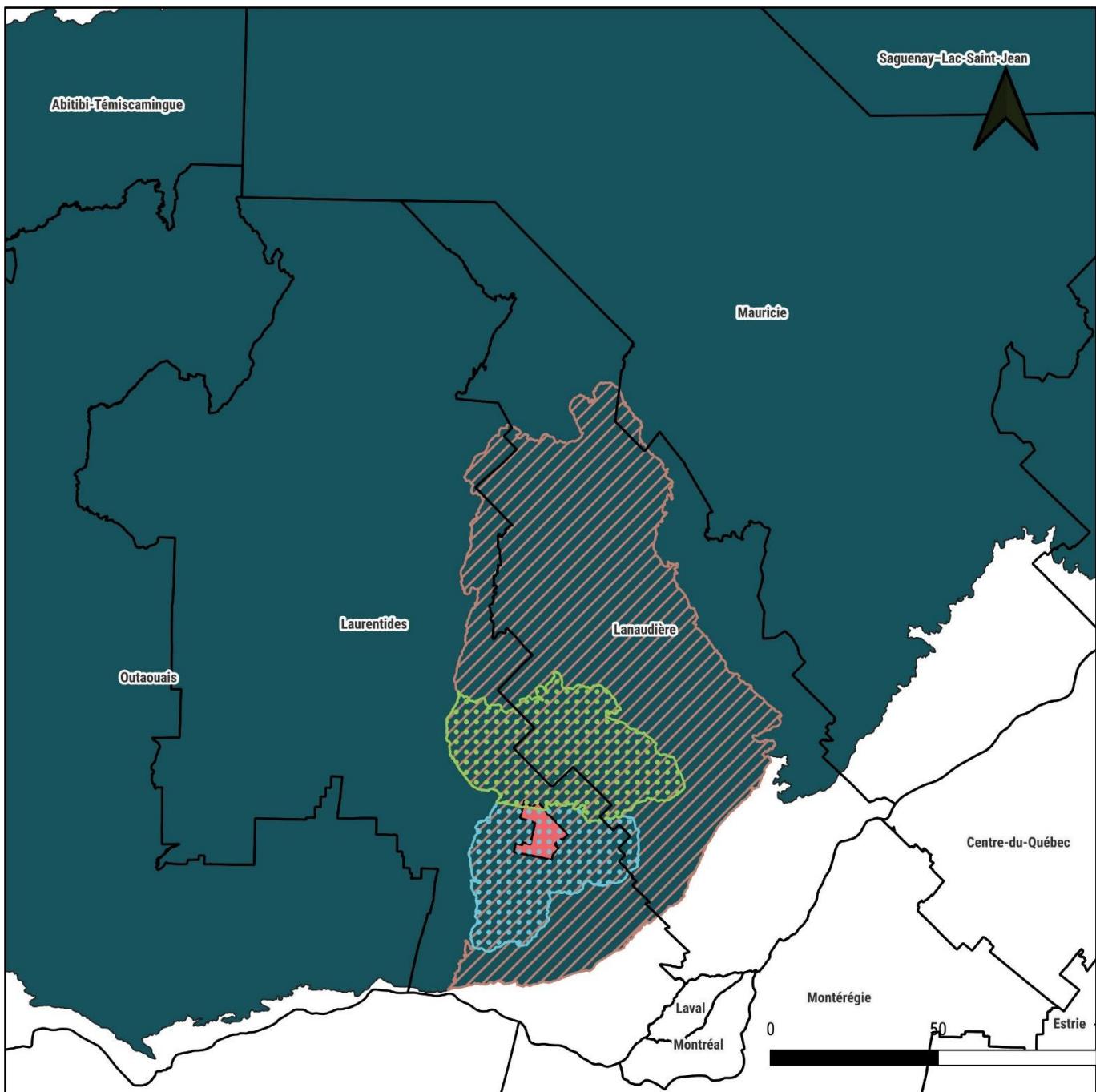
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MECCFP, 2023. Classification écologique du Québec

FIGURE 34 : CLASSIFICATION ÉCOLOGIQUE DU QUÉBEC – NIVEAU 5 À 7



Légende

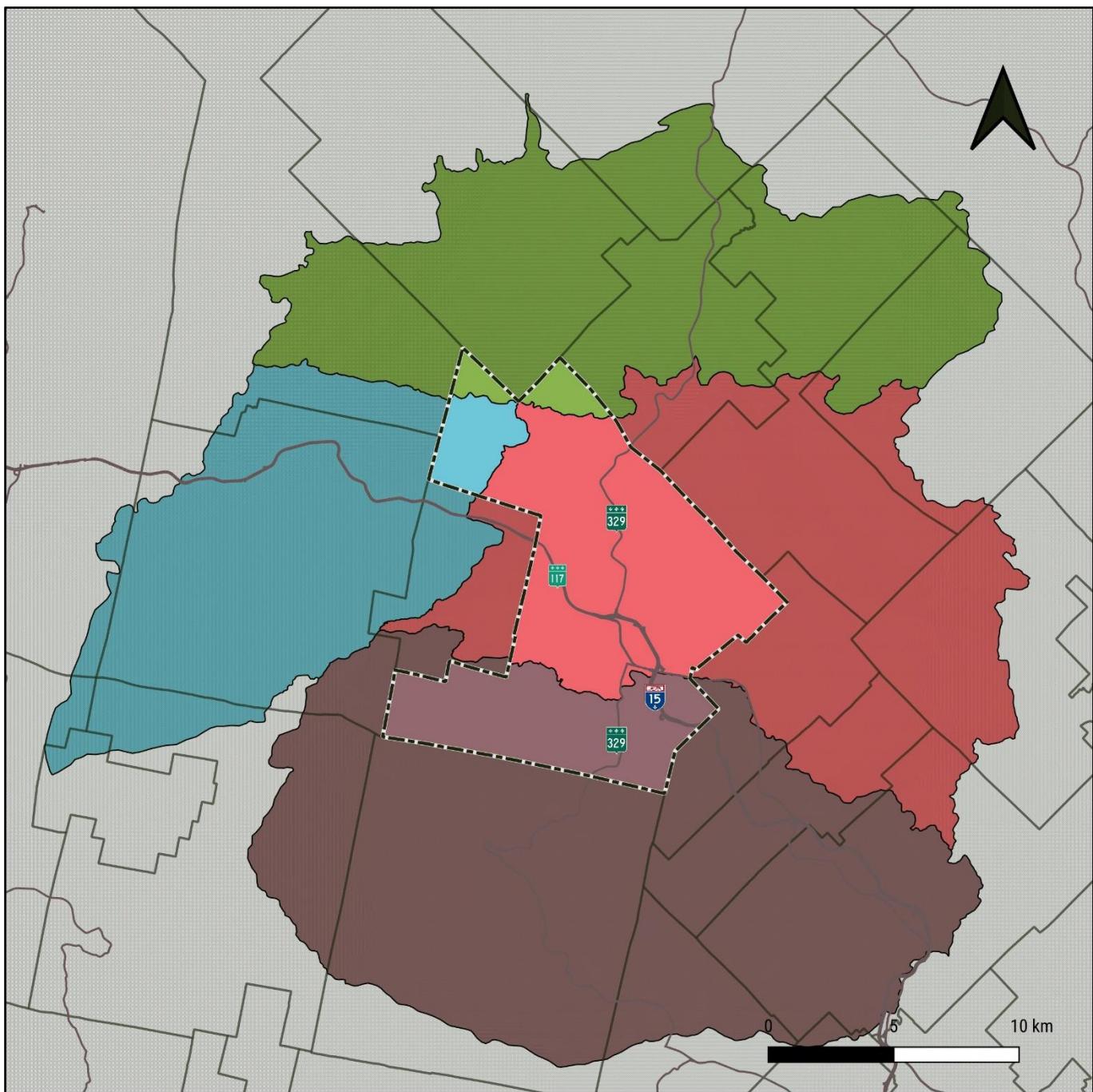
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Région administrative
- Cadre écologique de référence**
 - 1. Province naturelle : Laurentides méridionales
 - 2. Région naturelle : Massif du Mont-Tremblant
 - 3. District écologique
 - Buttes du Lac Masson
 - Hautes collines de Saint-Donat-de-Montcalm

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 22 octobre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MECCFP, 2023. Cadre écologique de référence

FIGURE 35 : CADRE ÉCOLOGIQUE DE RÉFÉRENCE DU QUÉBEC – NIVEAUX 1 À 3



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Cadre écologique de référence niveau 4 (District écologique)

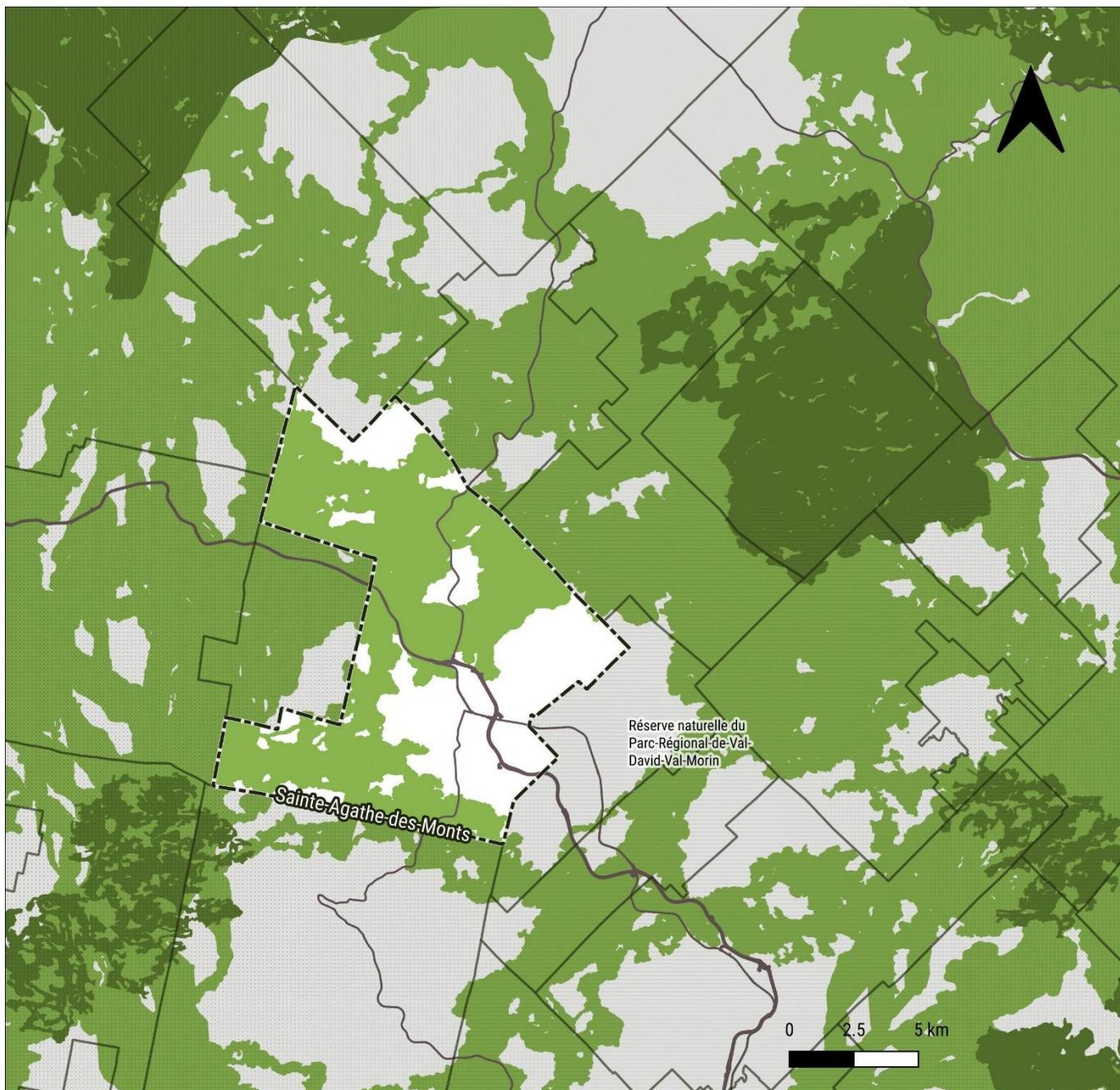
- Basses collines de Saint-Adolphe-d'Howard
- Basses collines de Sainte-Agathe-des-Monts
- Basses collines du lac Cornu
- Basses collines du Lac-de-la-Montagne-Noire

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 23 octobre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRNF, 2024. Découpage administratif
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - MECCFP, 2023. Cadre écologique de référence

FIGURE 36 : CADRE ÉCOLOGIQUE DE RÉFÉRENCE DU QUÉBEC – NIVEAU 4 (DISTRICTS ÉCOLOGIQUES)



Légende

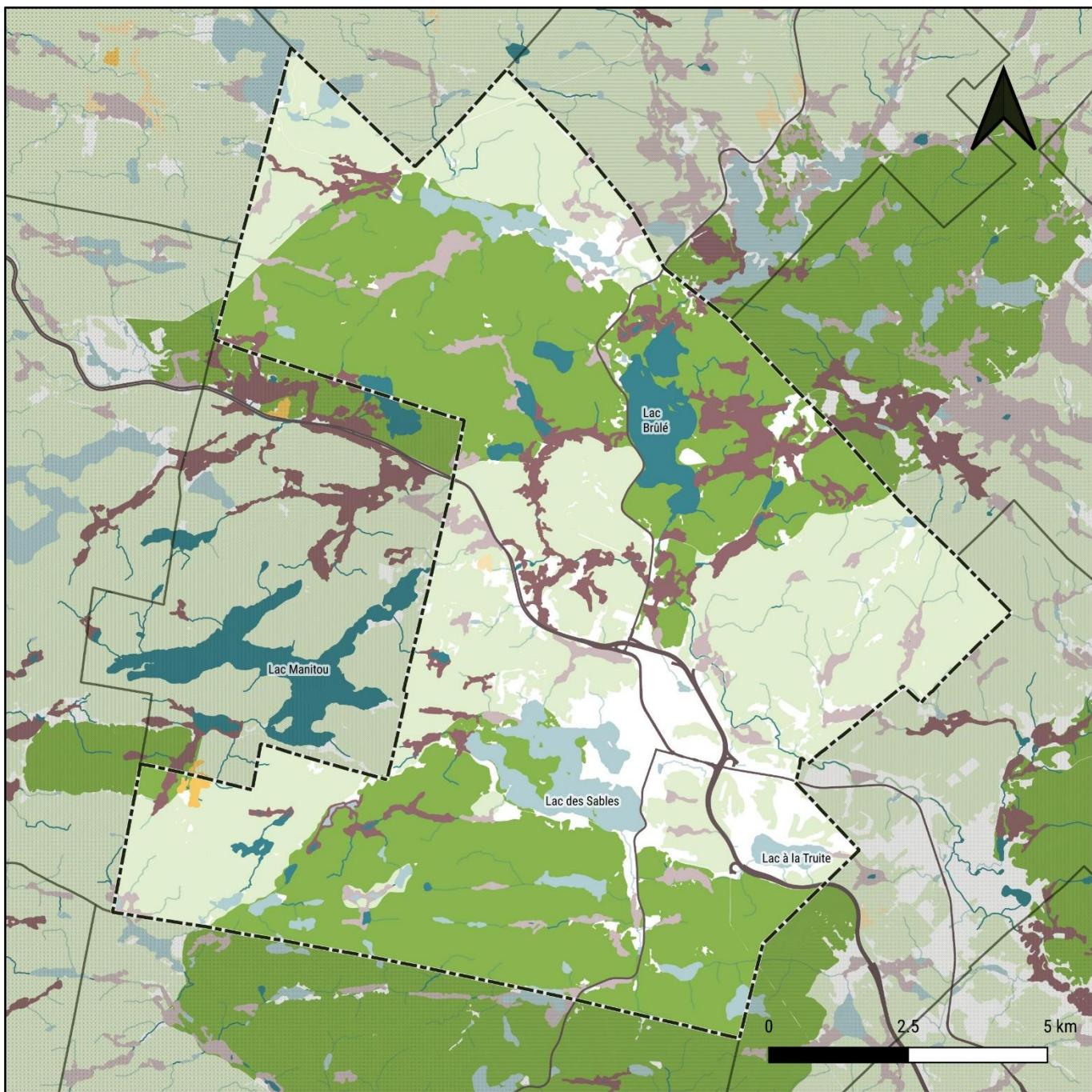
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Noyau de conservation
- Corridor de conservation

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 17 décembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- Éco-corridors laurentiens, 2020. Noyaux et corridors de
conservation

FIGURE 37 : NOYAUX ET CORRIDORS DE CONSERVATION IDENTIFIÉS PAR ÉCO-CORRIDORS LAURENTIENS



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Municipalité voisine
- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Milieu naturel prioritaire selon un seuil de 30%
 - Friche
 - Milieu aquatique lenticue
 - Milieu aquatique lotique

Milieu naturel prioritaire (suite)

- Milieu forestier
- Milieu humide
- Autre milieu naturel (moins prioritaire)
 - Friche
 - Milieu aquatique lenticue
 - Milieu aquatique lotique
 - Milieu forestier
 - Milieu humide

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 18 novembre 2024

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2024. Découpage administratif
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- Conservation de la nature Canada, 2024. Atlas des milieux d'intérêt pour la conservation dans les Laurentides méridionales

FIGURE 38 : MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT SELON L'ATLAS DES MILIEUX NATURELS D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION

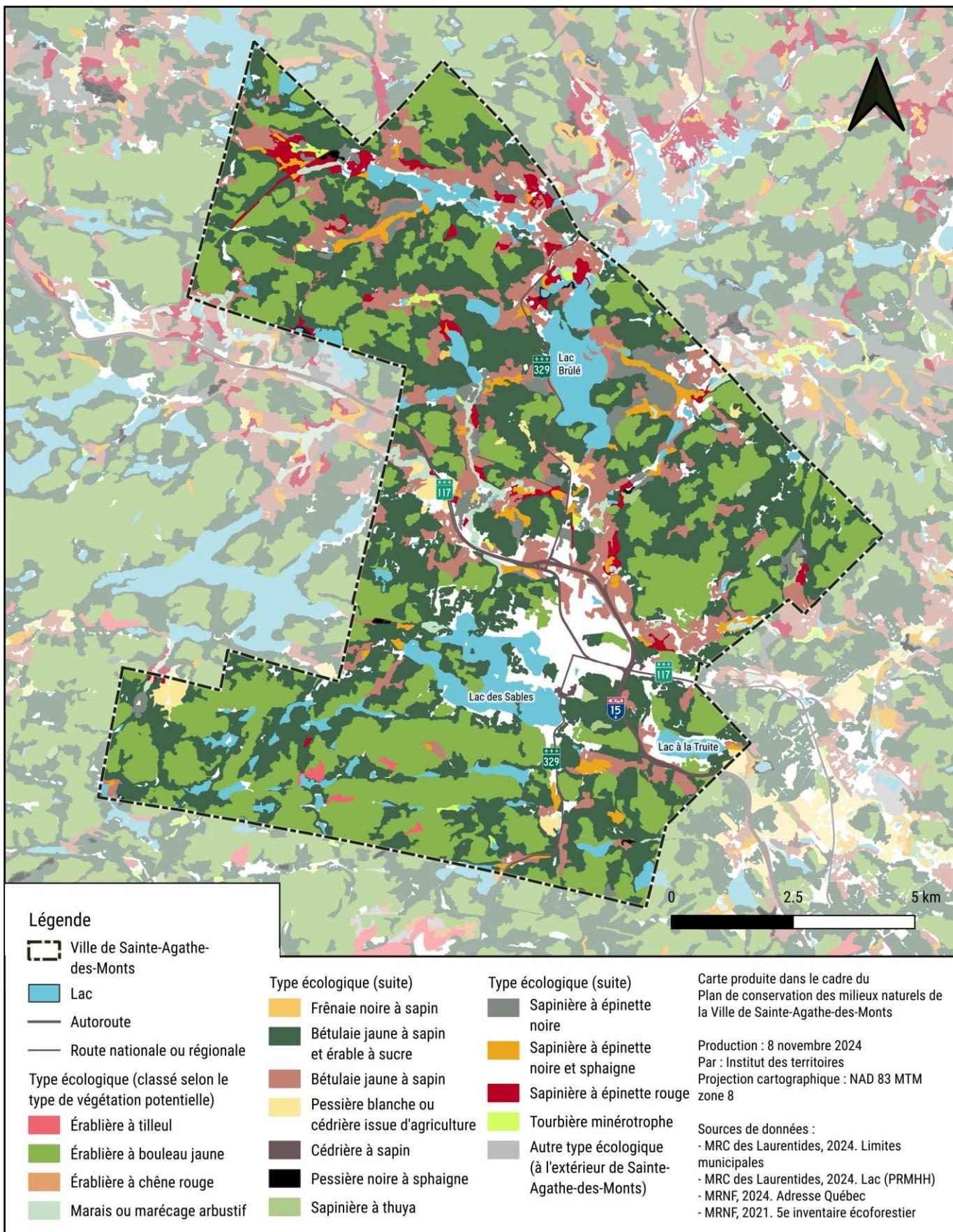
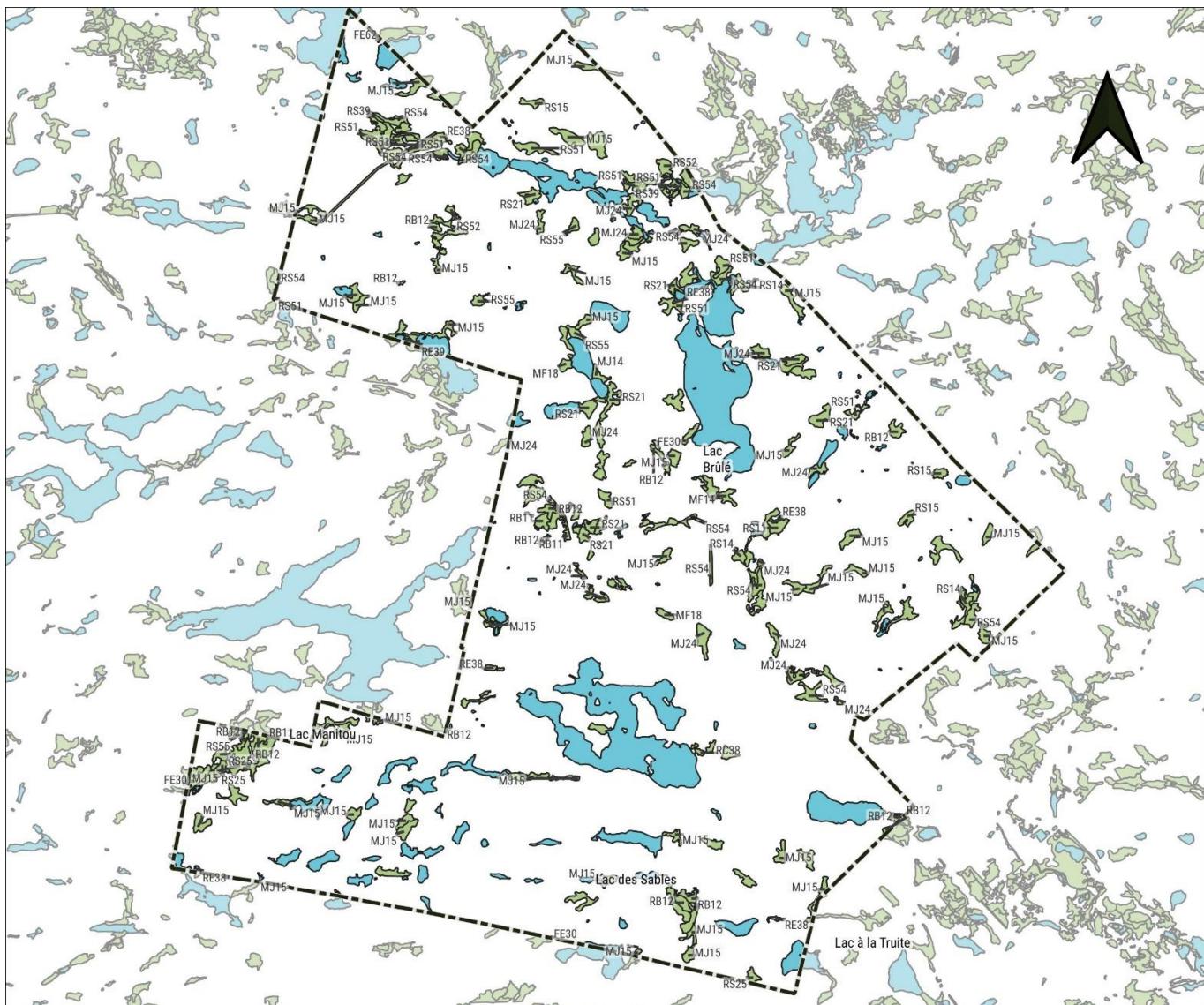


FIGURE 39 : TYPE ÉCOLOGIQUE SELON LA VÉGÉTATION POTENTIELLE



Légende

 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

-  Lac
-  Type écologique rare

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de
Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 8 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- | | |
|------|---|
| RS15 | Sapinière à thuya sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage subhydrique |
| RS21 | Sapinière à épinette noire sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique |
| RS25 | Sapinière à épinette noire sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage subhydrique |

0 2.5 5 km

Code	Type écologique
FE30	Érabièvre à bouleau jaun sur dépôt très mince, de texture variée et au drainage de xérique à hydrique
FE62	Érabièvre à chêne rouge sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique
MF14	Frênaie noire à sapin sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique
MF18	Frênaie noire à sapin sur dépôt organique ou minéral, de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
MJ14	Bétulaie jaune à sapin et érable à sucre sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique
MJ15	Bétulaie jaune à sapin et érable à sucre sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage subhydrique
MJ24	Bétulaie jaune à sapin sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique
RB11	Pessière blanche ou cédrerie issue d'agriculture sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique
RB12	Pessière blanche ou cédrerie issue de l'agriculture, sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique
RB15	Pessière blanche ou cédrerie issue d'agriculture sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage subhydrique
RC38	Cédrerie à sapin sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, minérotrophe
RE38	Pessière noire à sphagnes sur dépôt organique ou minéral de mince à épais, de drainage hydrique minérotrophe
RE39	Pessière noire à sphagnes sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique embrotrophe
RS11	Sapinière à thuya sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique
RS14	Sapinière à thuya sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique
RS15	Sapinière à thuya sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage subhydrique
RS21	Sapinière à épinette noire sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique
RS25	Sapinière à épinette noire sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage subhydrique
RS39	Sapinière à épinette noire et sphagnes sur dépôt organique de mince à épais, de drainage hydrique, embrotrophe
RS51	Sapinière à épinette rouge sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage xérique ou mésique
RS52	Sapinière à épinette rouge sur dépôt minéral de mince à épais, de texture moyenne, de drainage mésique
RS54	Sapinière à épinette rouge sur dépôt minéral de mince à épais, de texture grossière, de drainage subhydrique

FIGURE 40 : TYPES ÉCOLOGIQUES RARES

TABLEAU 9 : STATISTIQUES SUR LES TYPES ÉCOLOGIQUES

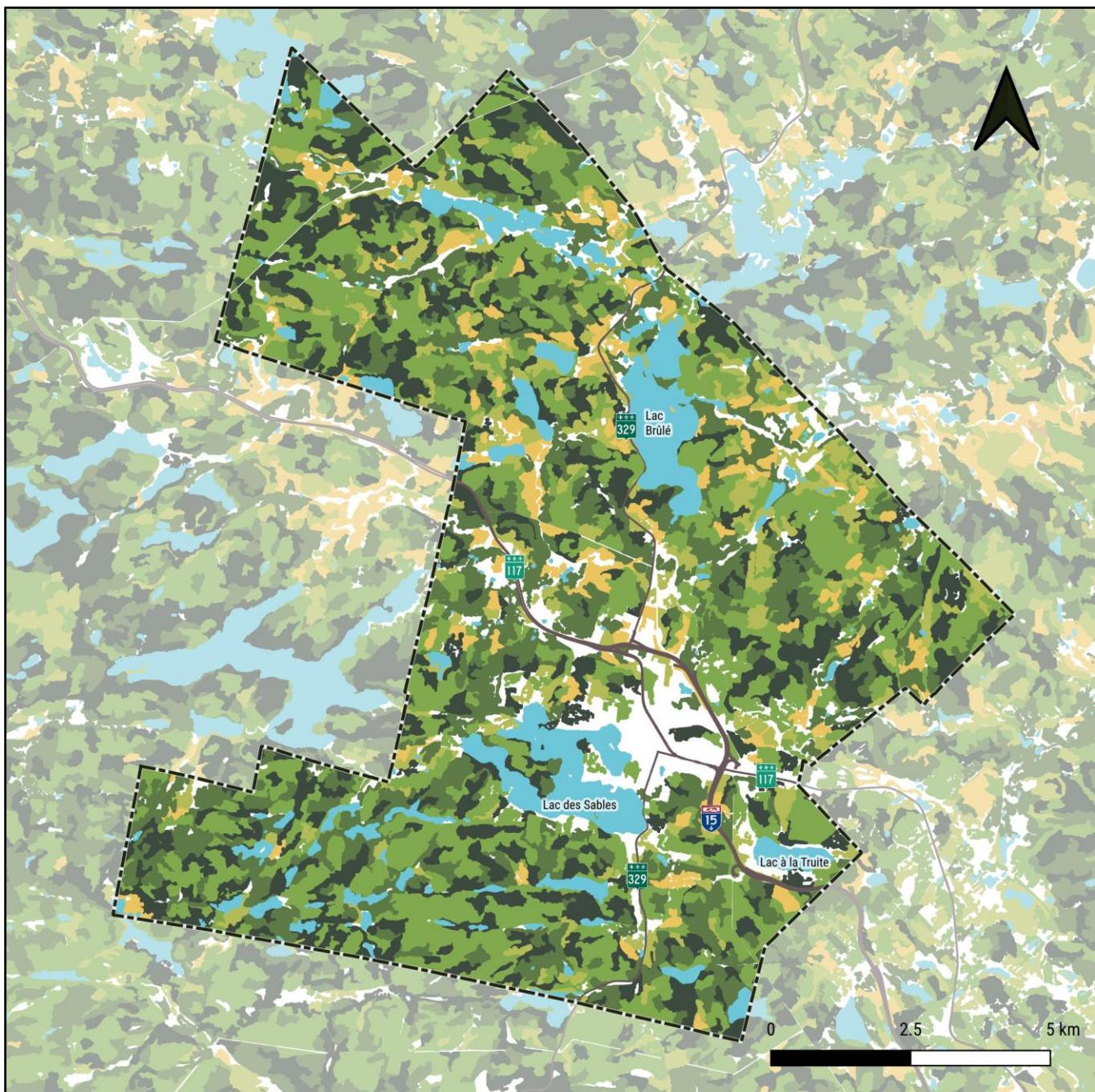
Type écologique	Somme des superficies (ha)	Somme des superficies (m ²)	Fréquence relative (%) dans la région écologique 3c [67]
FE22	25,2	4	6,88
FE30	20,4	5	0,69
FE31	16,1	2	1,03
FE32	3 763,6	711	11,35
FE32H	427,4	88	7,48
FE35	41,0	10	1,03
FE62	0,5	1	0,34
MA18R	106,2	23	n.d.
MF14	8,1	2	0,09
MF18	7,9	2	0,69
MJ10	29,6	8	1,55
MJ11	139,3	29	1,63
MJ12	4 390,6	846	10,92
MJ14	4,0	1	0,09
MJ15	302,0	62	0,77
MJ21	520,3	110	3,61
MJ22	551,0	103	12,04
MJ24	87,8	19	0,34
MJ25	210,8	38	1,81
MJ28	20,0	6	1,12
RB11	19,1	4	0,52
RB12	74,1	20	0,77
RB15	6,2	1	0,09
RC38	14,6	3	0,95
RE38	14,4	8	0,60
RE39	0,9	1	0,77
RS11	6,3	1	0,34
RS12	9,1	3	1,98
RS14	20,3	4	0,17
RS15	16,2	4	0,95
RS21	98,8	17	0,09
RS24	193,0	33	n.d.
RS25	13,0	3	0,17
RS38	180,6	49	2,75
RS39	2,0	2	0,17
RS51	91,0	17	0,95
RS52	12,4	2	0,60
RS54	116,1	26	0,09
RS55	22,1	7	0,34
TOF8U	26,0	9	n.d.

Types écologiques rares (moins de 1% de fréquence)

n.d. = information non disponible

Notons que le nombre total de polygones écoforestiers est supérieur au nombre de peuplements écoforestiers. Cela s'explique par le fait qu'un polygone n'a pas atteint le stade de peuplement écoforestier (p. ex. pas assez de végétation), mais que la naturalité

du terrain permet d'établir un type écologique représentant le type de peuplements écoforestiers que l'on retrouverait si on laissait la nature évoluer. Ces polygones sont par exemple les lignes de transports d'électricité.



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Carbone aérien total
[35 - 45[t/ha
[45 - 55[t/ha
[55 - 65[t/ha
[65 - 75[t/ha
[75 - 95[t/ha

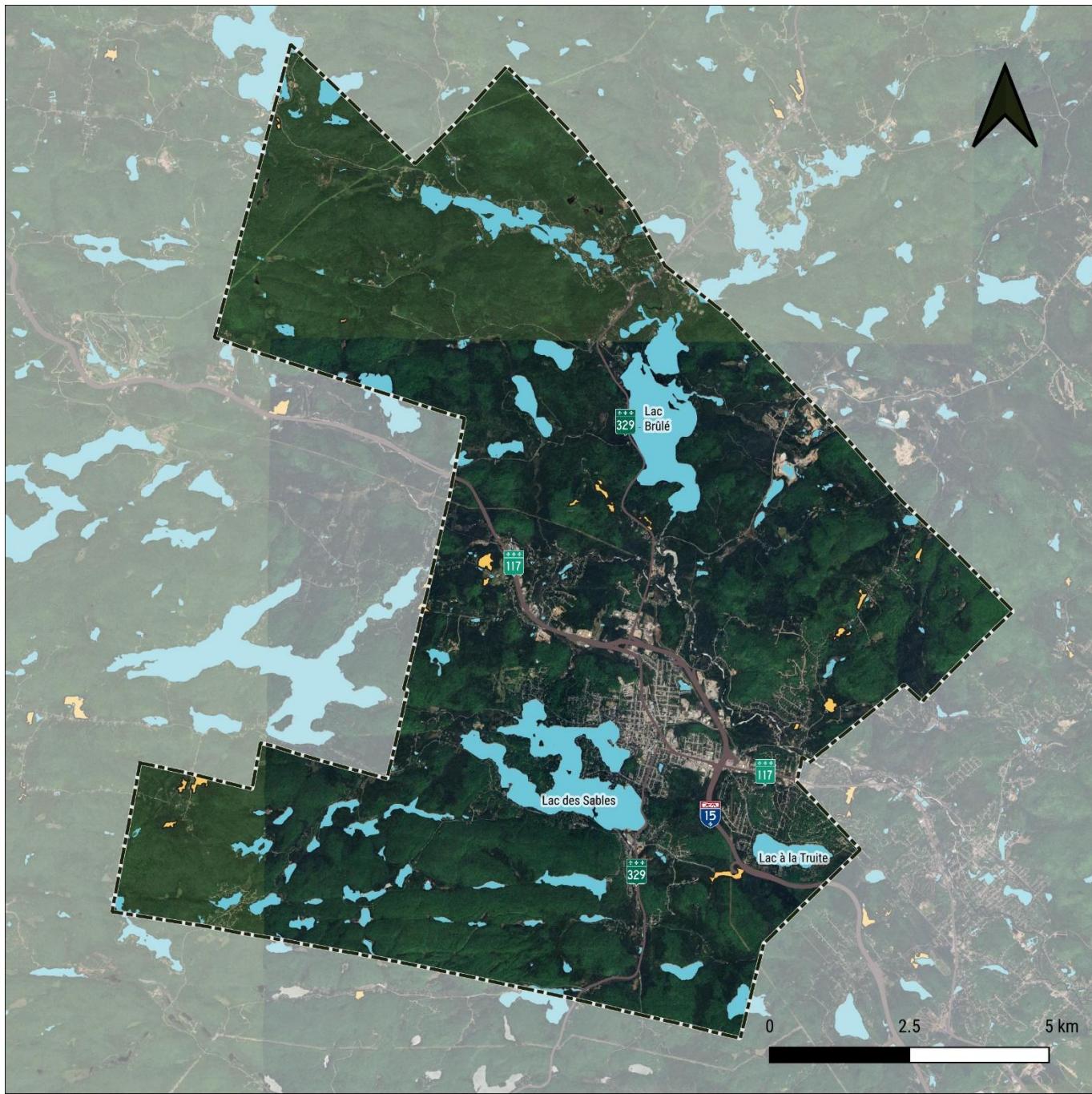
Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 18 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 41 : CARBONE FORESTIER AÉRIEN TOTAL



Légende

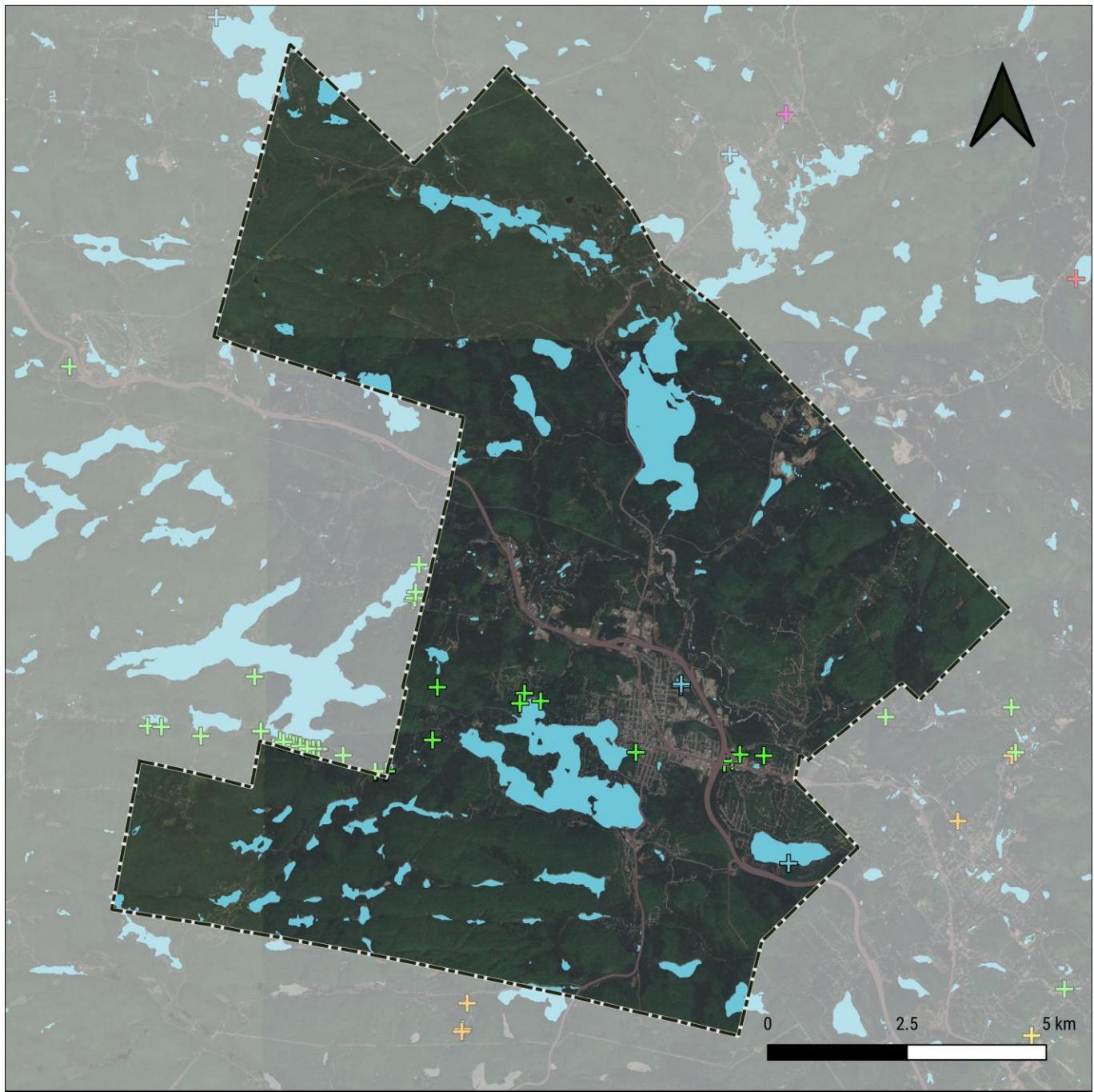
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Friche

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 18 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
 - Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 42 : FRICHES



Légende

 Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Espèce exotique envahissante

 Berce du Caucase

 Myriophylle à épis

 Nerprun bourdaine

 Renouée du Japon

 Roseau commun

 Salicaire commune

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 27 février 2025

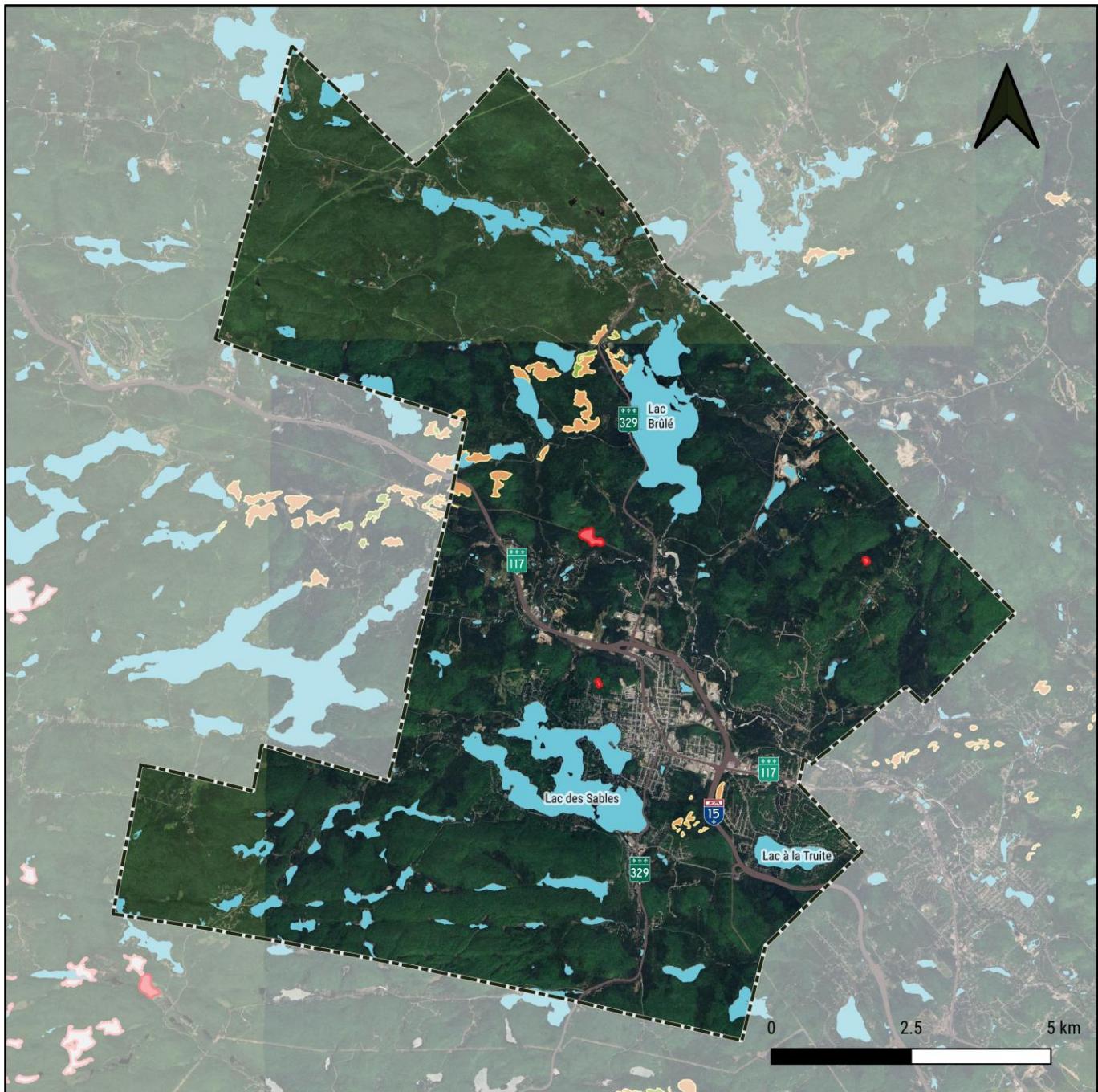
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MELCCFP, 2024. Sentinel - Espèces exotiques envahissantes
- Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 43 : ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISANTES



Légende

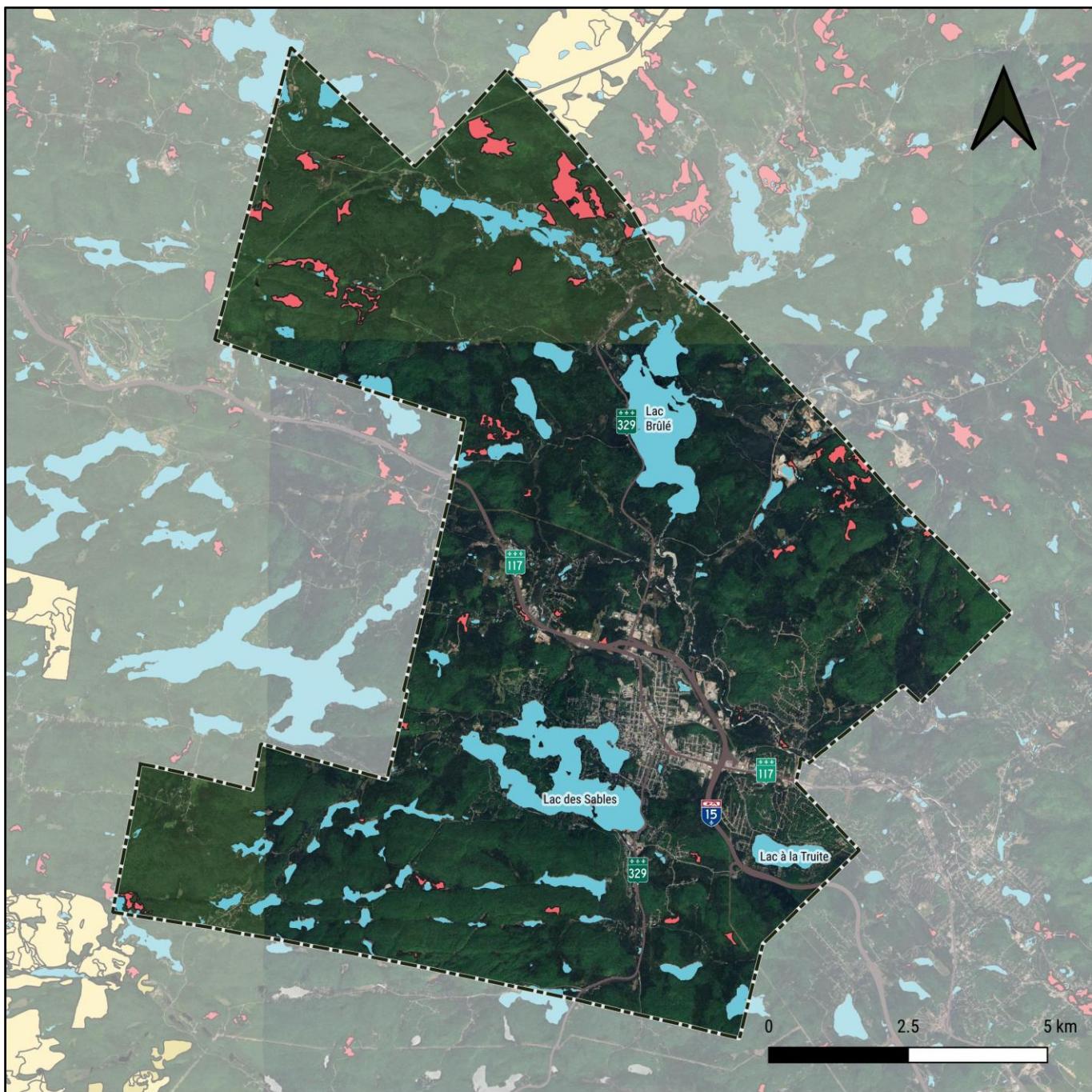
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Feux
- Chablis partiel
- Chablis total
- Verglas partiel

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 18 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - MRNF, 2024. Feux de forêts
 - MRNF, 2024. Épidémies, chablis et verglas
 - Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 44 : PERTURBATIONS NATURELLES



Légende

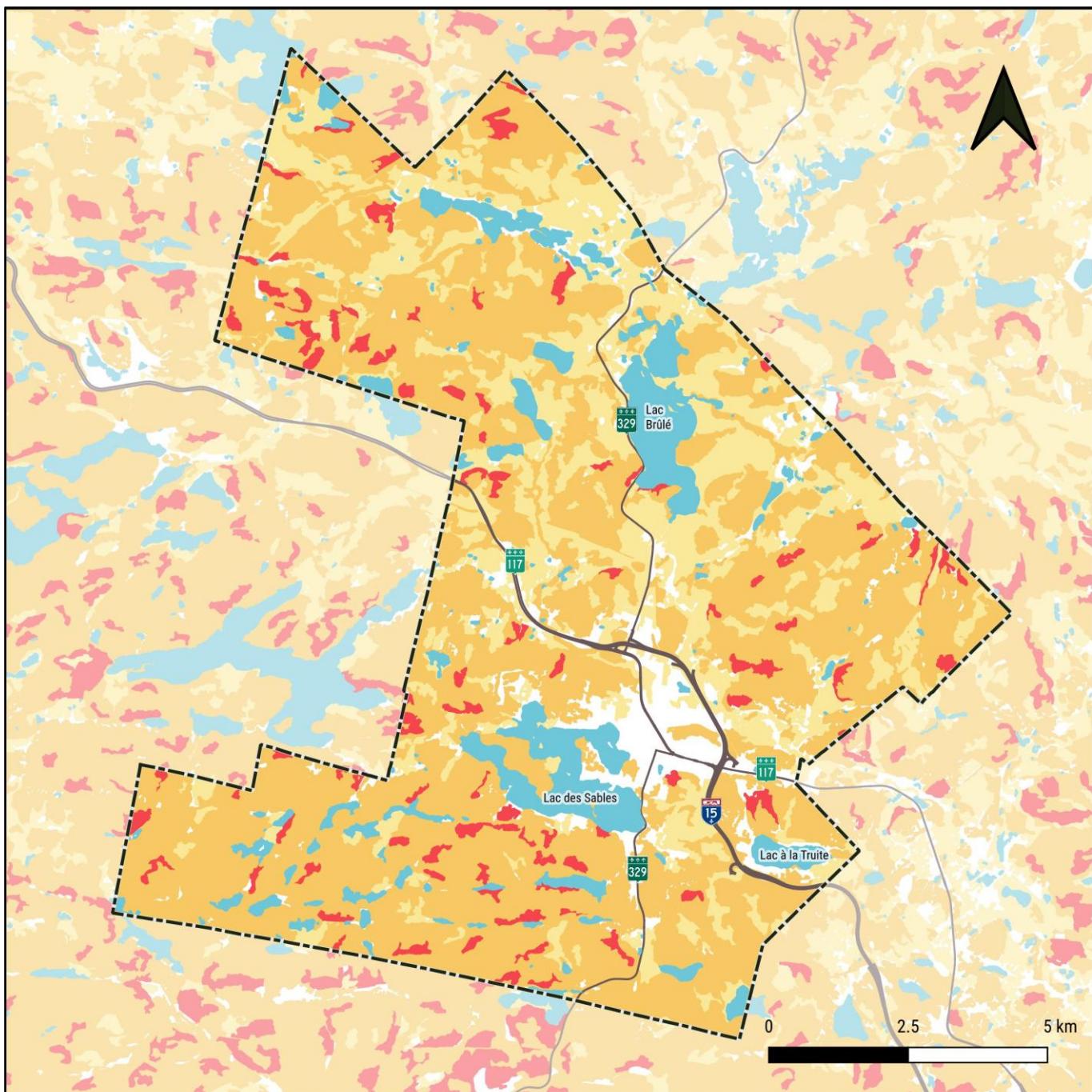
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Coupe avec protection de la régénération
- Autre type d'intervention

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 18 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - MRNF, 2023. Récoltes et autres interventions
 forestières
 - Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 45 : RÉCOLTES ET INTERVENTIONS FORESTIÈRES



Légende

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Lac

Autoroute

Route nationale ou régionale

Contrainte d'aménagement forestier relatif à l'érosion des sols

Risque faible

Risque modéré

Risque élevé

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

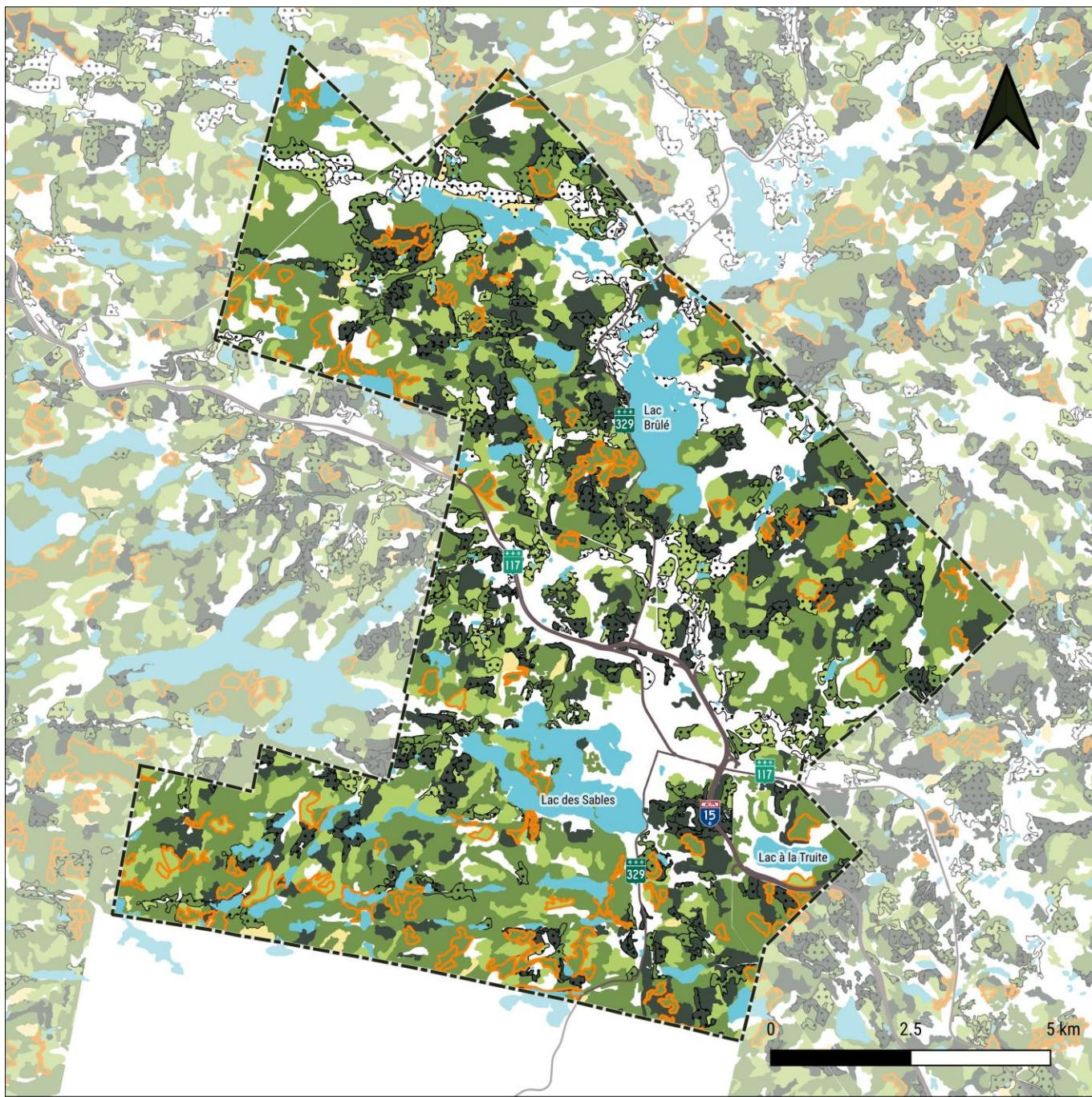
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales

- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)

- MRNF, 2024. Adresse Québec

- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 46 : CONTRAINTES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER RELATIVES AU RISQUE D'ÉROSION



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Érablière à potentiel acéricole
- Potentiel pour la récolte de champignons

- Nombre de produits forestiers non ligneux potentiels susceptibles de se retrouver dans les peuplements écoforestiers
- [1 - 4]
 - [4 - 7]
 - [7 - 10[
 - 10 ou plus

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024

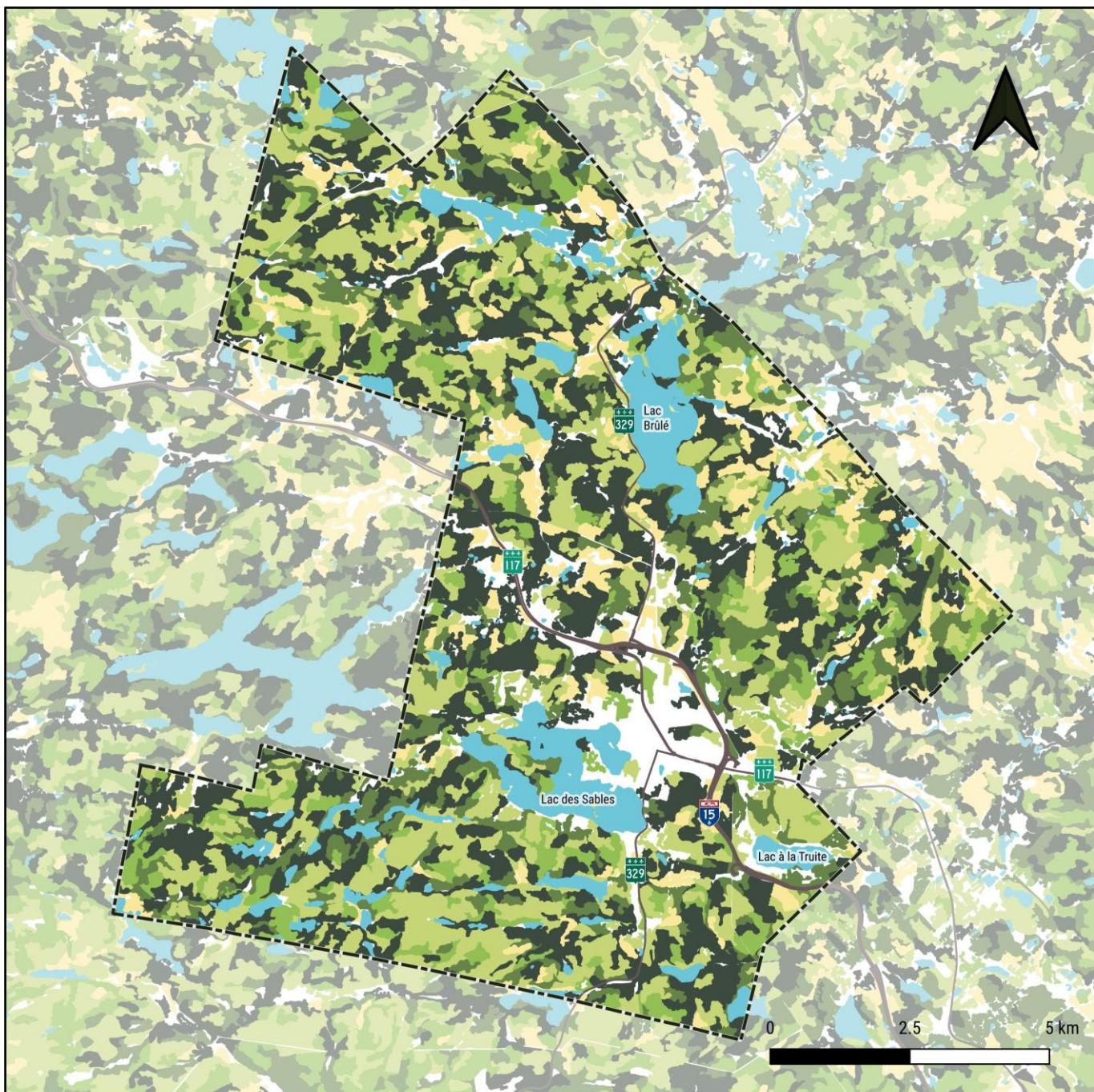
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- Cultur'Innov, 2022. Potentiel PFNL
- Cultur'Innov, 2022. Potentiel acéricole

FIGURE 47 : POTENTIEL ACÉRICOLE, PFNL ET CHAMPIGNONS



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

- Volume marche brut (m³/ha)
- Moins de 125
 - [125 - 150[
 - [150 - 175[
 - [175 - 200[
 - [200 - 288[

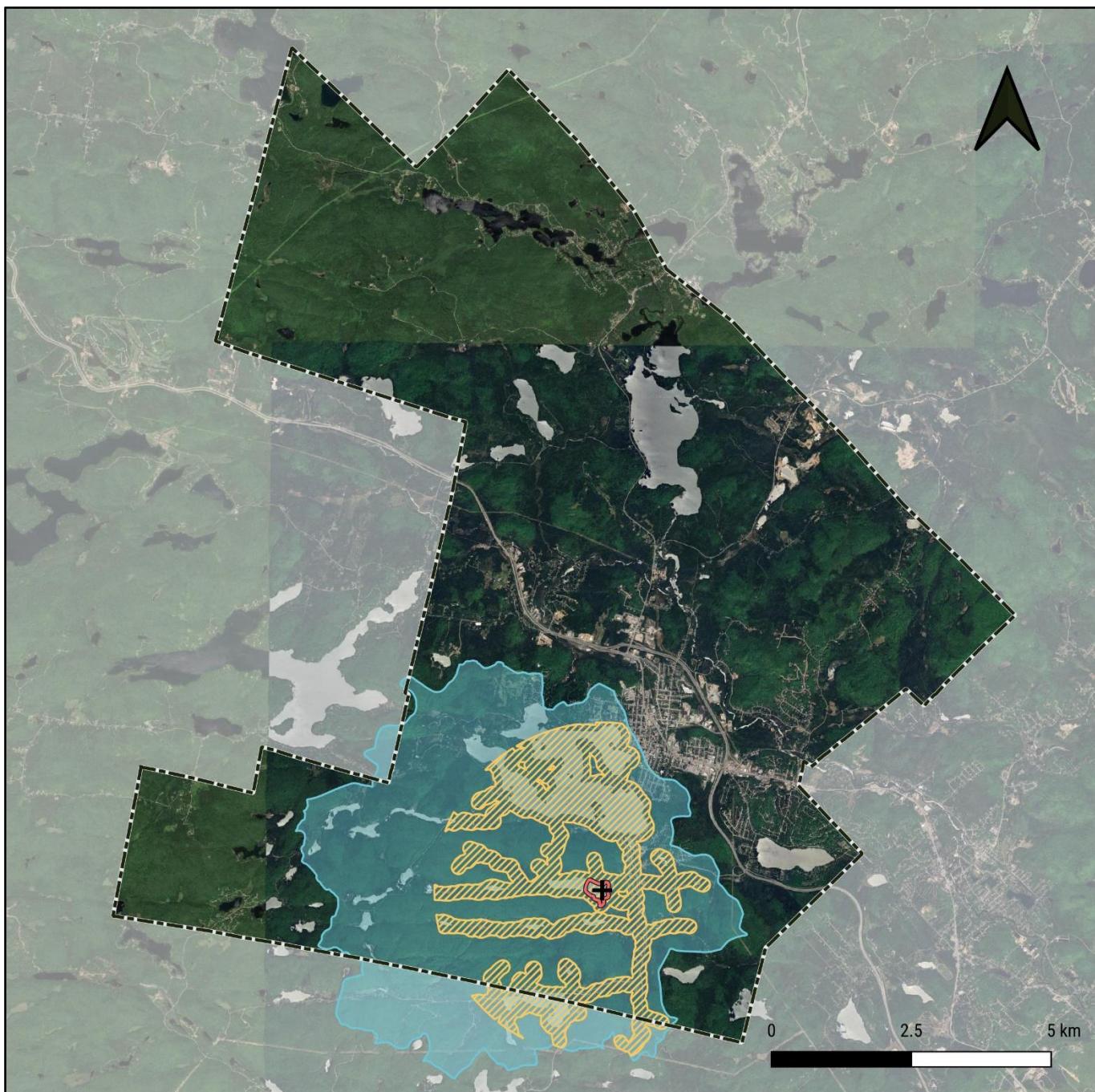
Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2024. Adresse Québec
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 48 : VOLUME MARCHANT BRUT DES PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- + Site de prélèvement d'eau
- Aire de protection immédiate
- Aire de protection intermédiaire
- Aire de protection éloignée

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 28 novembre 2024

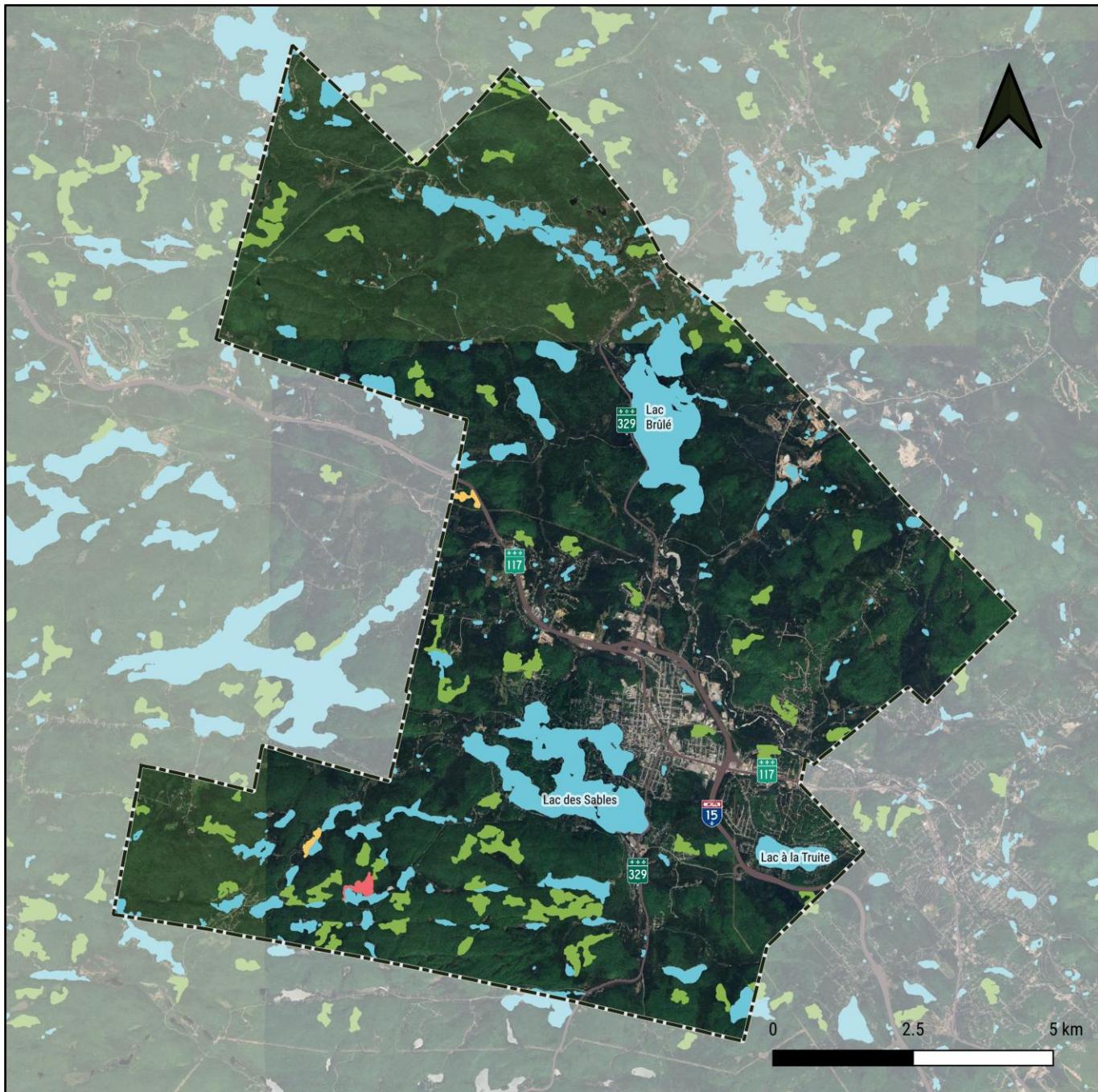
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- Akifer, 2021. Prise d'eau et aire de protection de la source d'eau potable
- Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 49 : AIRES DE PROTECTION DE LA SOURCE D'EAU POTABLE



Légende

	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	Type d'habitat potentiel
	Lac	Type 1, 2, 3 et 4
	Autoroute	Type 3
	Route nationale ou régionale	Type 3 et 7

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 21 novembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
 - MRNF, 2024. Adresse Québec
 - Google, 2024. Fond de carte satellite
 - MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
 - Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 50 : HABITATS POTENTIELS POUR DES ESPÈCES FLORISTIQUES EN SITUATION PRÉCAIRE

Paysages de lacs

- Paysage de lac
- Milieux humides (MH)

Composantes clé des lacs

- Le lac des Sables, le petit lac des Sables et le lac Brûlé font partie des paysages « symbole » de la Ville, soulignés par les coups de coeur des citoyens (consultation)
- Symbol fort de l'identité de la Ville, le **lac des Sables** montre l'attrait des résidents pour l'eau, ses points de vue riverains ou depuis les collines. Réserve naturelle, le **petit lac des Sables** offre des paysages naturels avec une riche biodiversité. Le **lac Brûlé**, par son immensité, attire les regards bien que le tout soit privé et souvent inaccessible.
- Ces lacs offrent de très belles vues depuis les rives et les sommets, avec des paysages à couper le souffle et à explorer. Leur biodiversité aquatique et riveraine est une clé importante pour la qualité de l'eau.

Reconnaissance et protection actuelle

- Lac Brûlé : Réserve naturelle du Lac-Brûlé + Réserve naturelle William-R.-J.-Oliver, Société canadienne pour la conservation de la nature. Milieux humides du Lac-Brûlé (PRMHH)
- Aire de protection immédiate ou intermédiaire Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)

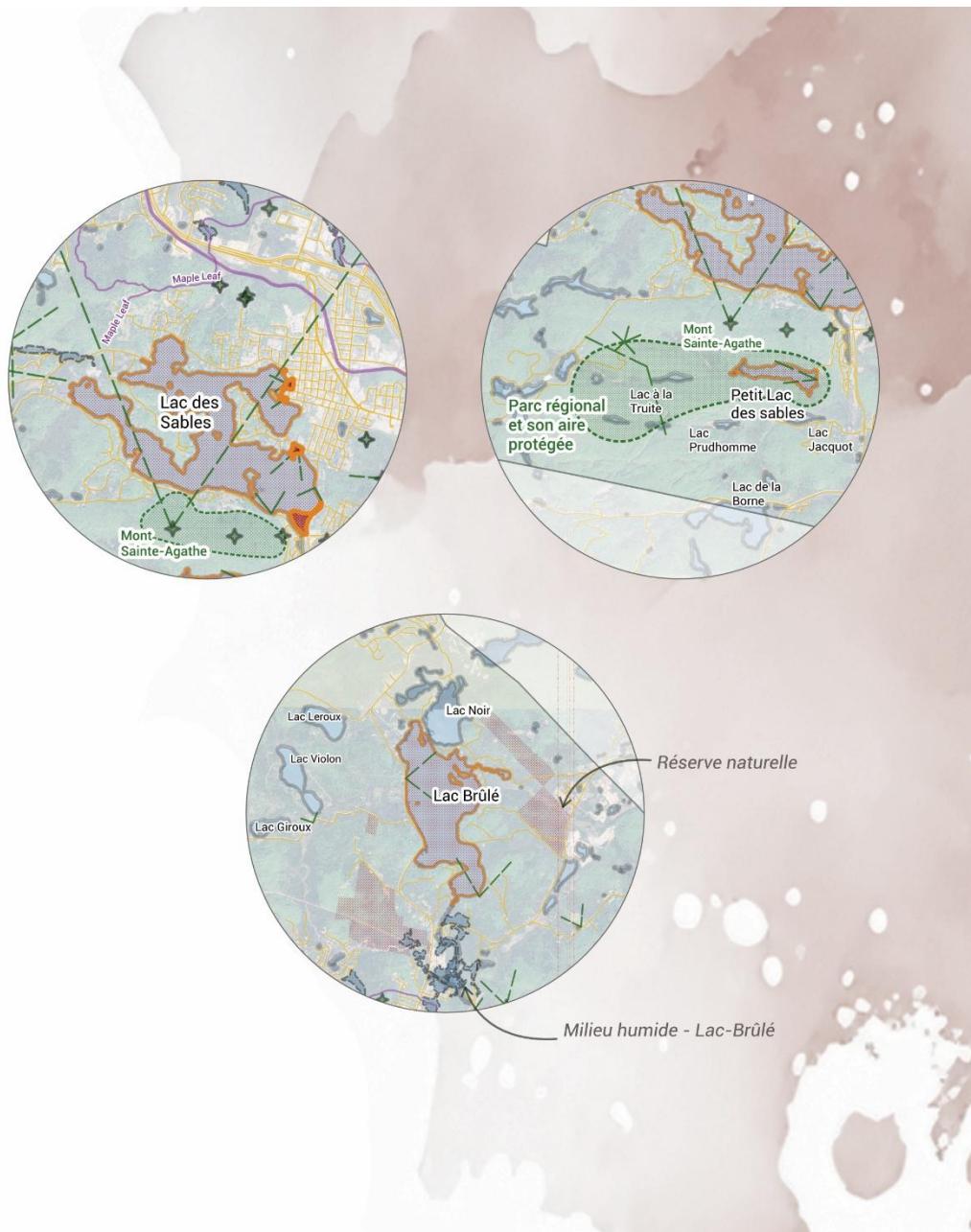
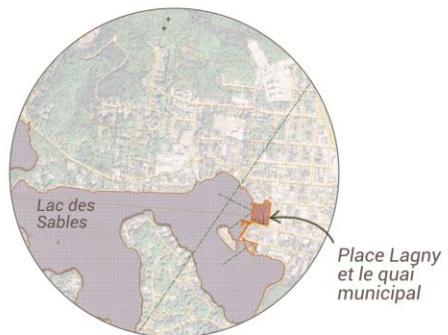


FIGURE 51 : FICHE « PAYSAGES DE LACS »

Place Lagny et le quai municipal

Paysage de lac



Composantes clé du paysage

- Forte appropriation de la place Lagny (consultation citoyenne)
- La rive ombragée (bancs, tables et balancelles) est populaire auprès des personnes âgées. Les familles se regroupent sous les arbres de la place Lagny et de l'aire de jeu
- Biodiversité riveraine du Lac des Sables

Reconnaissance et protection actuelle

- Aire de protection intermédiaire - Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)



Place Lagny le long du Lac des Sables



Biodiversité riveraine du Lac des Sables



Rive ombragée avec des personnes âgées



Jeux d'eau ombragés sur la place Lagny

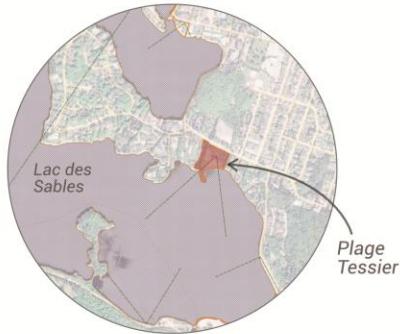


Quai municipal sur le Lac des Sables

FIGURE 52 : FICHE « PLACE LAGNY ET LE QUAI MUNICIPAL »

Plage Tessier

Paysage de lac



Composantes clé du paysage

- Plage publique, calme et ombragée, avec une belle vue sur les collines boisées le long du lac des Sables et la plage Major. Populaire auprès des résidents et visiteurs (consultation citoyenne)
- Composée d'une aire semi-boisée le long de la plage, d'une aire de jeu, de tables de pique-nique et d'un accès pour personnes à mobilité réduite, près de l'espace d'accueil

Reconnaissance et protection actuelle

- Aire de protection intermédiaire - Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)



Vue sur l'aire semi-ombragée depuis le lieu de baignade



Aire de jeu de la plage Tessier

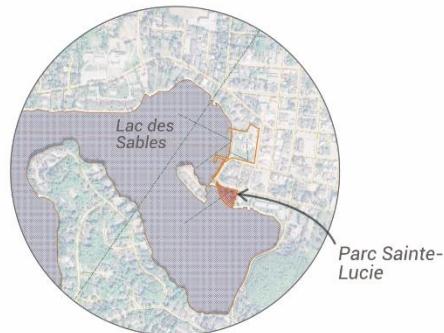


Vue sur la plage Tessier, les collines boisées et la plage Major

FIGURE 53 : FICHE « PLAGE TESSIER »

Parc Sainte-Lucie

Paysage de lac



Composantes clé du paysage

- Parc calme et ressourçant avec petite plage : ombre des arbres, roches, avec des bancs et tables pour s'asseoir, manger, observer
- Fréquenté par les citoyens (consultation citoyenne). Il est longé par un immeuble qui ferme l'espace visuel.

Reconnaissance et protection actuelle

- Aire de protection intermédiaire - Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)



Vue sur le parc Sainte-Lucie



Rangée d'arbres entre les deux portions du parc

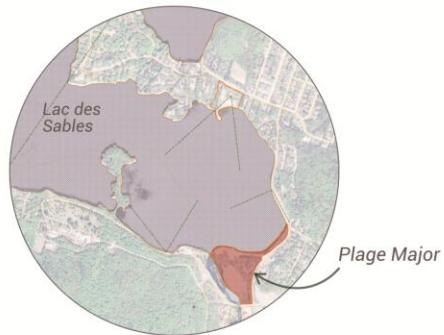


Un immeuble ferme l'espace visuel du parc

FIGURE 54: FICHE « PARC SAINTE-LUCIE »

Plage Major

 Paysage de lac



Composantes clé du paysage

- Plage municipale reconnue qui marque l'entrée du centre-ville avec la vue sur le lac des Sables : lieu de baignade (plage fermée), nombreuses activités nautiques (voile, kayak, planche à pagaie, canot, bateaux de plaisance), aire de jeux
- Stationnement immense, mais dépourvu d'arbres et d'autres végétaux, le long d'une rivière reliée au lac
- Le son routier diminue l'expérience du paysage

Reconnaissance et protection actuelle

- Aire de protection intermédiaire - Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)



Vue vers sur la plage Major depuis la rue St-Venant, axe routier majeur



Vaste stationnement dépourvu de plantation

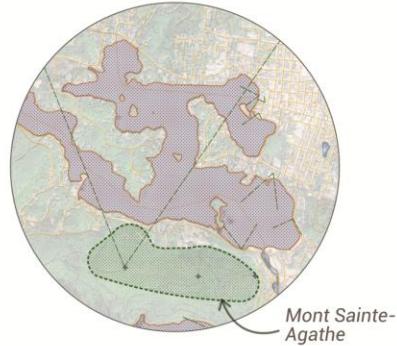


Vue sur le lac des Sables, symbole fort de la Ville

FIGURE 55 : FICHE « PLAGE MAJOR »

Mont Sainte-Agathe

Paysages de sentiers



Composantes clé du paysage

- Sentiers de ski, de randonnée et de raquettes avec de très belles vues panoramiques sur le lac des Sables, très appréciés des promeneurs (consultation citoyenne)
- Sentier de randonnée non officiel depuis le lac des Sables, pour se rendre du sommet
- Identité marquée par l'iconographie : anciennes pistes de ski vers le lac
- Ce milieu naturel forestier offre une grande biodiversité floristique et faunistique (oiseaux) sur ce relief marqué par de hautes collines (CERQ, niveau 8)

Reconnaissance et protection actuelle

- Parc régional de Sainte-Agathe-des-Monts : accès aux espaces naturels protégés - Camping
- Aire de protection intermédiaire - Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)



Vue sur le Lac des Sables, au sommet du mont Sainte-Agathe



Mont Sainte-Agathe, 1962, BAnQ, Fonds MCC

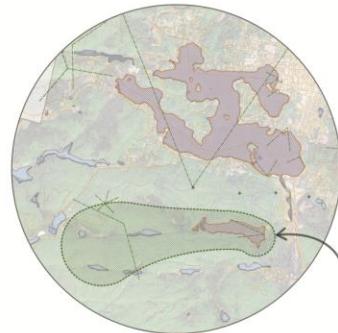


Ski au mont Sainte-Agathe, 1960-70, Comité du Patrimoine de Sainte-Agathe-des-Monts

FIGURE 56 : FICHE « MONT SAINTE-AGATHE »

Parc régional et son aire protégée

Paysages de sentiers



Parc régional de Sainte-Agathe-des-Monts

Composantes clé du paysage

- Sentiers polyvalents du Parc régional de Sainte-Agathe-des-monts, avec des points de vue remarquables sur les paysages forestiers, les milieux humides et les lacs (Petit lac des Sables)
- Ce milieu naturel reconnu offre une grande biodiversité floristique et faunistique reliée à l'eau et à la forêt (oiseaux, plongeon huard,...)
- Relief marqué par de hautes collines (CERQ, niv.8), autour du petit lac des Sables

Reconnaissance et protection actuelle

- Parc régional de Sainte-Agathe-des-Monts (Camping) - Réserve naturelle du Petit-Lac-des-Sables
- Aire de protection immédiate et intermédiaire Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)
- Acquisition de terrains privés + sentiers projetés. Plan directeur des sentiers, pôle camping (2023)



Vue sur le petit lac des Sables



Sentier riche en biodiversité, petit lac des Sables

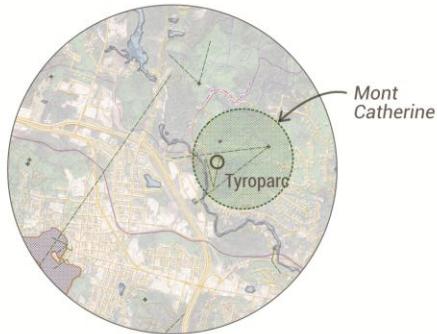


Le long de la rive, petit lac des Sables

FIGURE 57 : FICHE « PARC RÉGIONAL ET SON AIRE PROTÉGÉE »

Mont Catherine

 **Paysages de sentiers**
Club de plein air de Sainte-Agathe-des-Monts



Composantes clé du paysage

- Sentiers polyvalents avec des vues panoramiques sur la vallée de Sainte-Agathe-des-Monts, qui incluent le Tyroparc
- Forte appropriation citoyenne (consultation) : vues panoramiques « Cap Beauséjour », « Blocs erratiques », « Cap Rocheux du Tyroparc » sur ce mont au relief saisissant depuis les routes (CERQ, niveau 8)
- Grande biodiversité de ce milieu forestier. Il est connecté aux sentiers non officiels au nord-est
- Son de l'A15 et sentiers non balisés qui diminuent l'expérience paysagère

Reconnaissance et protection actuelle

- Pôle Club de plein air de Sainte-Agathe-des-Monts, Plan directeur des sentiers de Sainte-Agathe-des-Monts (2023)
- Massif reconnu d'intérêt régional par le SAR (2000)



Cap Beauséjour et Cap Rocheux Tyroparc. Source : Chantal Vanier



Sentier sur le mont Catherine



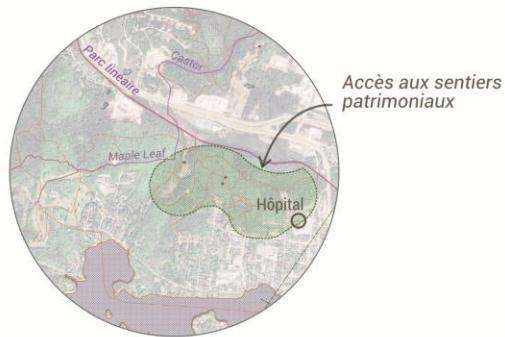
Vue sur le mont Catherine - Tyroparc

FIGURE 58 : FICHE « MONT CATHERINE »

Sentiers patrimoniaux

Leurs accès

Paysages de sentiers



Composantes clé du paysage

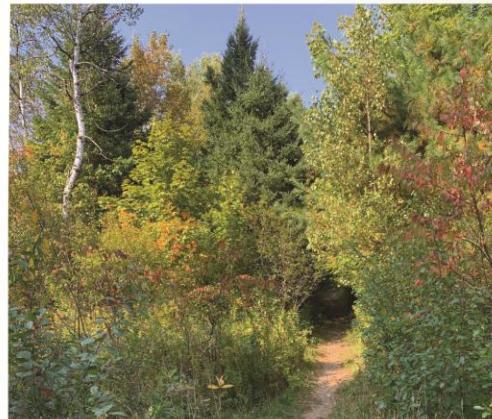
- Sentiers forestiers non officiels, au niveau du centre hospitalier. Possibilité d'accès au parc linéaire et aux sentiers patrimoniaux « Maple Leaf » et « Castor »
- Îlot de fraicheur riche en biodiversité, entre Le P'tit train du Nord et le nord de la Ville (rue Godon/Dazé, sentier de raquettes près de l'Hôpital)
- Ce relief est marqué par de hautes collines (CERQ, niveau 8)

Reconnaissance et protection actuelle

- Potentiel d'acquisition de terrains privés. Sentiers du pôle hôpital Laurentien, Plan directeur des sentiers de Sainte-Agathe-des-Monts (2023)
- Aire de protection éloignée - Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)



Îlot de fraicheur d'un sentier - Départ : Rue Godon/Dazé



Sentier relié à la rue Godon/Dazé



Sentier de raquettes relié à l'hôpital

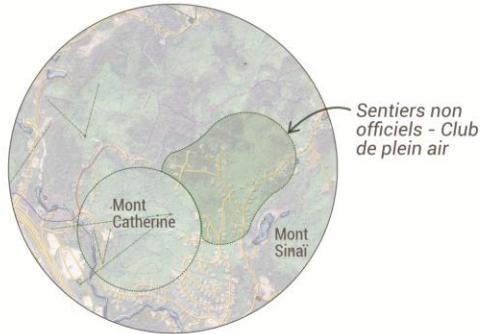
FIGURE 59 : FICHE « SENTIERS PATRIMONIAUX ET LEURS ACCÈS »

Sentiers non officiels

Club de plein air

Paysages de sentiers

Club de plein air de Sainte-Agathe-des-Monts (terrains privés)



Composantes clé du paysage

- Forte appropriation des citoyens pour ce réseau polyvalent, relié au mont Catherine
 - Les sentiers permettent de parcourir la forêt et les milieux humides, avec sa grande biodiversité et ses deux refuges : l'Alpage et la Bergerie
 - Relief marqué par les collines (CERQ, niveau 8), accessible depuis les stationnements de la Bergerie et du Château bleu.

Reconnaissance et protection actuelle

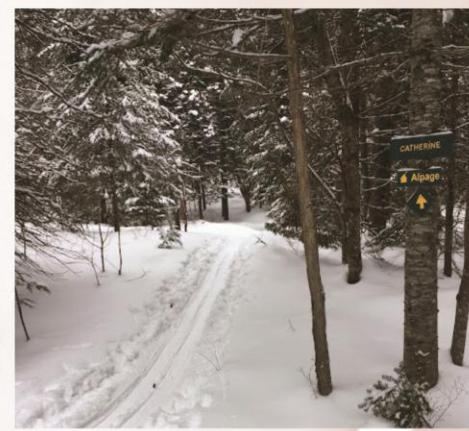
- Acquisition de terrains privés (5-10 ans) + sentiers projetés (relier le mont Sinai). Pôle Club de plein air Sainte-Agathe-des-Monts, Plan directeur des sentiers (2023)
 - Réserve écologique protégée de la famille Gougu (Refuge de l'Alpage)



Réseau de sentiers de ski nordique, Préfontaine-en-Haut - Club de plein air de Sainte-Agathe-des-Monts



Refuge de l'Alpage, 559 m. Source : Josée Drouin

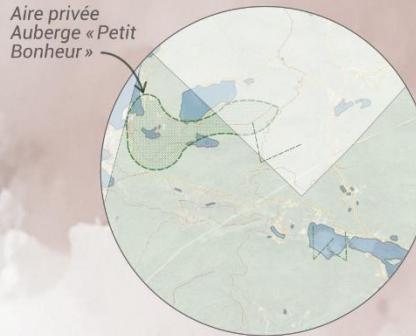
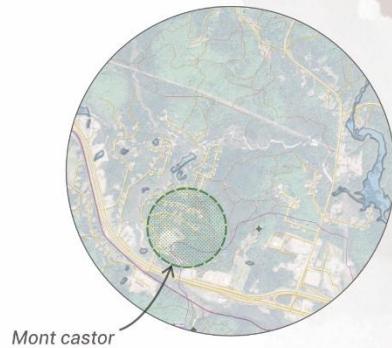
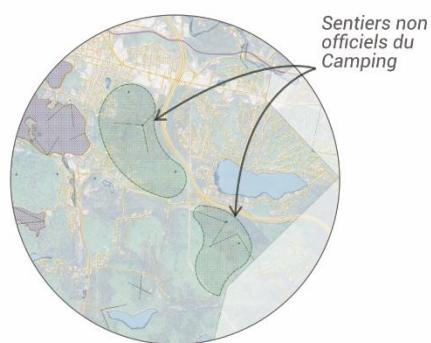


Piste Catherine, 2023. Source : Fortin Barclay/Skiqlisse

FIGURE 60 : FICHE « SENTIERS NON OFFICIELS »

Paysages de sentiers (Valeur moyenne)

Paysages de sentiers



Composantes clé du paysage

- Sentiers polyvalents (raquette, marche, randonnée, ski nordique) que les citoyens souhaitent mettre en valeur
- Paysages avec biodiversité reliée à la forêt et aux milieux humides
- Beaux points de vue depuis les collines (consultation citoyenne, CERQ, niveau 8)

Reconnaissance et protection actuelle

- Sentiers non officiels du Camping : pôle Cross Belisle, pôle Colline aux Framboises, mont Castor : pôle mont Castor, golf : pôle Hôpital Laurentien. Plan directeur des sentiers (2023)
- Les terrains de ces pôles sont parfois privés : Politique d'acquisition par la Ville + sentiers projetés
- Aire de conservation Manitou : site naturel protégé par la conservation volontaire du Lac-de-la-Loutre

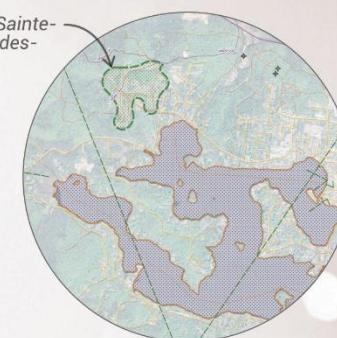
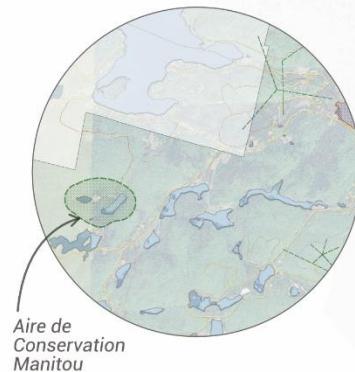


FIGURE 61 : FICHE « PAYSAGES DE SENTIERS (VALEUR MOYENNE) »

Milieux humides (Valeur moyenne)

Milieux humides (MH)

Composantes clé du paysage

- Milieux humides « Coup de cœur » identifiés lors de la consultation citoyenne
- Grande biodiversité floristique et faunistique observée sur place (oiseaux, ...)

Reconnaissance et protection actuelle

- Milieux humides prioritaires (PRMHH)
- MH- Lac brûlé : Réserve naturelle William-R.-J. Oliver + Réserve naturelle du Lac-Brûlé (et ses annexes)
- MH-Barrage aux Castors : sentier projeté pour relier ce milieu humide au sentier « Laurentienne » du lac des Sables. Plan directeur des sentiers (2023)

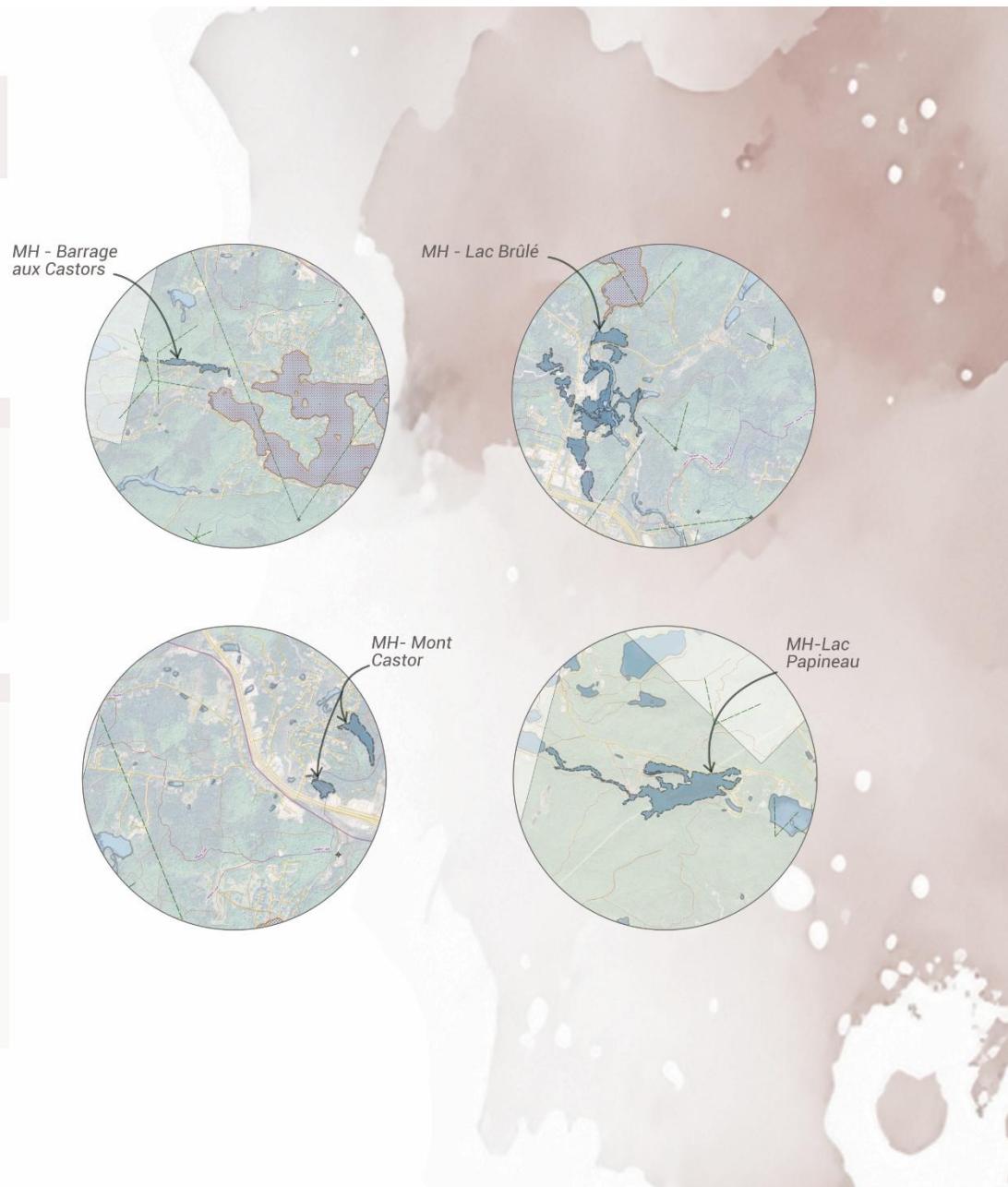
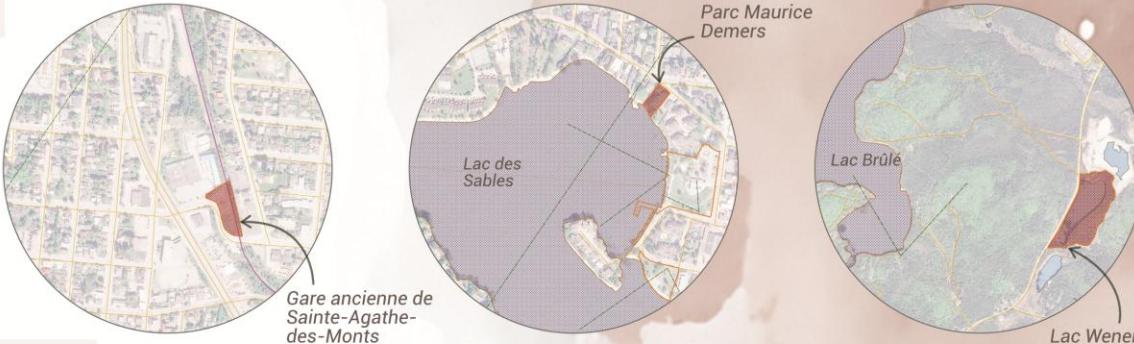


FIGURE 62 : FICHE « MILIEUX HUMIDES »

Autres attraits du paysage

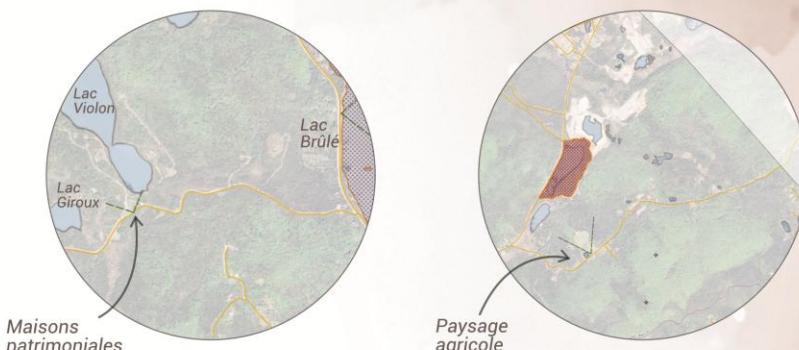
Paysages d'intérêt moins valorisés lors de la consultation citoyenne

 Paysage de lac



Composantes clé du paysage

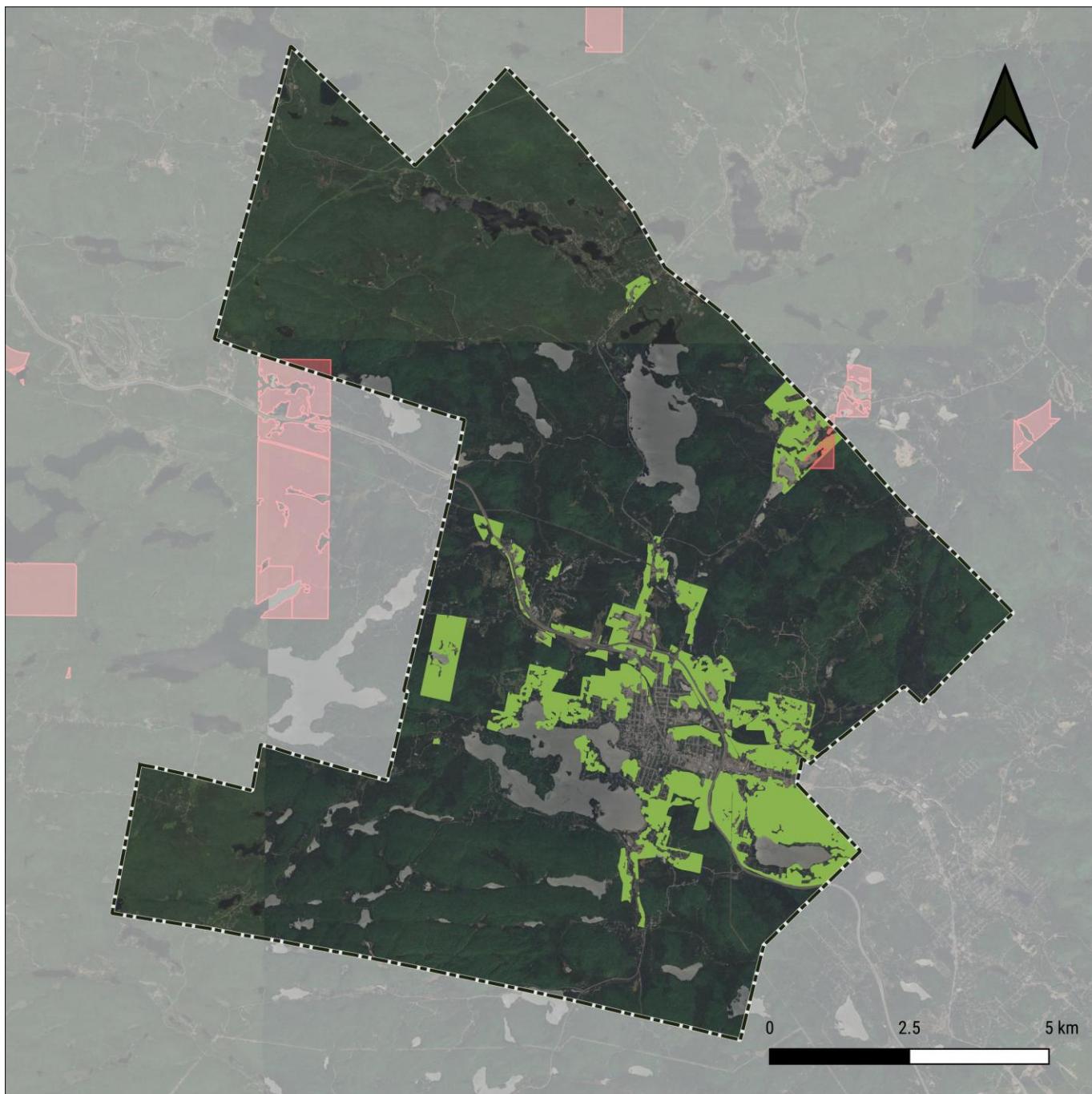
- Gare ancienne de Sainte-Agathe-des-Monts : reconnue et accueillante pour les cyclistes : piste cyclable, aire de repos, toilettes, stationnement écoresponsable
- Parc Maurice Demers : parc ombragé avec accès au Lac des Sables, poste d'observation et de repos
- Lac Wener : Petite plage semi-ombragée appartenant à la carrière P. Roy. Situé en direction de Sainte-Lucie
- Paysage agricole témoin de l'activité agricole valorisé pour sa valeur nourricière dans la Ville
- Maisons patrimoniales (chemin Palomino, entre le lac Violon et le Lac Giroux)



Reconnaissance et protection actuelle

- Gare ancienne de Sainte-Agathe-des-Monts : enjeu régional « Patrimoine et culture » du SAR, MRC des Laurentides, 2000
- Parc Maurice Demers = Aire de protection intermédiaire - Vulnérabilité de l'eau potable (mars 2021)

FIGURE 63 : FICHE «AUTRES ATTRATS PAYSAGERS»



Légende

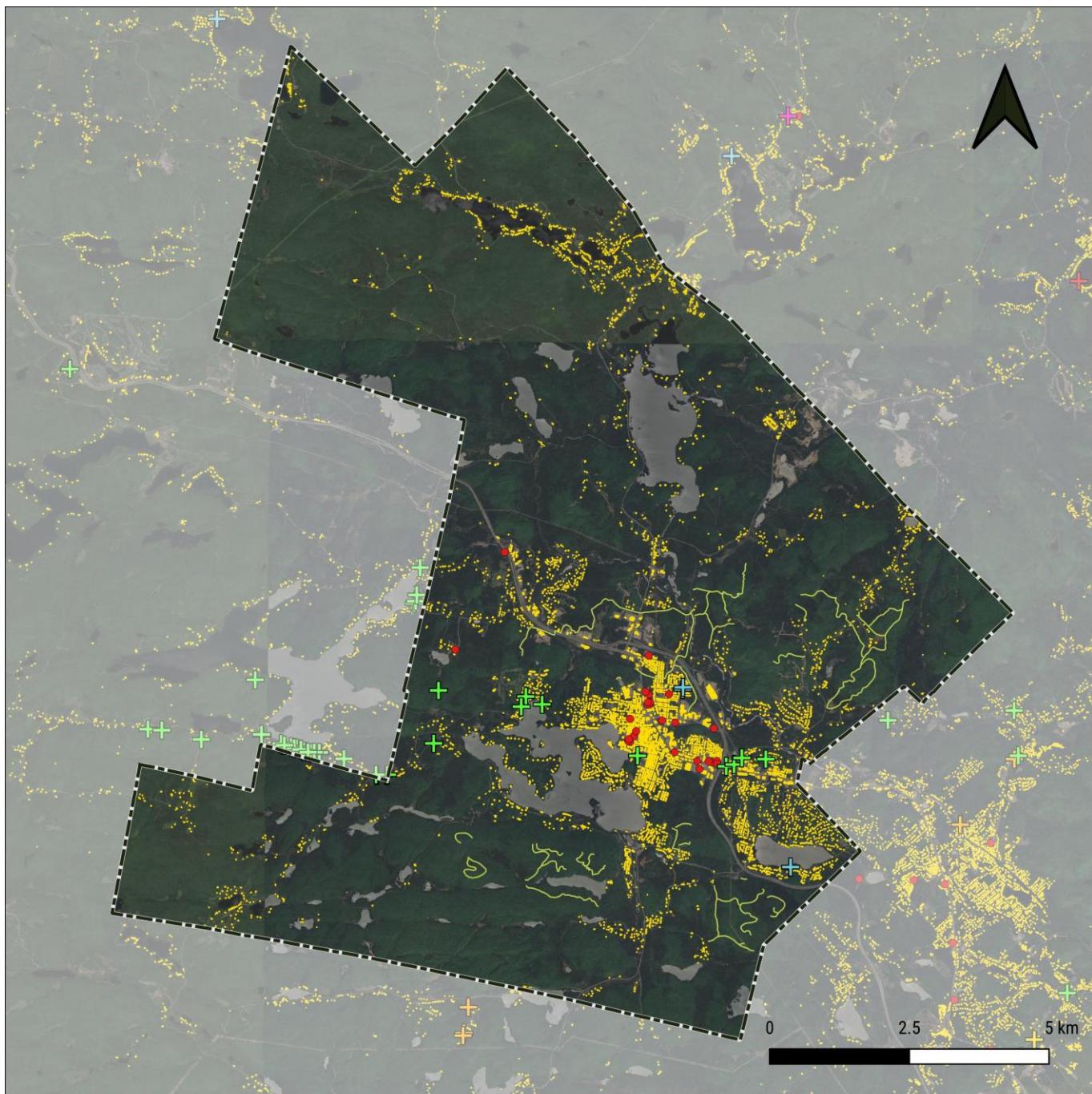
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Peuplement écoforestier situé dans une affectation du territoire commerciale, communautaire, industrielle, résidentielle ou d'utilité publique
- Peuplement écoforestier situé dans un territoire avec un titre minier actif

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 20 décembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
 - MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
 - MRNF, 2024. GESTIM - Titres miniers actifs
 - MRC des Laurentides, 2024. Zonage
 - Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 64 : SPATIALISATION DE L'ENJEU DE PERTE OU DE FRAGMENTATION POTENTIELLE DES MILIEUX NATURELS



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Bâtiments (représentation des milieux habités)
- Terrain contaminé
- Sentier projeté

- Espèce exotique envahissante
 - + Berce du Caucase
 - + Myriophylle à épis
 - + Nerprun bourdaine
 - + Renouée du Japon
 - + Roseau commun
 - + Salicaire commune

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

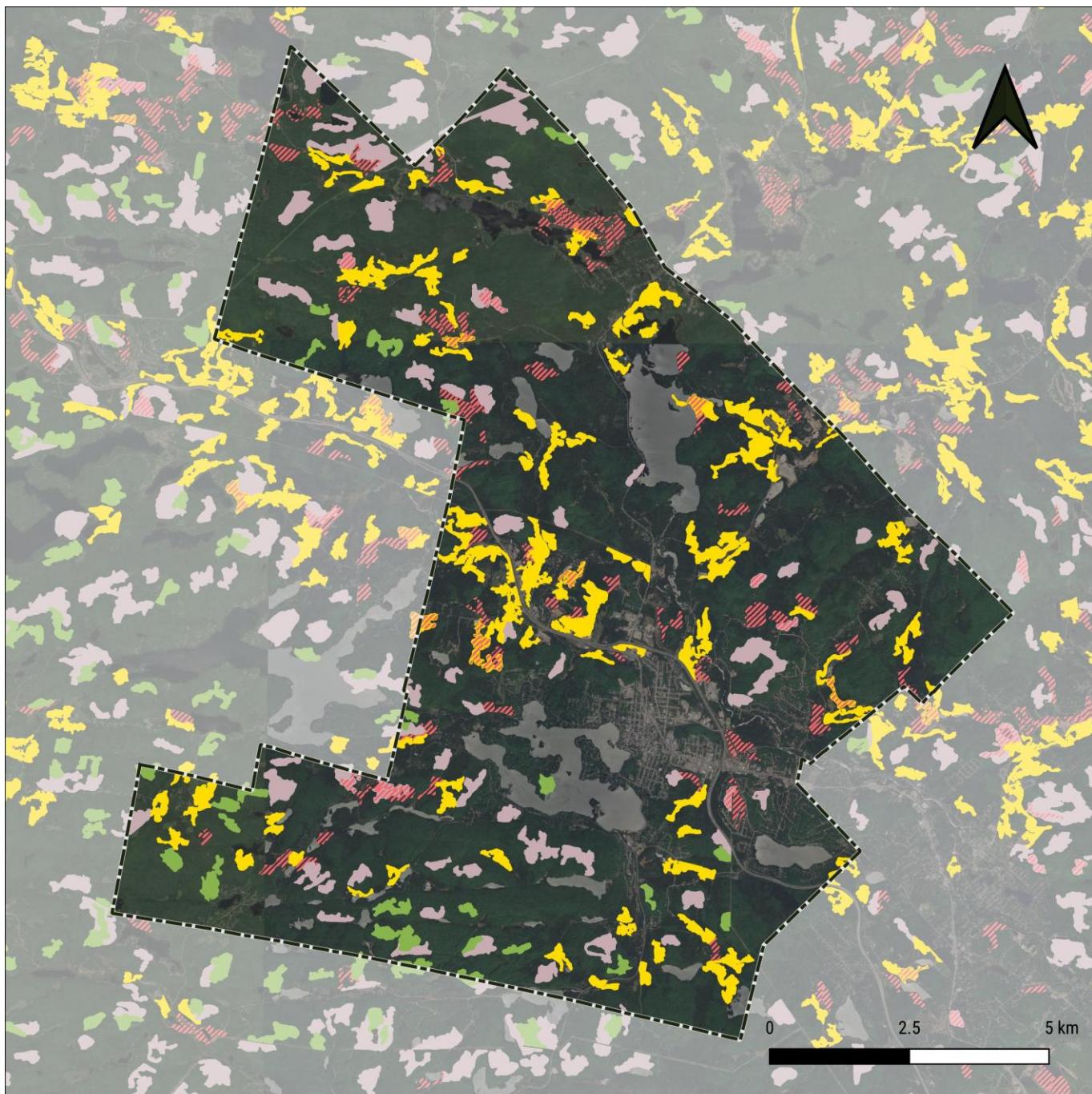
Production : 19 décembre 2024
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MELCCFP, 2024. Sentinel - Espèces exotiques envahissantes
- MELCCFP, 2024. Répertoire des terrains contaminés
- SOPAIR, 2023. Sentiers projetés
- MRNF, 2024. Référentiel québécois sur les bâtiments
- Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 65 : SPATIALISATION DE L'ENJEU DE DÉGRADATION POTENTIELLE DES MILIEUX NATURELS DÛ AUX ACTIVITÉS HUMAINES



Légende

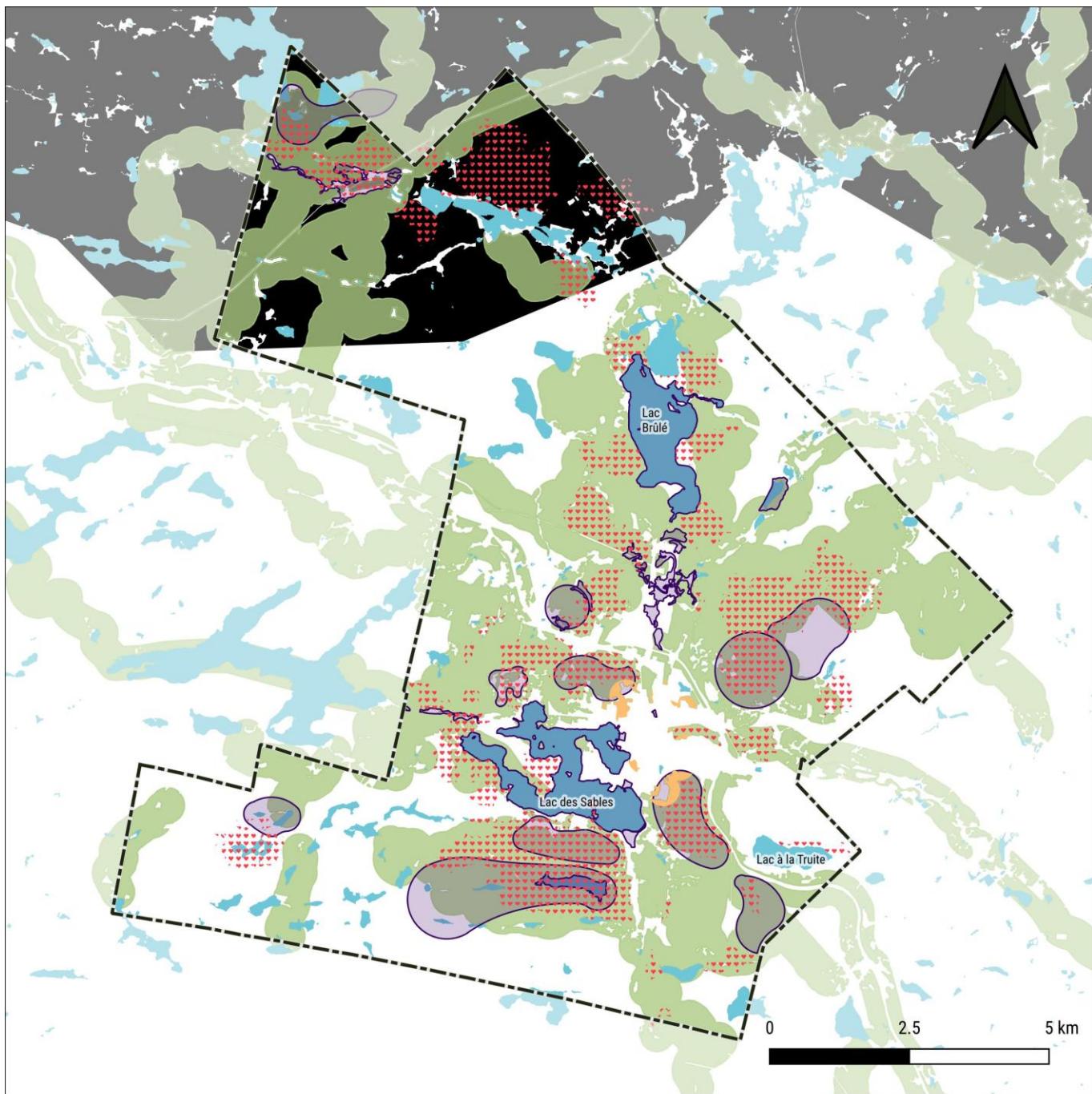
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Peuplement écoforestier dont l'habitat de sera plus favorable en 2080 (sur site sec)
- Peuplement écoforestier plus sensible aux feux de forêt
- Peuplement écoforestier sensible à la maladie corticale du hêtre
- Peuplement écoforestier plus sensible à la sécheresse

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 19 décembre 2024
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
- Google, 2024. Fond de carte satellite

FIGURE 66 : SPATIALISATION DE L'ENJEU DE DÉGRADATION POTENTIELLE DES MILIEUX NATURELS ASSOCIÉE AUX CHANGEMENTS GLOBAUX

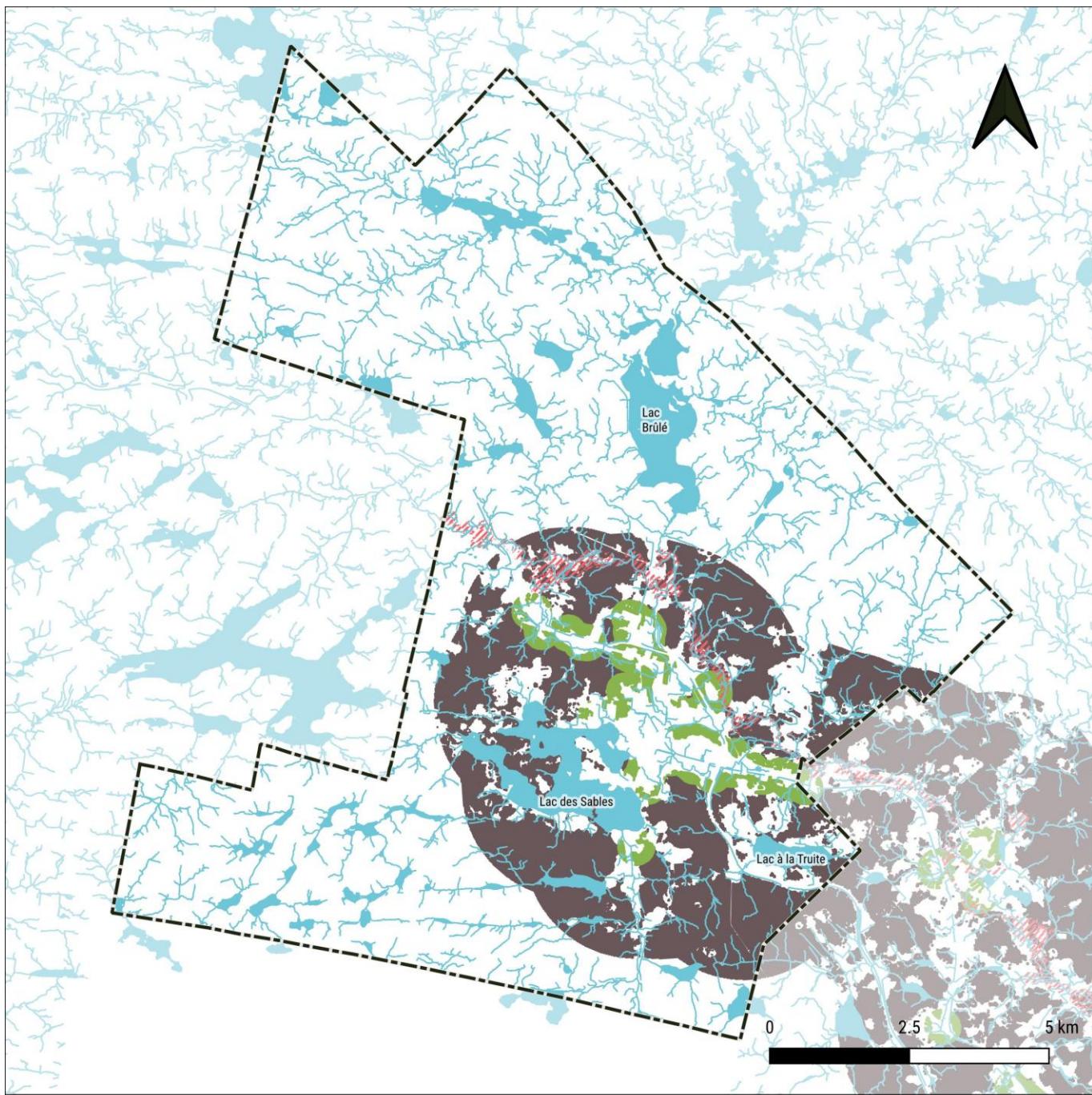


Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
 - Lac
 - Peuplement écoforestier à 300 m ou moins d'une école, d'une résidence pour aînés ou d'une garderie
 - Peuplement écoforestier à 300 m ou moins d'un sentier officiel ou non
 - Peuplement écoforestier situé dans un secteur de ciel étoilé
 - Peuplement écoforestier fréquentés et aimés*
 - Paysage d'intérêt
- Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Production : 29 janvier 2025
 Par : Institut des territoires
 Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8
- Sources de données :
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
 - MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
 - Centre de services scolaires des Laurentides, 2024. Écoles
 - Résidence Québec, 2024. Résidences pour aînés
 - Garderie au Québec, 2024. Garderies
 - MRC des Laurentides, 2024. Parc linéaire Le P'tit Train du Nord
 - SOPAIR, 2023. Sentiers
 - MRNF, 2024. Adresse Québec (sentiers de motoneige)

*La totalité du peuplement a été sélectionnée compte tenu de la localisation approximative faite par les participants à la consultation publique

FIGURE 67 : SPATIALISATION DES SERVICES SOCIO-CULTURELS ET ONTOGÉNIQUES



Légende

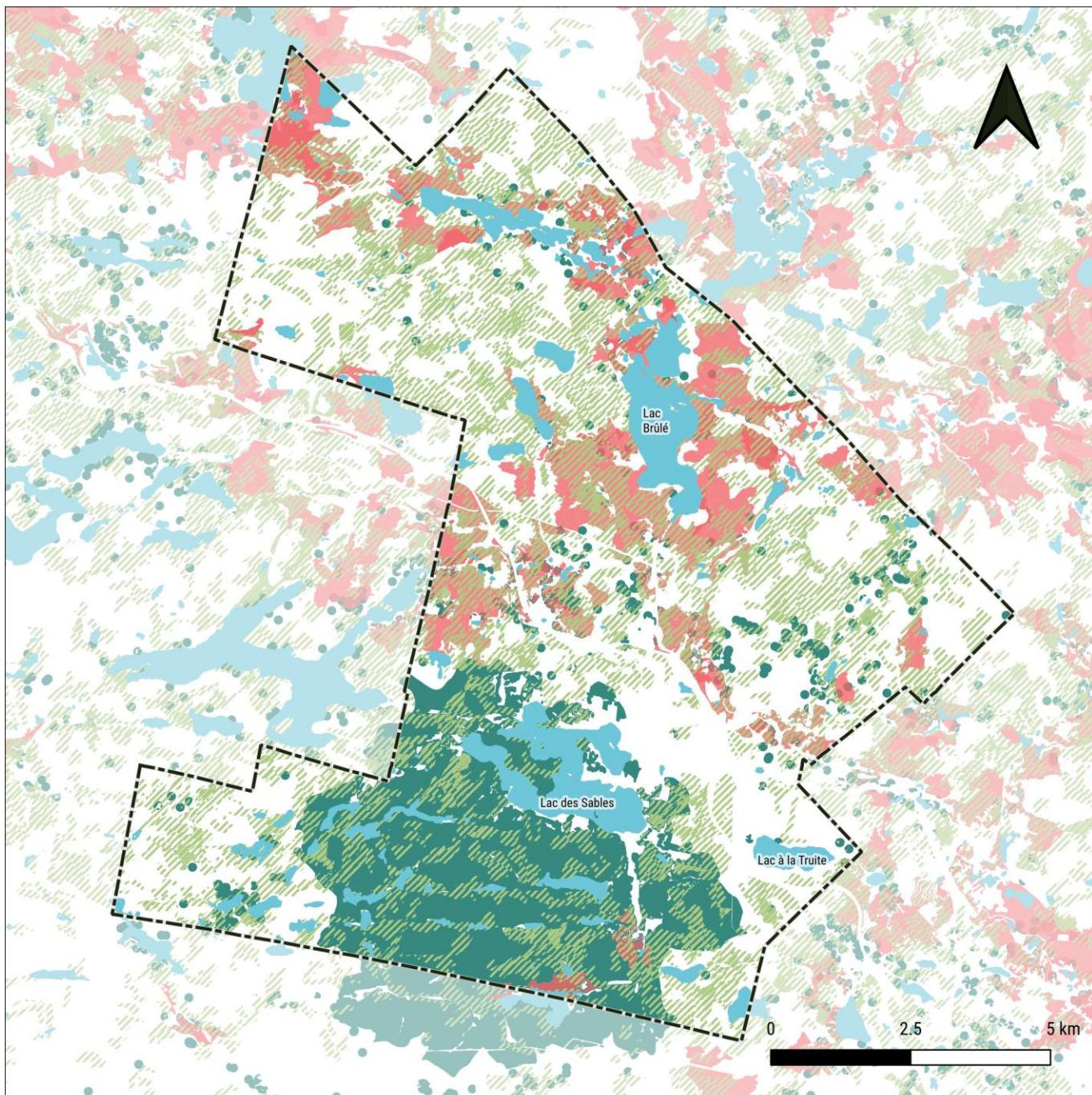
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Cours d'eau
- Peuplement écoforestier à 300 m ou moins d'un îlot de chaleur
- Peuplement écoforestier étant un îlot de fraîcheur
- Peuplement écoforestier situé dans la plaine inondable

Carte produite dans le cadre du
Plan de conservation des milieux naturels de la
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 29 janvier 2025
Par : Institut des territoires
Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :
- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
- Institut national de santé publique du Québec
(INSPQ), 2024. îlots de chaleur et de fraîcheur
- MRC des Laurentides, 2024. Plaine inondable

FIGURE 68 : SPATIALISATION DES SERVICES DE RÉGULATION



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Peuplement écoforestier situé dans l'aire de protection de la source d'eau potable municipale ou à 100 m ou moins d'un puits présumé
- Peuplement écoforestier situé dans une zones avec une plus grande recharge des eaux souterraines ou étant plus vulnérable à la contamination des eaux souterraines
- Peuplement écoforestier avec le plus de potentiel pour la culture de PFNL, de champignons, pour l'acériculture ou étant plus productif

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 29 janvier 2025

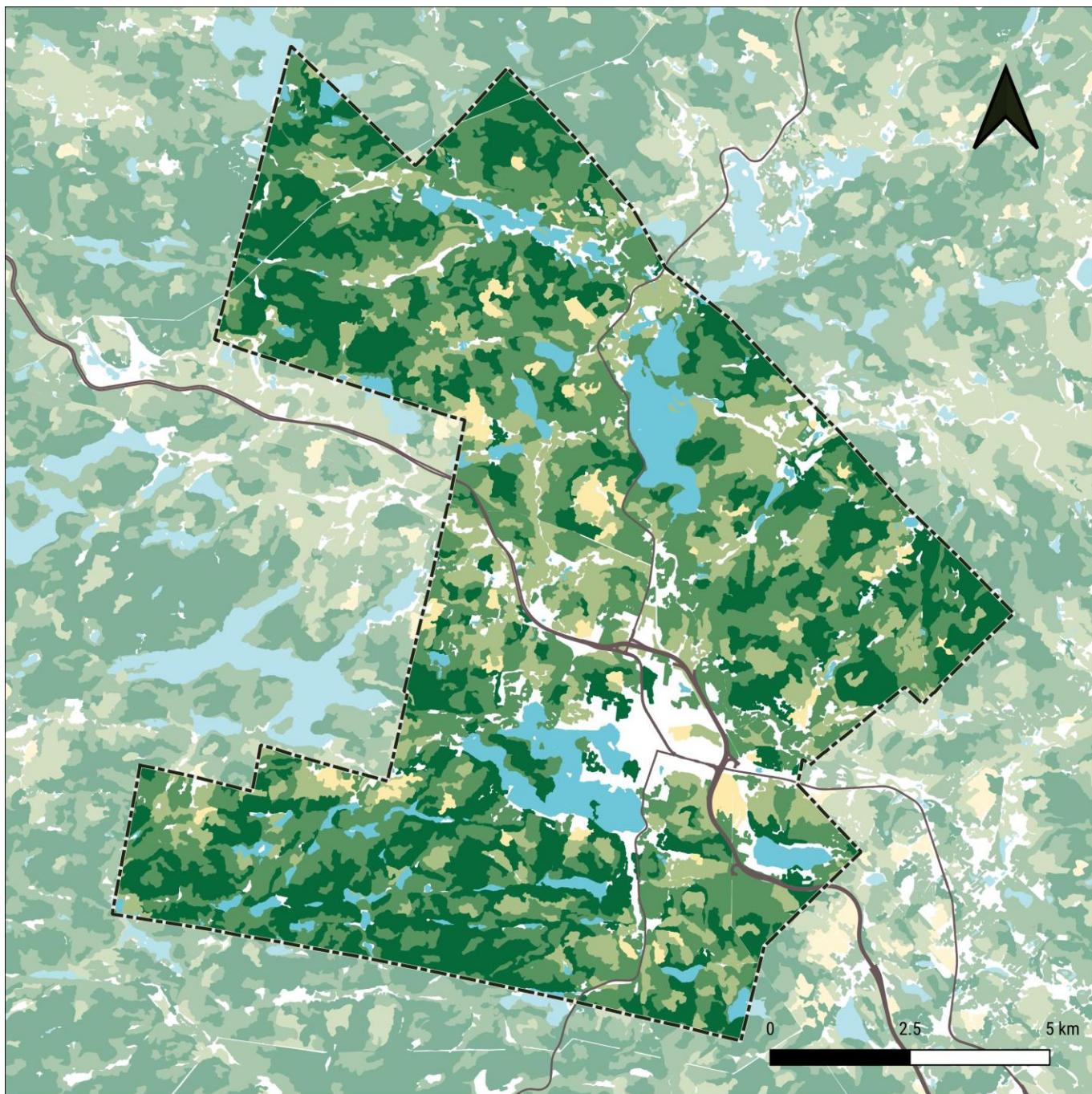
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier
- Larocque, Marie; Gagné, Sylvain; Morard, Alice; Roux, Marjolaine, 2022. Recharge potentielle et indice DRASTIC
- Akifer, 2021. Aires de protection de la source d'eau potable
- MELCCFP, 2025. Système d'information hydrogéologique (SIH)
- CulturInnov, 2022. Potentiel acéricole, PFNL, champignons

FIGURE 69 : SPATIALISATION DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique de filtration de l'eau

- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

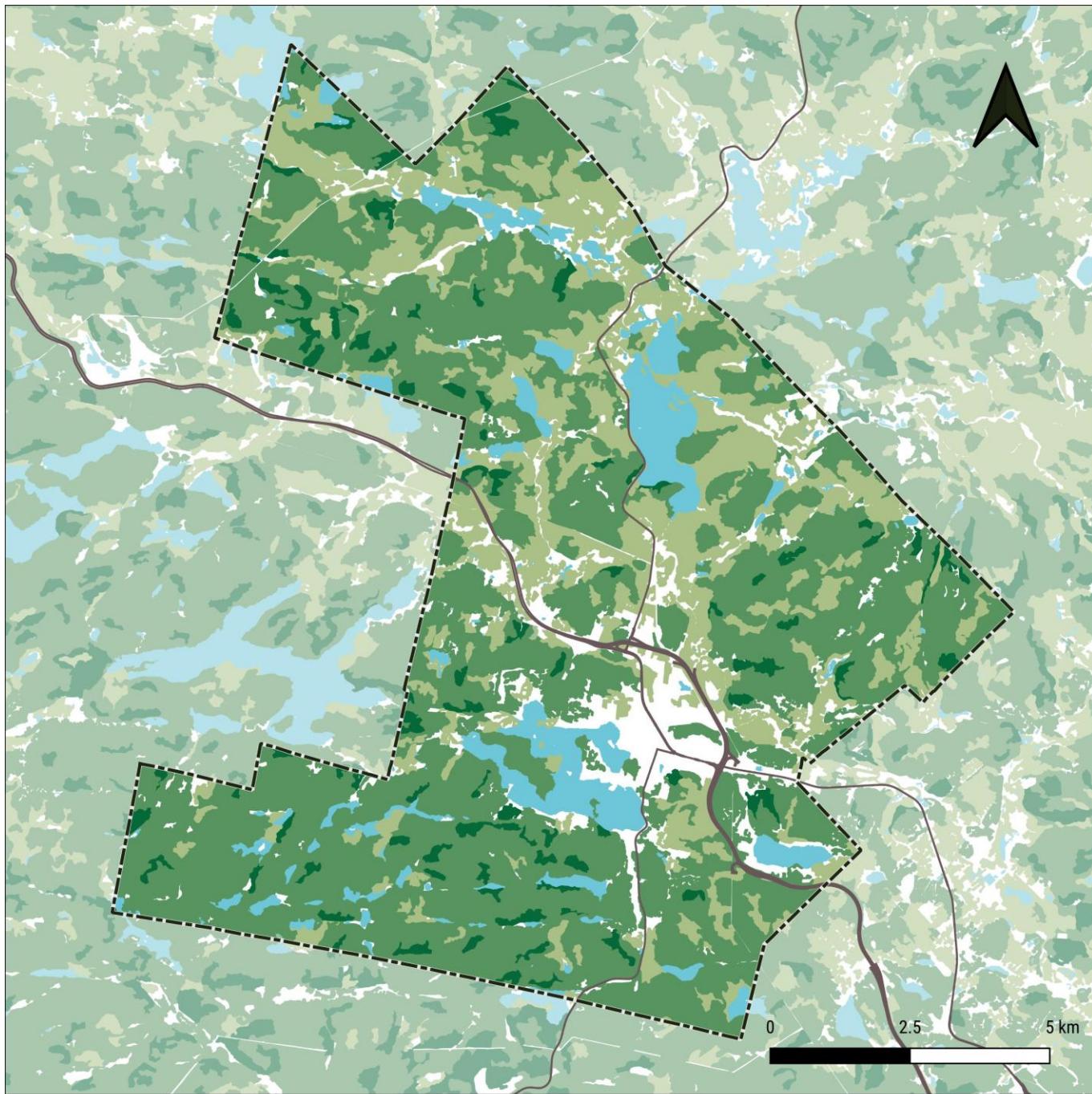
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 70 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LA FONCTION ÉCOLOGIQUE DE FILTRATION DE L'EAU



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique de prévention de l'érosion et de rétention du sol

- Moyenne
- Bonne
- Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

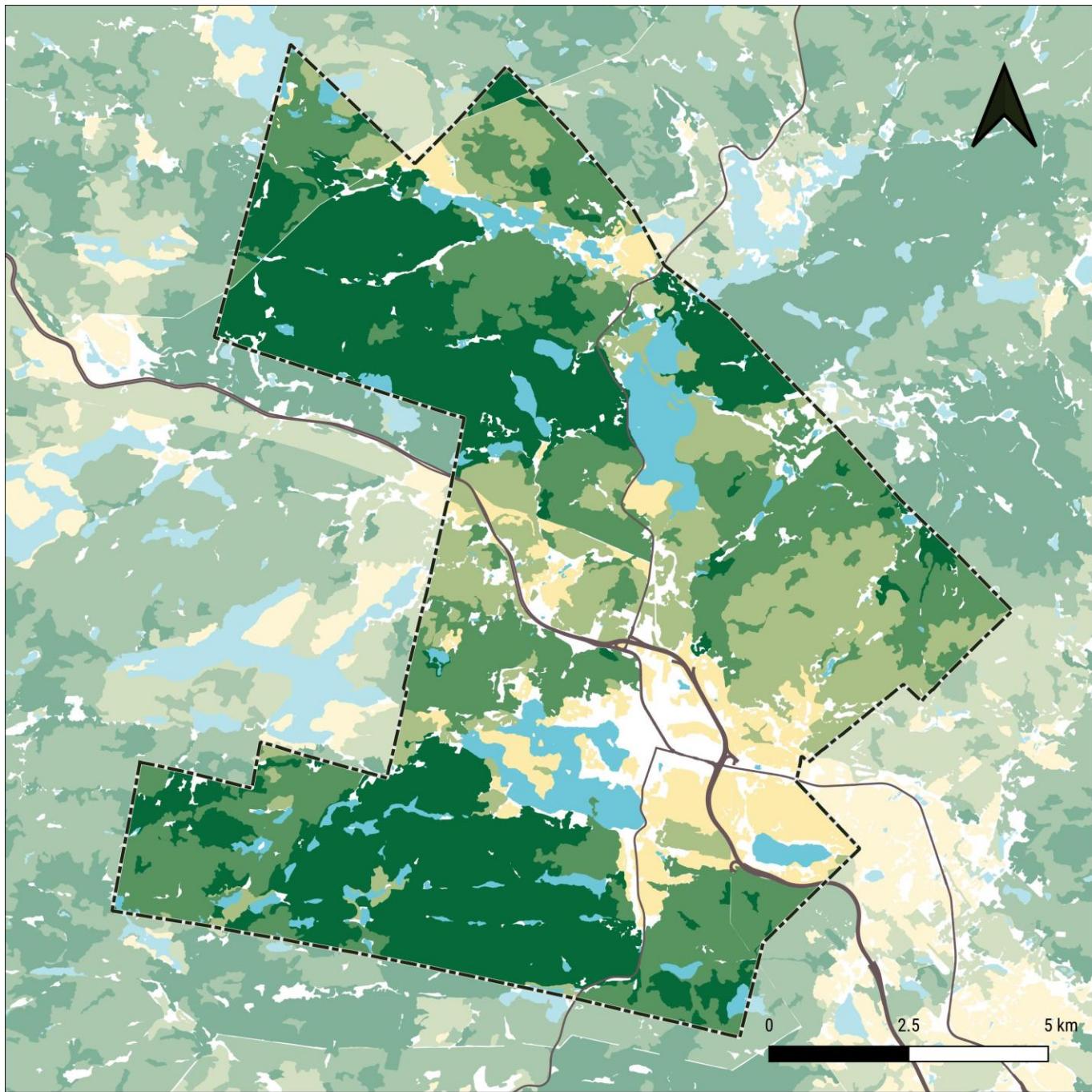
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 71 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LA FONCTION ÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION DE L'ÉROSION ET RÉTENTION DU SOL



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique d'habitat pour la biodiversité

- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

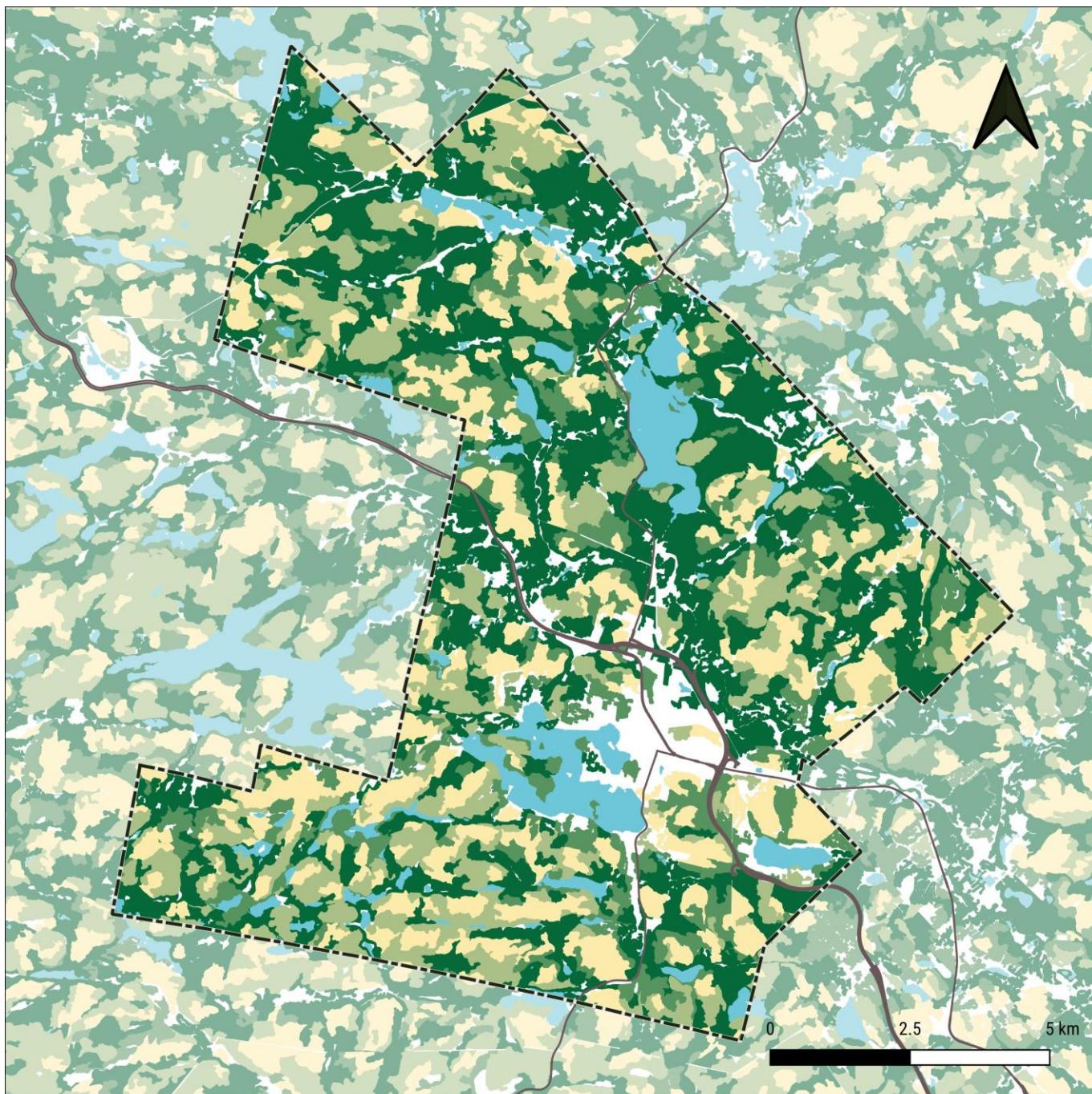
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 72 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LA FONCTION ÉCOLOGIQUE D'HABITAT POUR LA BIODIVERSITÉ



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

- Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique de régulation de l'eau
- Faible
 - Moyenne
 - Bonne
 - Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

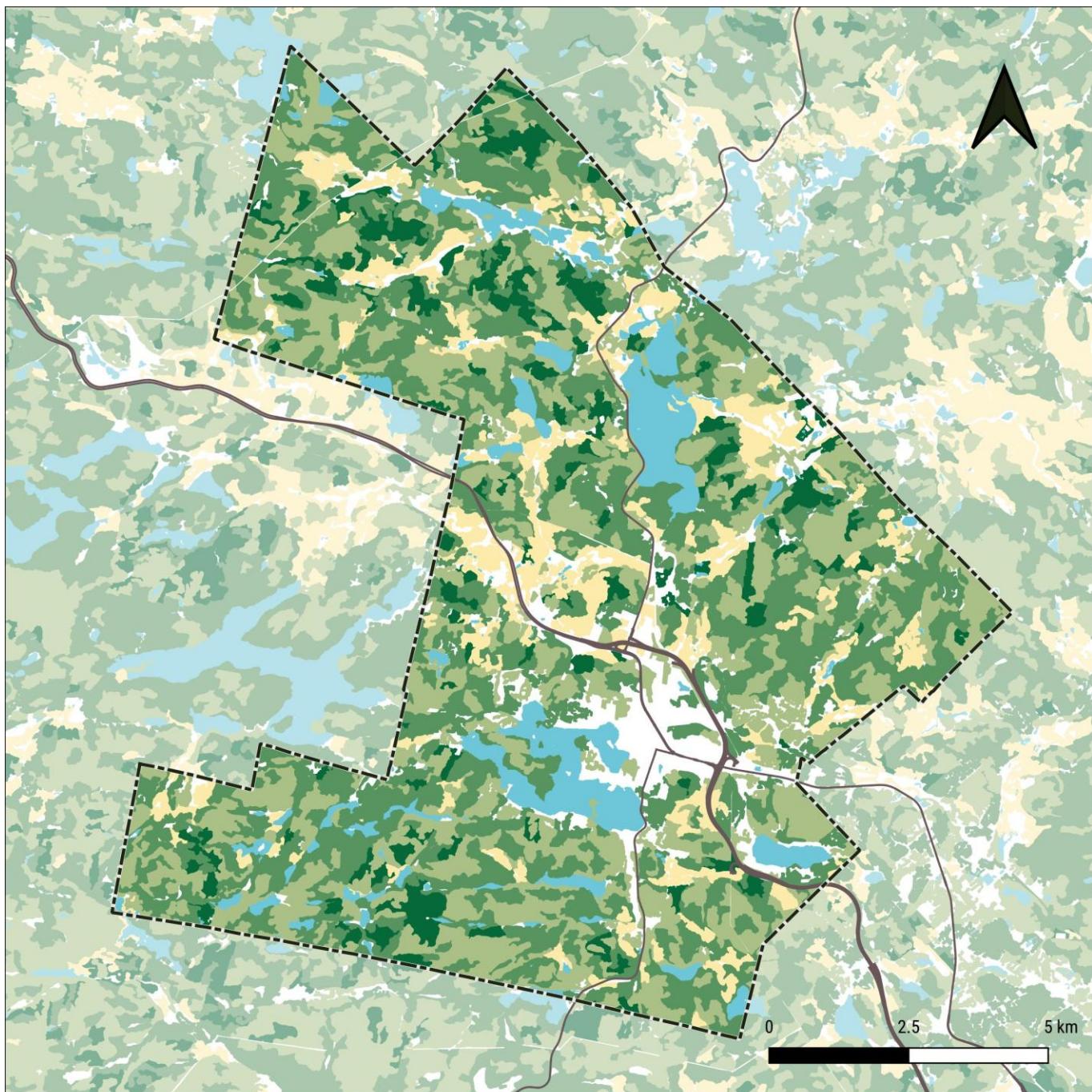
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 73 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LA FONCTION ÉCOLOGIQUE DE RÉGULATION DE L'EAU



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Capacité théorique des milieux forestiers à remplir la fonction écologique des séquestration et de stockage du carbone

- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

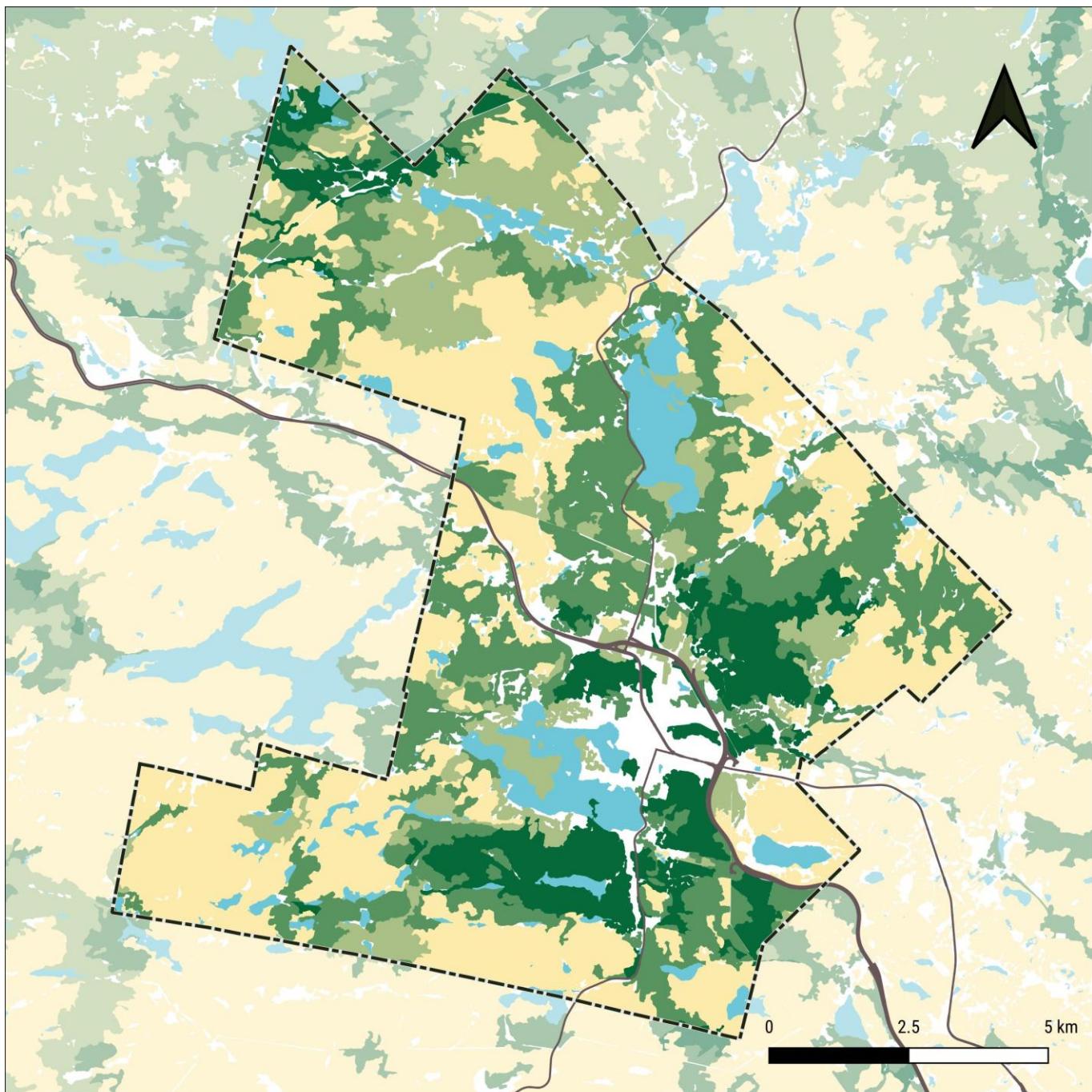
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 74 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LA FONCTION ÉCOLOGIQUE DE SÉQUESTRATION ET DE STOCKAGE DU CARBONE



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Capacité théorique des milieux forestiers à remplir les services écosystémiques socioculturels et ontogéniques

- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

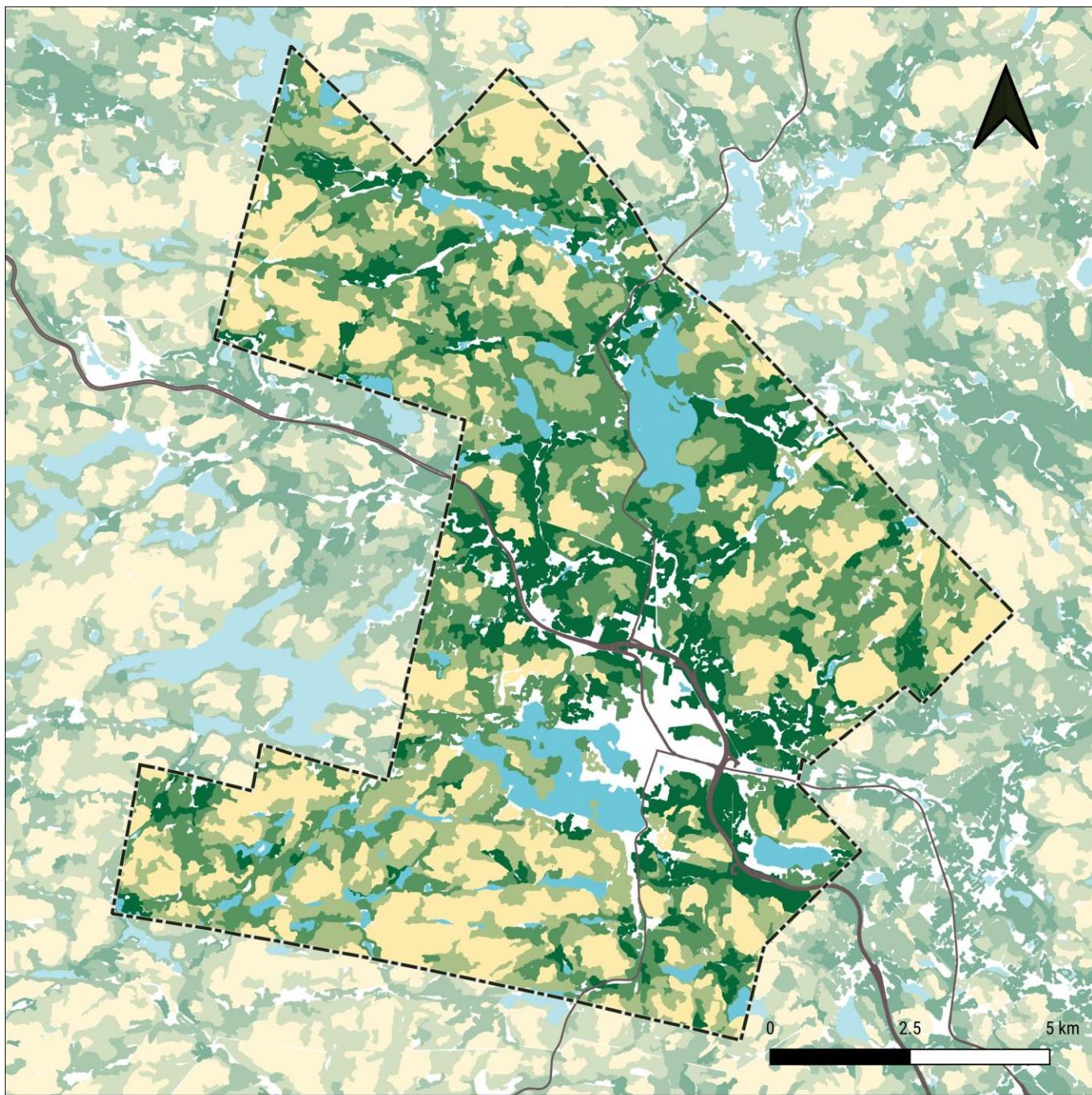
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 75 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES SOCIOCULTURELS ET ONTOGÉNIQUES



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Capacité théorique des milieux forestiers à remplir les services écosystémiques de régulation

- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

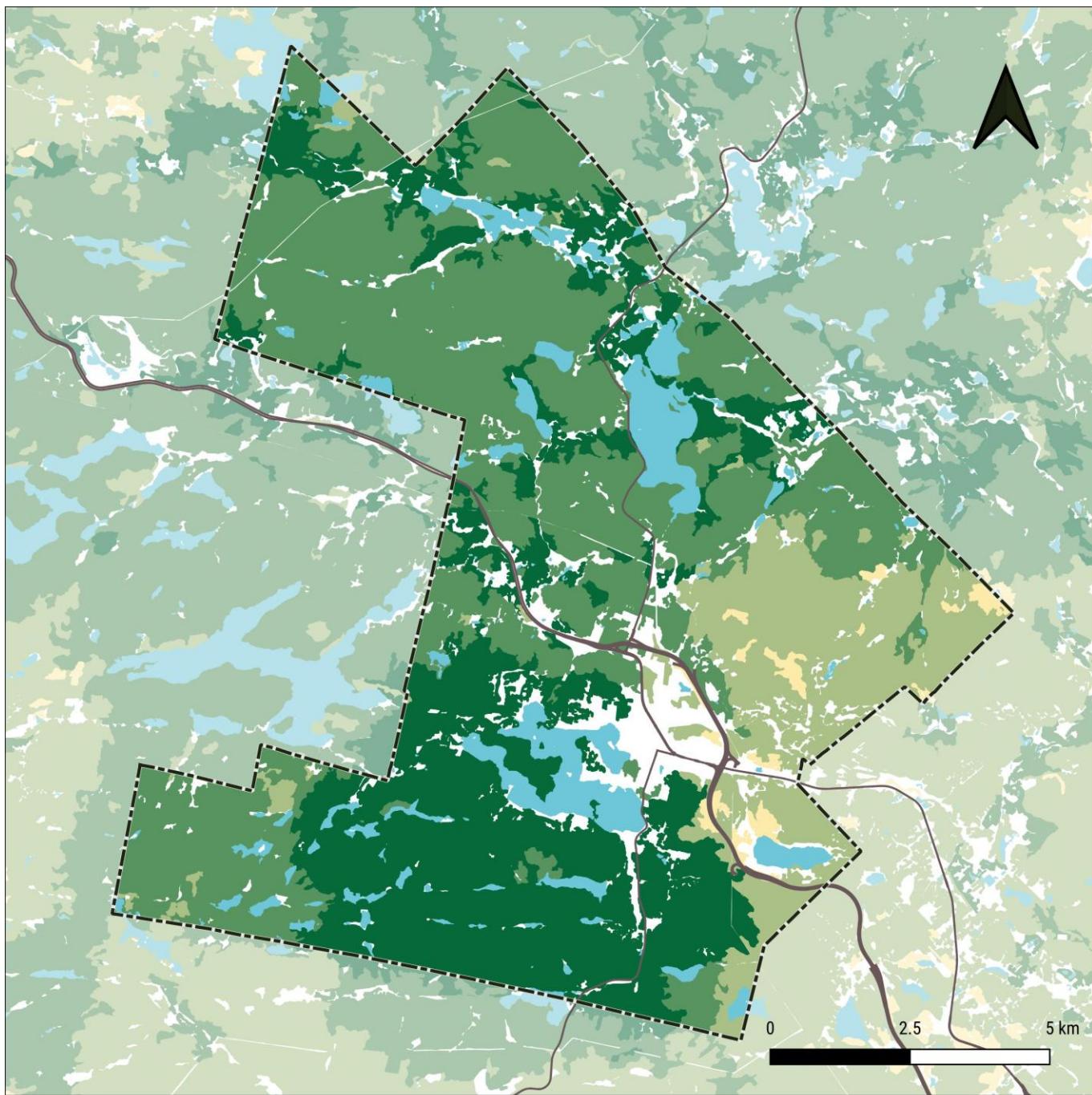
Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 76 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE RÉGULATION



Légende

- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
- Lac
- Autoroute
- Route nationale ou régionale

Capacité théorique des milieux forestiers à remplir les services écosystémiques d'approvisionnement

- Faible
- Moyenne
- Bonne
- Excellente

Carte produite dans le cadre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Production : 26 mars 2025

Par : Institut des territoires

Projection cartographique : NAD 83 MTM zone 8

Sources de données :

- MRC des Laurentides, 2024. Limites municipales
- MRC des Laurentides, 2024. Lac (PRMHH)
- MRNF, 2021. 5e inventaire écoforestier

FIGURE 77 : CAPACITÉ THÉORIQUE DES MILIEUX FORESTIERS À REMPLIR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES D'APPROVISIONNEMENT

9. LIMITATIONS

Dans le cadre du présent mandat, l’Institut des territoires (IdT) s’engage envers son client à une obligation de moyens. Les conclusions et avis professionnels du projet, document, étude ou rapport ne devront ou ne doivent pas être considérés comme des avis légaux.

DROITS, RESPONSABILITÉS, DEVOIRS ET CONTRÔLE-QUALITÉ

L’IdT agira pour le client de façon professionnelle et apportera dans l’exécution des services que lui a confiée le client, le soin, la compétence, l’attention, l’habileté et la diligence qui prévalent habituellement dans l’exécution de services relatifs à des projets similaires au présent projet.

Le contrôle de la qualité à chacune des étapes de production sera ou a été rigoureux. Il est validé par le chargé de projet qui chapeaute l’ensemble des étapes de l’échéancier en collaboration avec le chargé de l’administration chez l’IdT. Des suivis hebdomadaires à l’intérieur chez l’IdT sont aussi mis en place pour le développement des projets permettant ainsi de synchroniser les différentes expertises mises à profit dans le cadre de ces derniers, et il en sera de même pour la gestion de l’occupation transitoire.

La qualité des échanges avec les citoyen.nes, les parties prenantes, les groupes d’intérêt et les occupants constitue un des principaux défis du travail de communication et de médiation territoriale. C’est pourquoi l’IdT apporte une attention particulière aux processus de contrôle de qualité concernant les échanges et aux communications relatifs aux projets qu’elle met en œuvre. L’équipe de l’IdT fait un suivi interne régulier pour tous ces projets et est très proactif si des enjeux potentiels sont soulevés, il en sera de même pour le présent mandat.

Afin de garantir la qualité des rapports produits par l’IdT, l’organisation adaptera sa méthodologie actuelle en fonction des besoins du client et selon les objectifs, l’échéancier et les budgets définis au mandat. L’IdT prend toutes les dispositions de révision nécessaires afin d’assurer la qualité des informations obtenues, des fichiers et des rapports produits dans le cadre de son mandat.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Le respect du client de l’IdT offre la rigueur dans le développement, les stratégies, la mise en œuvre et l’opération des projets qu’il développe avec ses clients dans le respect des échéanciers et des budgets établis.

La courtoisie, l’ouverture d’esprit et le respect du cadre spécifique au projet demeure les éléments essentiels pour inviter les citoyen.e.s, groupes d’intérêt et parties prenantes à participer aux projets territoriaux que développe l’IdT. À la fin d’une prise de contact, sur les réseaux sociaux, sur une plateforme participative ou dans le cas des appels et entrevues téléphoniques, l’IdT répond avec professionnalisme à son interlocuteur.trice et l’oriente vers toutes sources d’information publique disponible ou autres responsables le cas échéant.

L’IdT s’engage à garder confidentielle toute donnée et information transmise par le client et identifiée comme telle. Cette obligation de confidentialité ne peut s’appliquer aux données et informations du domaine public. L’IdT pourra utiliser et donner une description générale du mandat dans le but d’informer d’autres clients ou clients potentiels sur l’expérience et les qualifications de l’IdT.

Si des espèces à statut précaire étaient observées sur le site, l’IdT se réserve le droit de transmettre toute information pertinente relative aux espèces végétales et animales à statut précaire observées (CDPNQ, AARQ, etc.).

L’IdT et le client conviennent aussi que la découverte non anticipée de dommages à l’environnement ou d’écosystèmes exceptionnels peut nécessiter de la part de l’IdT de prendre action afin de protéger la santé, la sécurité ou l’environnement, tel qu’il est exigé (ou non) par les lois en vigueur au Québec. D’ailleurs, l’IdT s’engage à avertir le client si des sols ou de l’eau semblant être ou étant potentiellement contaminés sont rencontrés.

RÈGLES DE L’ART

Les services fournis par l’IdT seront/ont été réalisés selon le niveau de précaution et d’expertise généralement exercé par les autres membres de la profession soumis aux conditions similaires de limites dans le temps et de contraintes financières, physiques ou autres applicables au mandat.

INFORMATIONS

L’IdT doit être en mesure de se fier aux rapports, données, études, plans, devis, documents et autres informations fournis dans le cadre de la réalisation du mandat. L’IdT n’assume aucune responsabilité quant à leur précision ou leur état complet.

L’IdT ne sera pas responsable des interprétations ou recommandations produites par un tiers et basées, en tout ou en partie, sur les données, les interprétations et les recommandations et informations à produire/produites par l’IdT dans le cadre du mandat.

INSTRUMENTS ET DONNÉES

Les instruments (GPS, sonar, sonde, clinomètre, etc.) à utiliser/utilisés dans le cadre de la présente étude comportent une marge d’incertitude.

Les données d’inventaire botanique, faunique, récréatif, social, économique et/ou physique de la présente étude seront/ont été recueillies par échantillonnage et comportent donc une marge d’incertitude relativement à leur quantité et à leur qualité.

Les sondages et autres processus participatifs s’appuient également sur de l’échantillonnage et comportent une marge d’incertitude.

TEMPORALITÉ

Les données de l’étude seront/ont été recueillies selon une méthode d’échantillonnage reconnue à l’époque des inventaires sur le terrain et du ou des processus consultatifs ou participatifs. Il est probable que cette méthode évolue dans le temps.

Les constatations à présenter/présentées dans le rapport sont strictement limitées à la période de leurs évaluations et pour un horizon de temps spécifié dans le rapport (une année maximum, à moins d’avis contraire dans l’offre de service ou dans le rapport). L’évaluateur ne saurait être tenu responsable de dommages survenus au-delà de cet horizon de temps. Les conclusions seront/sont basées sur les informations et documents disponibles, de même que des observations faites lors de la visite de la propriété et des renseignements fournis par les intervenants rencontrés, ou encore lors du ou des processus consultatifs ou participatifs.

Les milieux naturels étant dynamiques temporellement, une évaluation à un moment autre pourrait mener à des conclusions différentes suite à des perturbations et/ou à l’évolution du milieu ainsi que de son environnement immédiat.

Dans le cas de plantations et des infrastructures, celles-ci seront sujettes dans le futur à des perturbations naturelles telles sécheresses, verglas, tempêtes, maladies ou insectes, de même qu’à des perturbations d’origine anthropique telles vandalisme, compaction des sols, usage, etc. L’IdT ne peut garantir l’état des arbres ou des infrastructures advenant un manque de soins arboricoles dans l’avenir.

Si le rapport inclut une évaluation des risques (arboricoles, récréation, etc.), cette dernière doit être comprise/interprétée dans un contexte de conditions météorologiques normales (et non pour des épisodes de conditions climatiques anormales ou extrêmes). À moins d’avis contraire dans l’offre de service ou dans le rapport, les risques relatifs à des aléas anormaux ne seront ou n’ont pas été évalués dans la présente expertise, et l’évaluateur ne saurait être tenu responsable de dommages conséquents à ces aléas.

Le client approuve les documents soumis par l’IdT dans un délai de 10 jours ouvrables, à défaut de quoi il sera réputé les avoir acceptés.

L’échéancier du mandat stipulé dans les documents soumis par l’IdT (offre de service, rapport) sera respecté dans la mesure où le client respecte de son côté l’échéance des tâches qui lui sont imparties dans le mandat (fourniture de données, autorisations requises, validation de choix requis, etc.).

TERRITORIALITÉ

L’établissement des limites de propriété à l’intérieur desquelles l’étude sera/a été réalisée est la responsabilité du client. Toutes contestations au sujet des limites de propriété seront l’entièvre responsabilité du client.

À moins d’avis contraire dans l’offre de service ou dans le rapport, les données seront ou ont été recueillies à partir du sol et aucun inventaire aérien ne sera ou ne fut réalisé. Cette lacune de visibilité ou d’accès entraîne une limite importante relative à la responsabilité professionnelle de l’évaluateur. À moins qu’il ne soit clairement spécifié dans l’offre de service ou le rapport, il est de la responsabilité du client de faire inspecter en détail la cime des arbres, le cas échéant.

ATTENTES ENVERS LE CLIENT

Déterminer les personnes-ressources clés, y compris un chef de projet (le cas échéant), s’assurer de la collaboration de tous les membres importants de l’équipe du client, faire preuve d’un engagement continu tout au long du projet en respectant l’échéancier du projet, en fournissant les renseignements importants nécessaires au projet et en terminant les activités en temps opportun, donner une rétroaction rapide et claire au sujet des livrables et prendre en charge les décisions d’affaires.

UTILISATION DE L’ANALYSE, DE DONNÉES ET DE DOCUMENTS

Les informations et les interprétations à présenter/présentées dans le rapport/analyse ne se rapportent qu’au mandat spécifique octroyé par le client à l’IdT.

L’interprétation des données, les commentaires et les conclusions contenus dans le rapport/analyse seront/sont basés, au mieux de notre connaissance, sur les politiques, règlements et les critères (PRC) en vigueur et applicables au projet. Si ces PRC sont modifiés ou diffèrent de ceux présumés, l’IdT devra être consulté afin de réviser, s’il y a lieu, le contenu de l’analyse. En l’absence de PRC permettant l’interprétation des données, l’interprétation est fondée, au mieux de notre connaissance, sur les pratiques environnementales et professionnelles acceptées.

Les conclusions générales concernant l'ensemble du terrain d'étude seront/sont fournies à titre indicatif et sur une base de probabilité. Les réponses données par des participants à des processus consultatifs ou participatifs n'engagent pas l'Institut des territoires et ne constituent pas l'opinion de l'IdT. L'IdT ne peut être tenu responsable des opinions émises par des participants, ou encore d'informations qui seraient divulguées par des participants lors des processus consultatifs.

Le client a le droit de détenir des copies, éventuellement reproductibles, des plans, devis, schémas, avis, rapports, cahiers des charges, pour son information et pour consultation en rapport avec l'utilisation de l'ouvrage. Il ne peut les utiliser pour agrandir, modifier l'ouvrage, ou pour réaliser d'autres projets.

EXPERTISES PROFESSIONNELLES SUPPLÉMENTAIRES

Sous réserve d'obtenir l'approbation écrite du client, l'IdT retiendra au nom et aux frais de ce dernier, les services professionnels d'expert requis à la réalisation du présent mandat.

BUDGET ET HONORAIRES

Ni l'IdT ni le client n'ont la maîtrise du coût de la main-d'œuvre, des matériaux ou du matériel, des techniques d'estimation des entrepreneurs, des conditions des négociations ainsi que du niveau de concurrence au moment de l'appel d'offres et de l'état du marché de la construction. Par conséquent, l'IdT ne peut garantir ou affirmer que les prix obtenus par appel d'offres ou par négociation ne s'écartent pas de l'estimation du coût probable des travaux. Le client ne peut arguer d'un écart entre le budget du projet et le coût réel de construction pour retenir des honoraires dus à l'IdT.

CONDITIONS DU TERRAIN

La description du terrain à inclure/incluse dans le rapport/analyse sera/est présentée dans le but de fournir une information générale sur le terrain. Cette information ne devra/doit en aucun cas être utilisée comme données géotechniques. Les conditions hydrauliques peuvent varier suivant les précipitations, les saisons ou des activités dans son voisinage. Lorsque les conditions des lieux diffèrent de façon significative de celles présentées dans le rapport/analyse, le client ou son représentant autorisé doit prévenir l'Institut des territoires, afin de permettre la révision du contenu de l'analyse, s'il y a lieu. Le terrain pourra/pourrait comprendre d'autres milieux humides, il sera/est donc impératif d'effectuer des vérifications avant toute construction.

REEMPLACEMENT DES RESSOURCES DANS LE CAS D'ABSENCE

L'IdT étant un organisme de bienfaisance qui prône la multidisciplinarité, l'ensemble de l'équipe a des connaissances générales sur le développement, la mise en œuvre et l'opération d'un projet territorial. Ainsi, dans l'éventualité où une ressource devait être remplacée, les effectifs internes actuels pourront prendre le flambeau de n'importe quel membre d'ici son remplacement par une autre personne-ressource. De plus, l'organisation interne de l'IdT a accès à l'ensemble des procès-verbaux des rencontres avec le client, études, devis, documents, ententes et outils de mise en œuvre qui permettront une reprise rapide du dossier le cas échéant, peu importe la ressource à remplacer.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les plans, devis, schémas et autres documents à préparer/préparés par l'IdT aux fins du mandat sont la propriété de l'IdT. Toutefois, une copie desdits plans, devis, schémas, dessins, avis, rapports et autres documents sera remise au client à sa demande, et pour fins documentaires seulement. Le client ne pourra les utiliser ou en permettre l'utilisation, en tout ou en partie, pour un autre projet ou pour l'addition d'autres travaux au projet, sans avoir préalablement obtenu le consentement écrit de l'IdT et moyennant rémunération de ce dernier selon les tarifs en vigueur au moment de la réutilisation desdits plans, devis, schémas, dessins, rapports et autres documents.

Le client comprend que les données à recueillir/recueillies dans le cadre du mandat peuvent être utilisées par l'IdT à des fins de recherches scientifiques ou promotionnelles. Les données pourraient toutefois être anonymisées avant leur utilisation.

ASSURANCES

L'IdT s'engage à maintenir en vigueur pendant la durée du mandat une assurance de responsabilité civile, une assurance de responsabilité professionnelle et déclare être un employeur en règle avec les exigences de la Commission des Normes, de l'Équité et de la santé et de la sécurité au travail (C.N.E.S.S.T.) du Québec, afin d'être adéquatement protégée face à des réclamations pouvant survenir à la suite des services requis par ce contrat.

RÉMUNÉRATION

Les services de l'IdT sont rémunérés selon la méthode prescrite dans la proposition d'honoraires/offre de service (forfaitaire, pourcentage, honoraire, banque d'heures, etc.) et convenue avec le client. Si l'IdT est rémunéré selon une somme forfaitaire, le client est tenu de payer toute augmentation résultant de services ou dépenses qui pourraient raisonnablement être prévus par l'IdT.

FRAIS REMBOURSABLES

À moins d'indications contraires dans la proposition d'honoraires, tous les frais d'impression, de messagerie, d'achat de matériaux, d'hébergement et de repas seront facturés au client au prix coûtant, avec preuves justificatives à l'appui. Les frais de déplacement seront facturés en termes de frais de kilométrage et d'heures passées en déplacement.

MODIFICATION AU MANDAT

Nonobstant les modalités de rémunération de l'IdT, toute modification au mandat demandée par le client qui impose des services supplémentaires ou qui rend inutile une partie des services déjà réalisés, fera l'objet d'un avis écrit adressé au client avant que l'IdT n'entreprene les services supplémentaires. Dans un tel cas, l'IdT doit être rémunéré en sus des honoraires convenus en vertu d'une entente spécifique à être négociée.

SUSPENSION DES SERVICES ET RÉSILIATION DE CONTRAT

Aucune interruption de contrat ne sera envisageable, sauf dans le cas où l'expertise de l'IdT relève une atteinte importante à la viabilité du développement du mandat. L'IdT peut, après avoir donné au client un avis écrit de cinq (5) jours, suspendre la prestation des services ou résilier le contrat en cas notamment de non-paiement total ou partiel d'une facture. En cas de suspension des services ou de résiliation du contrat, le client est tenu de payer, dans la proposition du prix convenu, les honoraires et dépenses encourus jusqu'à la date de suspension ou de la résiliation ainsi que les frais de démobilisation et de remobilisation, le cas échéant.

MODALITÉS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Le contrat est régi et interprété selon les lois du Québec.

Les parties conviennent/ont convenu d'élire domicile dans le district judiciaire de Terrebonne.

L'IdT ne peut garantir l'obtention des autorisations et des permis souhaités et ne peut être tenu responsable des délais causés par des situations hors de son contrôle. L'IdT n'est pas responsable d'un refus du projet ou d'un retard dans l'émission du permis ou de toute autre autorisation par les autorités. Le client ne pourra retenir des honoraires dus pour ces causes.

Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements émise dans le rapport sera/est exprimée à titre indicatif ; elle ne sera pas et ne devra pas, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique.